

ALTAREA



PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL SUR LA COMMUNE DE PUYLOUBIER (13)

Pré-diagnostic écologique



Février 2026

LE PROJET

Client	ALTAREA
Projet	Projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Puylobier (13)
Intitulé du rapport	Pré-diagnostic écologique

LES AUTEURS

	Cereg Ingénierie - 399 rue Georges Seguy - Bâtiment B – 34080 MONTPELLIER Tel : 04.67.41.69.80 - montpellier@cereg.com www.cereg.com
---	--

Réf. Cereg – 2026-CI-001086

Id	Date	Etabli par	Vérifié par	Description des modifications / Evolutions
V1	02/2026	Jaouen FRAISSE	Laurent BROSSE	Version initiale

Certification



TABLE DES MATIERES

A. PRESENTATION DU SECTEUR D'ETUDE.....	8
B. PERIMETRES A STATUT	10
B.I. ZONAGES REGLEMENTAIRES	11
B.II. MAITRISE FONCIERE.....	12
B.II.1. Forêts publiques.....	12
B.II.2. Espaces Naturels Sensibles	12
B.III. INVENTAIRES REMARQUABLES.....	14
B.IV. PLAN NATIONAL D' ACTIONS (PNA)	16
B.V. AUTRES ZONAGES	20
B.V.1. Schéma Régional de Cohérence Ecologique - SRADDET	20
B.V.2. Zones humides	21
C. RELEVES DE TERRAIN.....	24
C.I. METHODOLOGIE D'ETUDE.....	25
C.I.1. Conditions de terrain	25
C.I.2. Evaluation de l'enjeu de conservation	25
C.I.2.1. Enjeu régional.....	25
C.I.2.2. Enjeu local	26
C.II. BASES DE DONNEES CONSULTEES	27
C.III. RESULTATS DES RELEVES DE TERRAIN	27
C.III.1. Habitats	27
C.III.2. Flore	30
C.III.3. Faune.....	32
C.III.3.1. Invertébrés.....	32
C.III.3.2. Amphibiens.....	34
C.III.3.3. Reptiles	36
C.III.3.4. Oiseaux	37
C.III.3.5. Mammifères (hors chiroptères)	41
C.III.3.6. Chiroptères	43
D. SYNTHESE DES SENSIBILITES ECOLOGIQUE DU SITE	46
D.I. ENJEUX ET IMPACTS.....	47
D.I.1. Synthèse des enjeux.....	47
D.I.2. Synthèse des impacts par groupe	48
D.II. MESURES D'EVITEMENT ET DE REDUCTION DES IMPACTS	50
D.II.1. Mesures d'évitement	50
D.II.2. Mesures de réduction	51
D.III. CONCLUSIONS.....	53

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude - fond IGN	6
Figure 2 : Emprise cadastrale du projet	7
Figure 3 : Emprises du projet	9
Figure 4 : Zonages réglementaires situés à proximité de la zone d'étude – Natura 2000 (Directive habitat)	11
Figure 5 : Maitrise foncière - Forêts publiques	13
Figure 6 : Maitrise foncière - ENS.....	13
Figure 7 : Inventaires remarquables situés à proximité de la zone d'étude – ZNIEFF 2 et ZICO	14
Figure 8 : Inventaires remarquables situés à proximité de la zone d'étude – ZNIEFF 1.....	15
Figure 9 : Localisation des Plans Nationaux dédiés à au Lézard ocellé	16
Figure 10 : Localisation du Plan National dédié à l'Aigle de Bonelli	17
Figure 11 : Localisation du Plan National dédié à l'Outarde canepetière	18
Figure 12 : Sites de reproduction de l'Alouette Calandre tirées du rapport du PNA du Ganga cata et de l'Alouette calandre par la DREAL PACA	19
Figure 13 : Sites de reproduction du Ganga cata tirées du rapport du PNA du Ganga cata et de l'Alouette calandre par la DREAL PACA	19
Figure 14 : Éléments du SRCE situés à proximité de la zone d'étude – Réservoirs de biodiversité	20
Figure 15 : Éléments du SRCE situés à proximité de la zone d'étude – Corridors écologiques.....	21
Figure 16 : Zones humides situées à proximité de la zone d'étude	22
Figure 17 : Zones humides avérées à proximité de la zone d'étude	22
Figure 18 : Photographies de certains habitats présents sur la zone d'étude	28
Figure 19 : Cartographie des habitats présents sur la zone d'étude	29
Figure 20 : Espèces végétales à statut observées sur le site - Espèces indicatrices de zones humides	30
Figure 21 : Observations de flore dans un rayon de 3 km selon la bibliographie (données GBIF)	31
Figure 22 : Observations d'invertébrés à enjeux dans un rayon de 3 km selon la bibliographie (données GBIF)	33
Figure 23 : Observations d'amphibiens dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données GBIF)	34
Figure 24 : Observations de reptiles dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données GBIF)	37
Figure 25 : Observations d'oiseaux à enjeu régional de conservation fort effectuées sur site	38
Figure 26 : Observations d'oiseaux à enjeu régional très fort dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données GBIF)	40
Figure 27 : Observations de mammifères effectuées sur site	42
Figure 28 : Observations de mammifères dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données GBIF 5 km)	43
Figure 29 : Observations de chiroptères dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données GBIF)	44
Figure 30 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude	47
Figure 31 : Evolution du calepinage du projet.....	50
Figure 32 : Nouveau calepinage du projet	51

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau des inventaires de terrain	25
Tableau 2 : Critères de définition des différents niveaux d'enjeux régionaux de conservation	26
Tableau 3 : Critères de définition des différents niveaux d'enjeux locaux de conservation	26
Tableau 4 : Bases de données consultées	27
Tableau 5 : Habitats identifiés sur la zone d'étude	27
Tableau 6 : Espèces végétales à enjeux observées dans un rayon de 3 km autour du site	31
Tableau 7 : Liste des espèces d'invertébrés à enjeux recensées dans la bibliographie (GBIF 3 km)	32
Tableau 8 : Liste des espèces d'amphibiens recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)	34
Tableau 9 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)	36
Tableau 10 : Liste des espèces d'oiseaux recensées sur site lors des prospections	38
Tableau 11 : Liste des espèces d'oiseaux à enjeu régional fort à très fort, recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)	39
Tableau 12 : Liste des espèces de mammifères recensées sur site lors des prospections	41
Tableau 13 : Liste des espèces de mammifères recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)	42
Tableau 14 : Liste des espèces de chiroptères recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)	43
Tableau 15 : Enjeux écologiques et impacts bruts du projet d'aménagement	48
Tableau 16 : Impacts résiduels suite à la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction	53
Tableau 17 : Liste des espèces végétales observées et leur état de conservation associé	55
Tableau 18 : Liste des espèces végétales potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé	56
Tableau 19 : Liste des espèces d'invertébrés potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé	79
Tableau 20 : Liste des espèces d'amphibiens potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé	99
Tableau 21 : Liste des espèces de reptiles potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé	99
Tableau 22 : Liste des espèces d'oiseaux observées et leur état de conservation associé	100
Tableau 23 : Liste des espèces d'oiseaux potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé	101
Tableau 24 : Liste des espèces de mammifères observées	108
Tableau 25 : Liste des espèces de mammifères (hors chiroptères) potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé	108
Tableau 26 : Liste des espèces de chiroptères potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé	108

PREAMBULE

La société ALTAREA envisage la construction d'une centrale photovoltaïque au sol d'une emprise d'environ 15 hectares, sur le territoire de la commune de Puyloubier (Bouches-du-Rhône). Le projet sera implanté sur une friche naturelle dont le terrain est partiellement boisé. La centrale photovoltaïque présentera une puissance installée de 14,8 MWc. Le raccordement électrique de l'installation est prévu par picage, le premier câble existant est situé à une distance d'environ 100 mètres du site du projet.

Le bureau d'études Cereg a été missionné pour réaliser un **pré-diagnostic écologique** du site, afin de déterminer **quels seront les enjeux écologiques** à prendre en compte.

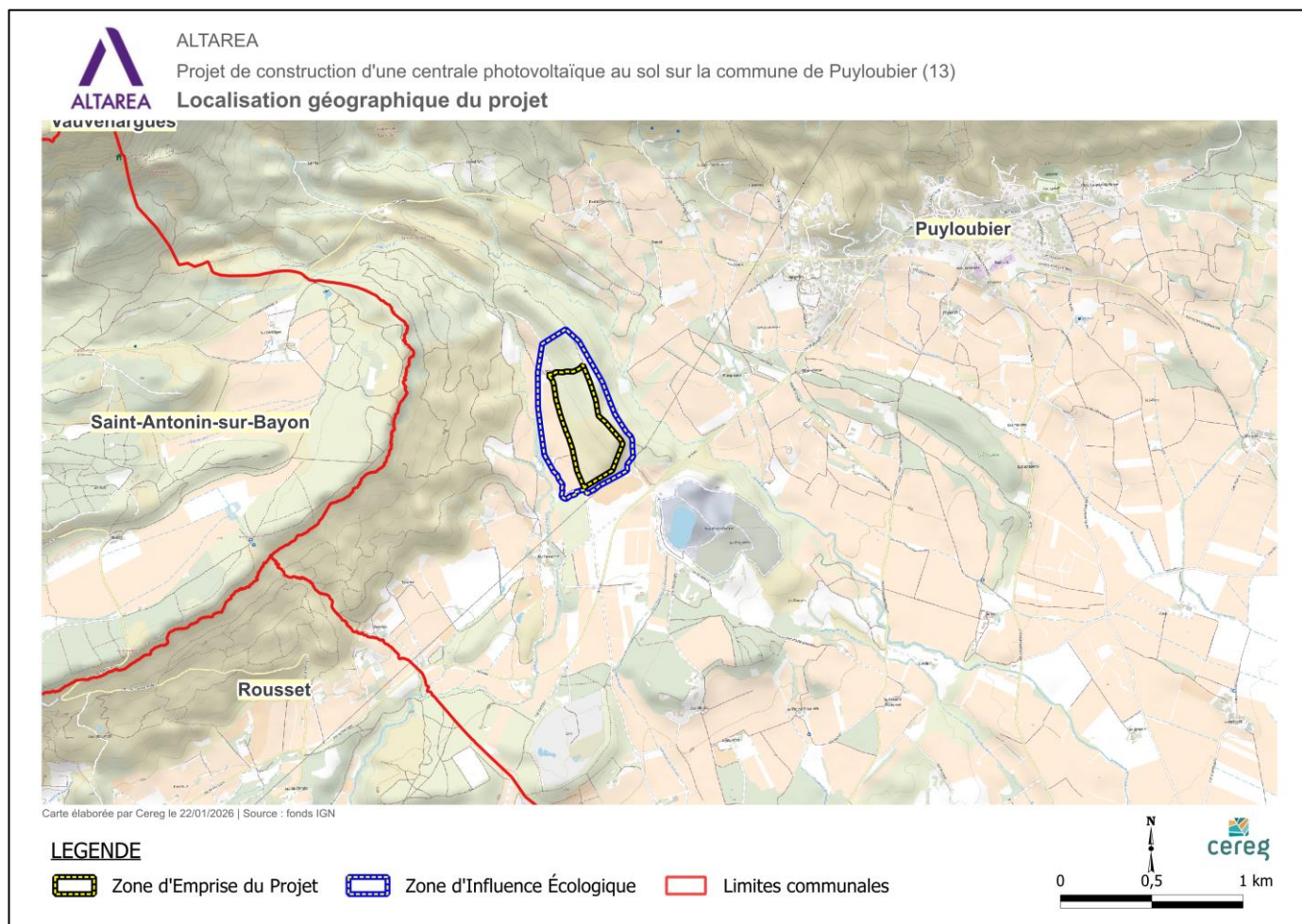


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude - fond IGN

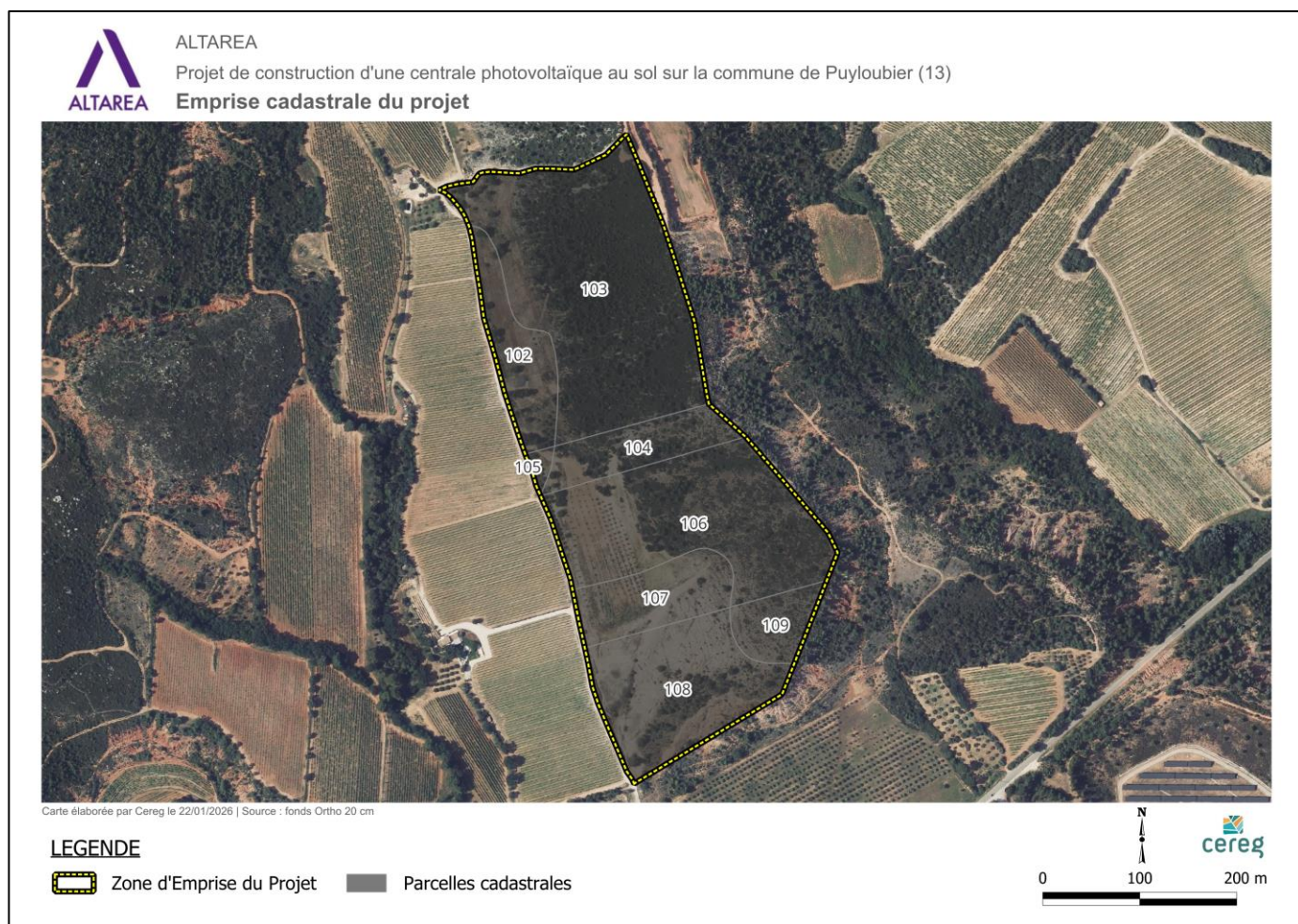


Figure 2 : Emprise cadastrale du projet

Ce document présente une synthèse des enjeux écologiques identifiés sur la base de l'analyse des données bibliographiques et d'une journée de prospection effectuée le 15 janvier 2026 au droit du périmètre du projet. Il présente également une analyse préliminaire succincte des impacts prévisibles du projet associée à un ensemble de recommandations et mesures destinées à limiter ces impacts.

A. PRESENTATION DU SECTEUR D'ETUDE



Le projet se situe sur des parcelles de garrigue et blocs rocheux sur la commune de Puyloubier, dans le département des Bouches-du-Rhône (13) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au vu des caractéristiques du secteur d'étude et du projet, trois zones ont donc été définies :

- **La zone d'emprise « directe » du projet (13,34 ha environ)** qui correspond aux secteurs potentiellement aménagés lors de la construction de la centrale photovoltaïque.
- **La zone d'influence écologique (31 ha environ)** : elle englobe les différentes entités du milieu naturel remplissant une fonctionnalité écologique importante. Cette zone d'influence écologique prend en compte les habitats naturels présents aux alentours immédiats et qui peuvent être favorables à la faune recensée sur la zone d'emprise du projet. C'est à l'intérieur de ce périmètre que se sont déroulées les prospections.
- **La zone d'influence écologique éloignée** définie sur un rayon de 5 km afin de prendre en compte les continuités écologiques et les différents zonages présents à proximité des zones d'études pouvant ainsi influencer la présence d'espèces patrimoniales. Cette zone d'influence a été intégrée à l'analyse.

Pour la suite des inventaires faune/flore, le terme de zone d'étude sera utilisé pour définir le périmètre de la zone d'emprise du projet et celui de la zone d'influence écologique (soit 31 ha).

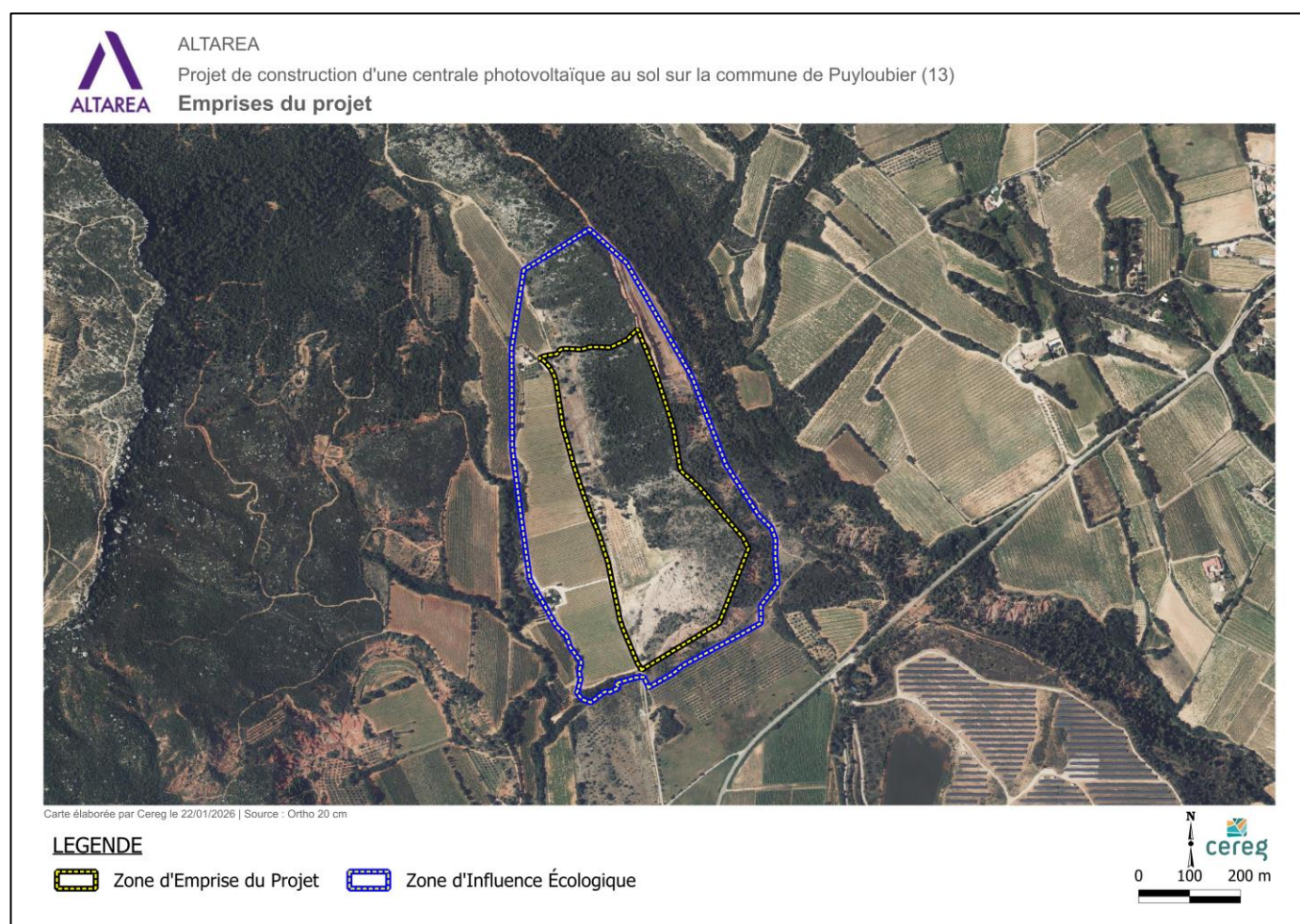


Figure 3 : Emprises du projet

B. PERIMETRES A STATUT



B.I. ZONAGES REGLEMENTAIRES

Natura 2000

La zone d'étude est située à proximité d'un site Natura 2000 de la Directive Habitats et de la Directive Oiseaux.

A 83 m à l'Ouest se trouve le site de la Directive Habitats n° **FR9301605 « Montagne de la Saint-Victoire »**. Le site est caractérisé par une mosaïque étendue d'habitats méditerranéens calcaires de très forte valeur patrimoniale, comprenant des pelouses sèches calcicoles et thermophiles, des garrigues et matorrals à genévriers, de vastes milieux rupestres sur falaises, corniches et éboulis, ainsi que des chênaies vertes et pubescentes. Ces habitats accueillent une flore d'intérêt communautaire, notamment la Sabline de Provence (*Arenaria provincialis*), espèce endémique et emblématique des milieux rocheux calcaires. Le site abrite également une diversité importante de chiroptères cavernicoles et forestiers, notamment le Minioptère de Schreibers, le Murin de Capaccini et le Grand Rhinolophe, ainsi que des reptiles méditerranéens patrimoniaux comme le Lézard ocellé.

A une distance similaire se trouve le site de la Directive Oiseaux n° **FR9301607 « Montagne de la Saint-Victoire »**. Se distingue par des enjeux ornithologiques majeurs, liés à la présence d'un cortège d'espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire typiques des massifs calcaires méditerranéens. Il constitue un territoire de reproduction et de chasse essentiel pour plusieurs rapaces à forts enjeux de conservation, notamment l'Aigle de Bonelli, espèce prioritaire à l'échelle nationale, ainsi que le Faucon pèlerin, étroitement lié aux falaises et corniches du massif. Le site accueille également des rapaces et espèces forestières et de milieux ouverts d'intérêt communautaire, tels que le Circaète Jean-le-Blanc, dépendant des milieux ouverts pour son alimentation, et le Grand-duc d'Europe, utilisant les secteurs rupestres et boisés pour la nidification. L'ensemble du massif joue ainsi un rôle fonctionnel déterminant pour la reproduction, l'alimentation et les déplacements de ces espèces patrimoniales.

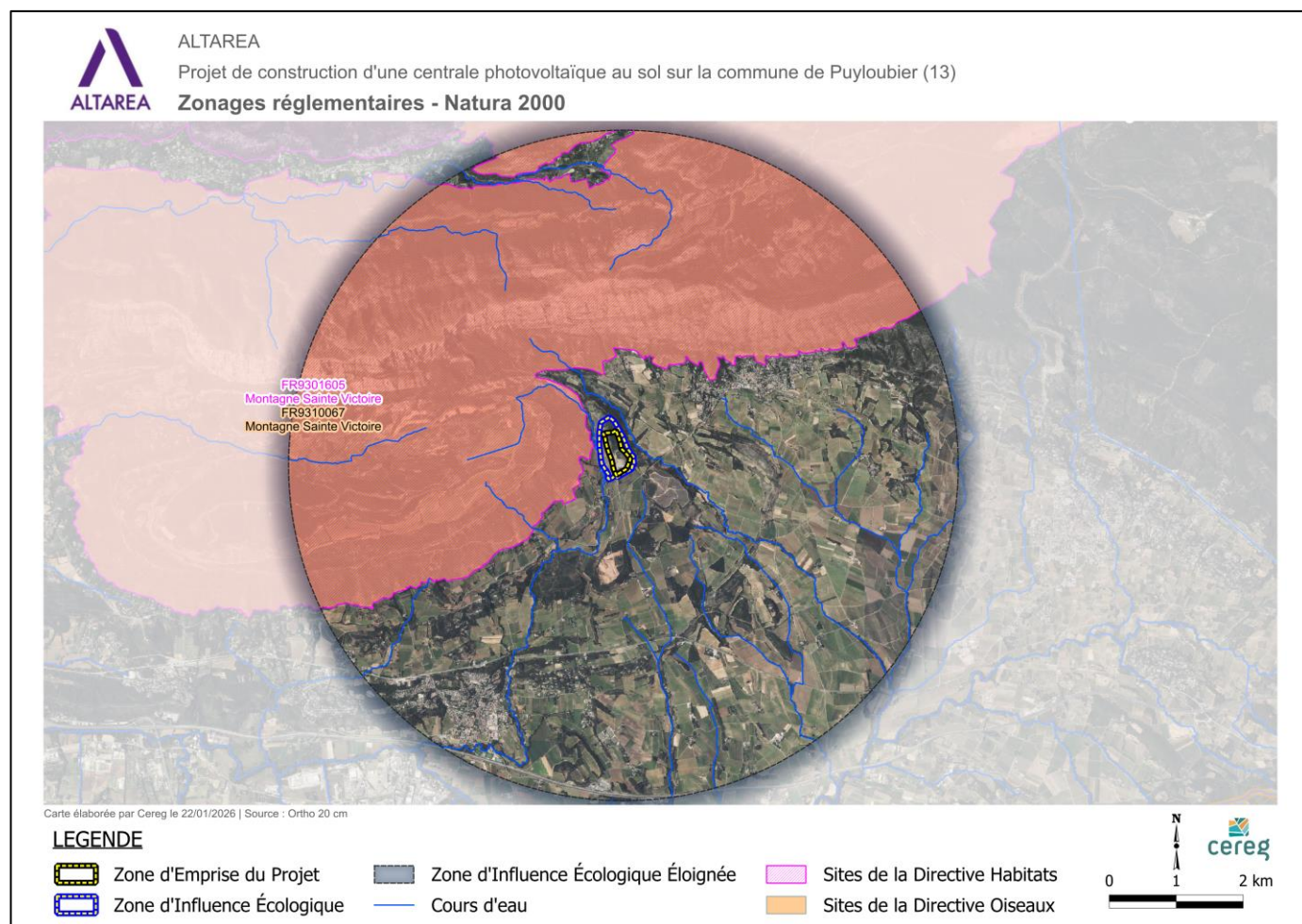


Figure 4 : Zonages réglementaires situés à proximité de la zone d'étude – Natura 2000 (Directive habitat)

B.II. MAITRISE FONCIERE

B.II.1. Forêts publiques

Le site d'étude se trouve à proximité immédiate de **quatre forêts publiques**.

La forêt communale de Saint-Antonin-sur-Bayon située à 3 km du projet, d'une superficie d'environ 25,3 ha, est un massif forestier situé sur la commune éponyme, géré par la collectivité et l'ONF. Elle repose sur des substrats calcaires peu profonds et caillouteux et constitue un ensemble boisé dominé par des pins d'Alep et des chênes verts et pubescents, complétés par des formations arbustives méditerranéennes caractéristiques de la région.

La forêt départementale du Domaine de Roque Vautarde située à 660 m, d'une superficie d'environ 386 ha, est un massif forestier situé sur les communes de Puyloubier et Saint-Antonin-sur-Bayon, géré par la collectivité départementale en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF). Elle repose sur des substrats calcaires marneux caractéristiques du massif de la Montagne Sainte-Victoire et comprend une mosaïque de boisements et de milieux ouverts, dominée par des pins d'Alep, des chênes verts et des chênes pubescents, complétés par des formations arbustives méditerranéennes spontanées. Ce massif forestier remplit des fonctions écologiques majeures, en offrant des habitats pour une diversité d'espèces fauniques régionales et en assurant des continuités écologiques dans le paysage.

La forêt communale de Puyloubier (700 m du site), d'une superficie d'environ 1 151 ha, est un massif forestier situé sur la commune de Puyloubier, géré par la collectivité et l'ONF. Elle repose sur des substrats calcaires marneux et caillouteux typiques du pied du massif de la Montagne Sainte-Victoire, et constitue un ensemble boisé caractérisé par des peuplements de pins (notamment pins d'Alep), de chênes verts et pubescents, ainsi que par des formations arbustives méditerranéennes spontanées. Ce massif forestier remplit des fonctions écologiques importantes en offrant un habitat diversifié pour la faune locale et en assurant des corridors biologiques au sein du paysage.

La forêt départementale du Domaine de Concors – Sainte-Victoire (à 3,1 km du site), d'une superficie d'environ 1 653 ha, est un massif forestier situé sur les communes de Jouques et Vauvenargues, géré par la collectivité départementale en partenariat avec l'Office national des forêts (ONF). Elle repose sur des substrats calcaires et marneux caractéristiques du Grand Site Concors Sainte-Victoire et constitue un vaste ensemble boisé dominé par des pins d'Alep, des chênes verts et des chênes pubescents, complétés par des formations arbustives méditerranéennes spontanées. Ce massif forestier remplit des fonctions écologiques importantes, en offrant un habitat pour la faune locale et en assurant des continuités écologiques au sein du paysage.

L'emprise du projet étant entièrement localisée en dehors du périmètre forestier et sur des milieux de garrigue et blocs rocheux, la réalisation de la centrale photovoltaïque au sol **n'entraînera pas d'impact direct sur ces forêts publiques**.

B.II.2. Espaces Naturels Sensibles

Deux ENS ont été observés à proximité du site ;

« La Coquille – La Roque Vautarde », situé à 1 km :

Situé sur les communes de Puyloubier et Saint-Antonin-sur-Bayon, protège des milieux méditerranéens remarquables sur substrats calcaires, comprenant des garrigues ouvertes à genévriers, des pelouses sèches calcicoles, des milieux rupestres sur falaises et éboulis ainsi que des boisements clairsemés. Ces habitats offrent des refuges pour une diversité de faune locale, notamment des rapaces rupestres tels que le Faucon pèlerin et l'Aigle de Bonelli, ainsi que des reptiles méditerranéens comme le Lézard ocellé et l'Orvet fragile. La flore est représentée par des espèces calcicoles patrimoniales comme la Sabline de Provence (*Arenaria provincialis*). Le site joue un rôle clé dans la connectivité écologique du massif de la Sainte-Victoire et soutient des usages récréatifs doux tels que la randonnée et l'observation de la nature.

« La Sinne – Puits d'Auzon », situé à 3 km :

Situé sur la commune de Puyloubier, protège des milieux méditerranéens variés sur substrats calcaires et schisteux, comprenant des garrigues, des pelouses sèches, des zones rocheuses et des boisements clairs de pins et de chênes. Ces habitats constituent des refuges pour une faune locale diversifiée, incluant des rapaces tels que le Faucon crécerelle et le Circaète Jean-le-Blanc, ainsi que des reptiles et amphibiens méditerranéens. La flore présente des espèces patrimoniales typiques des milieux ouverts calcicoles et garrigues, telles que diverses orchidées et plantes calcicoles. Le site contribue à la connectivité écologique du massif et accueille des usages récréatifs doux.

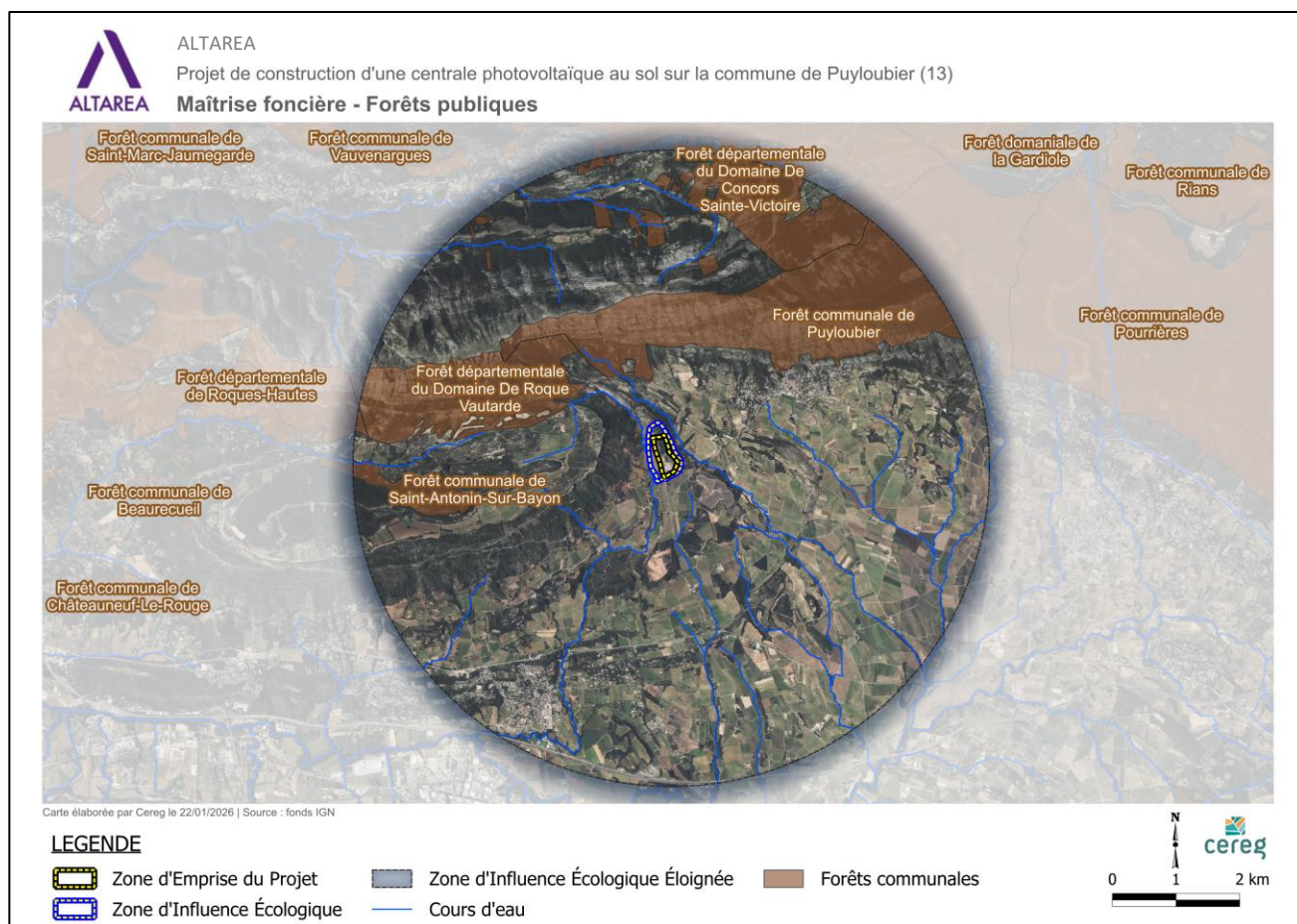


Figure 5 : Maitrise foncière - Forêts publiques

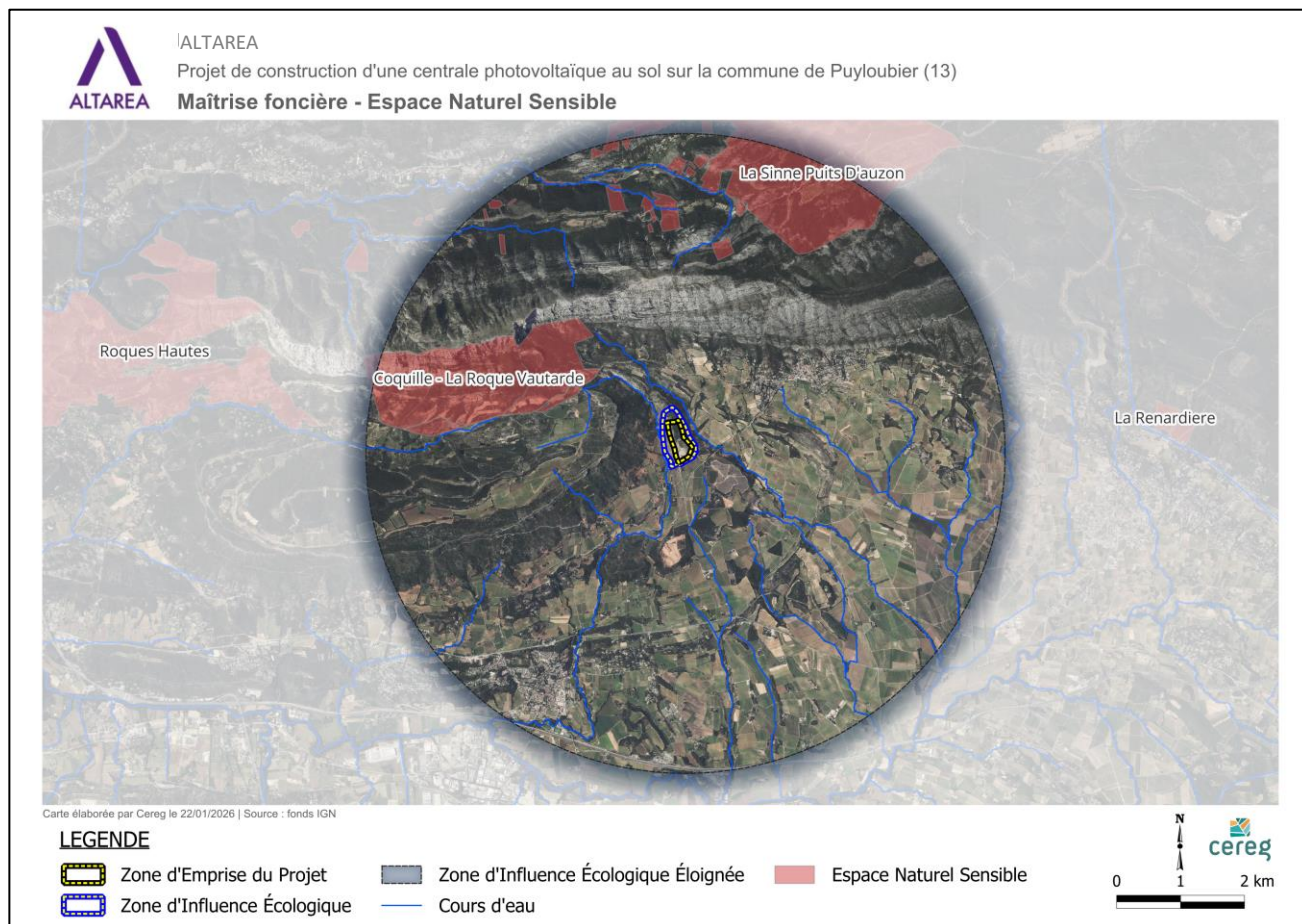


Figure 6 : Maitrise foncière - ENS

B.III. INVENTAIRES REMARQUABLES

La zone d'étude se trouve au droit d'un zonage de type ZNIEFF 2 et ZICO.

La **ZICO « Montagne Sainte Victoire » (00238)**, située dans l'emprise du projet elle est caractérisée par un vaste ensemble calcaire méditerranéen associant falaises et parois rocheuses, garrigues ouvertes, pelouses sèches xérophiles, forêts claires de chênes et pinèdes, ainsi que des lisières et éboulis. Cette mosaïque d'habitats accueille une avifaune patrimoniale remarquable, notamment des rapaces et oiseaux rupestres tels que l'Aigle de Bonelli, le Circaète Jean-le-Blanc, le Faucon pèlerin et le Grand-duc d'Europe, ainsi que de nombreux passereaux méditerranéens. Le site présente également des enjeux élevés pour l'herpétofaune, avec la présence de la **Tortue d'Hermann**, pour les chiroptères, notamment le **Minioptère de Schreibers**, et pour la flore calcicole patrimoniale, en particulier l'**Astragale de Marseille (Astragalus massiliensis)**, espèce endémique à très fort enjeu de conservation.

La **ZNIEFF de type 2 « Montagne Sainte-Victoire-Plateau du Cengle et des Bréguières -Le Devançon » (N°930012450)**, également située dans l'emprise du projet, s'étend sur environ **2 200 ha** et couvre des crêtes, plateaux et versants méridionaux du massif, avec une amplitude altitudinale allant de **600 m à 1 011 m**. Elle présente une mosaïque de milieux calcaires méditerranéens comprenant falaises, parois rocheuses, landes sommitales, pelouses sèches, garrigues, forêts claires et zones humides temporaires. Cette diversité d'habitats soutient une avifaune patrimoniale (Aigle de Bonelli, Faucon pèlerin, Circaète Jean-le-Blanc), une herpétofaune notable (Psammodrome d'Edwards), des chiroptères d'intérêt (Grand Rhinolophe) et une flore calcicole patrimoniale (Gaillet sétacé, Salicaire à trois bractées).

Situé à 3,2 km du site, La ZNIEFF de type 2 « **Massif de Concors, Plateau de Peyrolles, Montagne des Ubacs, Bois du Ligoures » (N°930020221)**, s'étend sur environ 12 399 ha et couvre collines, plateaux et versants boisés avec une mosaïque de milieux méditerranéens comprenant forêts de chênes verts et pubescents, pinèdes, pelouses sèches, falaises et éboulis. Ces habitats soutiennent une avifaune patrimoniale (Aigle royal), des chiroptères cavernicoles (Grand Rhinolophe, Minioptère), une herpétofaune des milieux ouverts (Psammodrome d'Edwards) et une flore calcicole patrimoniale.

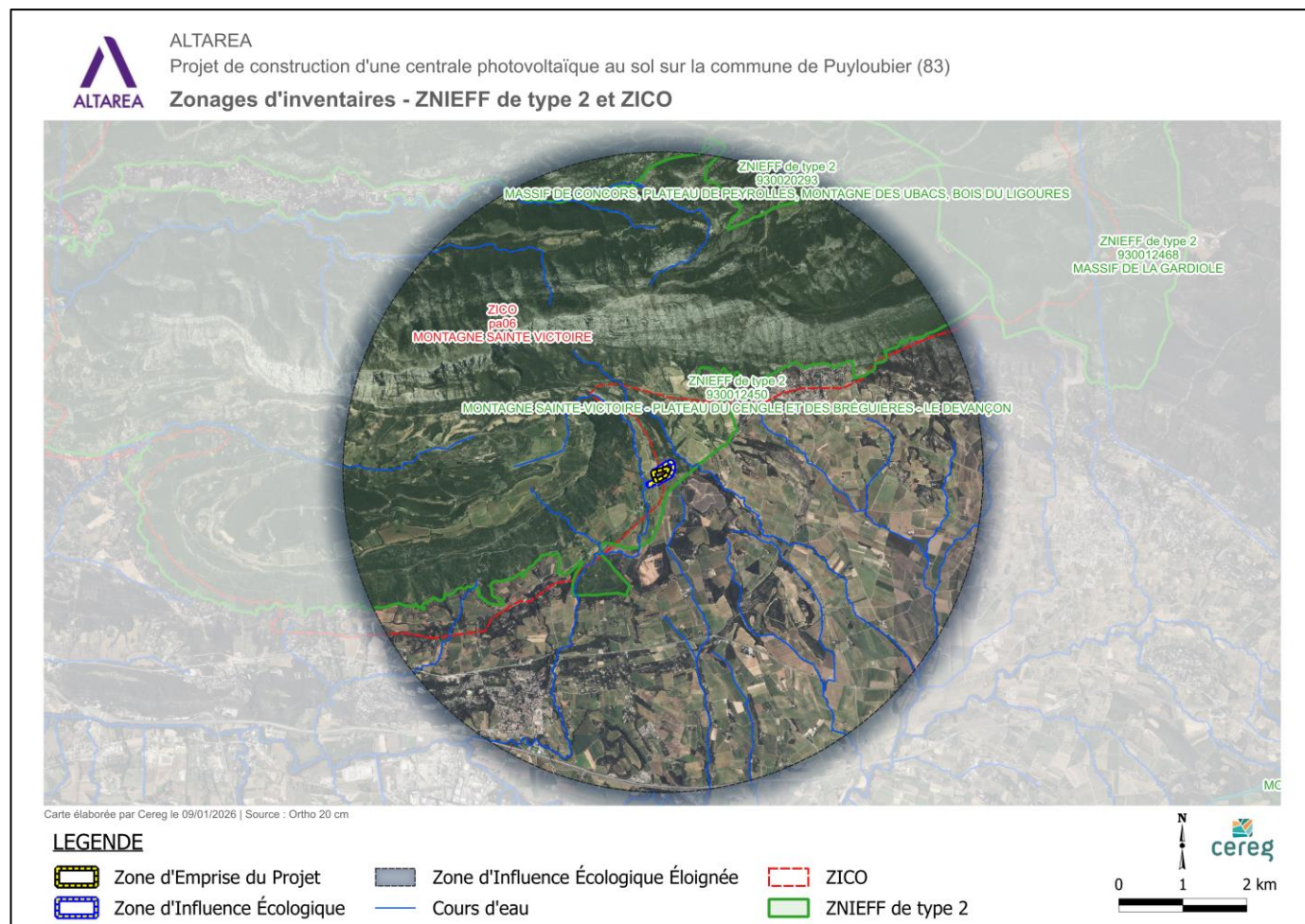


Figure 7 : Inventaires remarquables situés à proximité de la zone d'étude – ZNIEFF 2 et ZICO

Des ZNIEFF de type 1 se trouvent également à proximité :

Située à environ 1,8 km au Nord du site, la ZNIEFF de type 1 « **Crêtes De La Montagne Sainte-Victoire, La Citadelle** » (N°930020503), La ZNIEFF s'étend sur **environ 181 ha**, avec une amplitude altitudinale comprise entre **600 m et 1011 m**, et couvre la ligne de crête orientale du massif, caractérisée par des **crêtes, falaises, parois rocheuses et forêts méditerranéennes** typiques autour du col des Portes et du site de la Citadelle. Ces milieux naturels abritent une flore patrimoniale méditerranéenne et endémique (Genêt de Lobel, Anthémis de Gérard, Gagée du Portugal), une avifaune de milieux ouverts et rupestres (Traquet oreillard, Alouette lulu, Bruant fou), des mammifères et chiroptères remarquables (Loup gris, Genette commune, Grand Rhinolophe) ainsi qu'une riche entomofaune et herpétofaune associée aux **pelouses sèches et éboulis karstiques**.

Elle est située à environ 3,5 km au nord du site, la **ZNIEFF de type 1 « Vallons des Masques, de Figonne, Des Massacans, de L'orge et des Seauves » (N° 930020221)**. Elle s'étend sur environ **1 850 ha** et couvre des vallons et versants méridionaux du massif calcaire de l'arrière-pays provençal, avec des altitudes variantes entre **200 m et 650 m**. Elle se caractérise par une mosaïque de **forêts méditerranéennes (chênes verts et pubescents, pinèdes), garrigues, pelouses sèches, éboulis et zones humides temporaires**, offrant une grande diversité d'habitats naturels. Ces milieux abritent une avifaune patrimoniale (Faucon pèlerin, Circaète Jean-le-Blanc), une herpétofaune notable (Psammodrome d'Edwards), des chiroptères d'intérêt (Grand Rhinolophe) et une flore calcicole et rupicole patrimoniale (Gaillet sétacé, Salicaire à trois bractées).

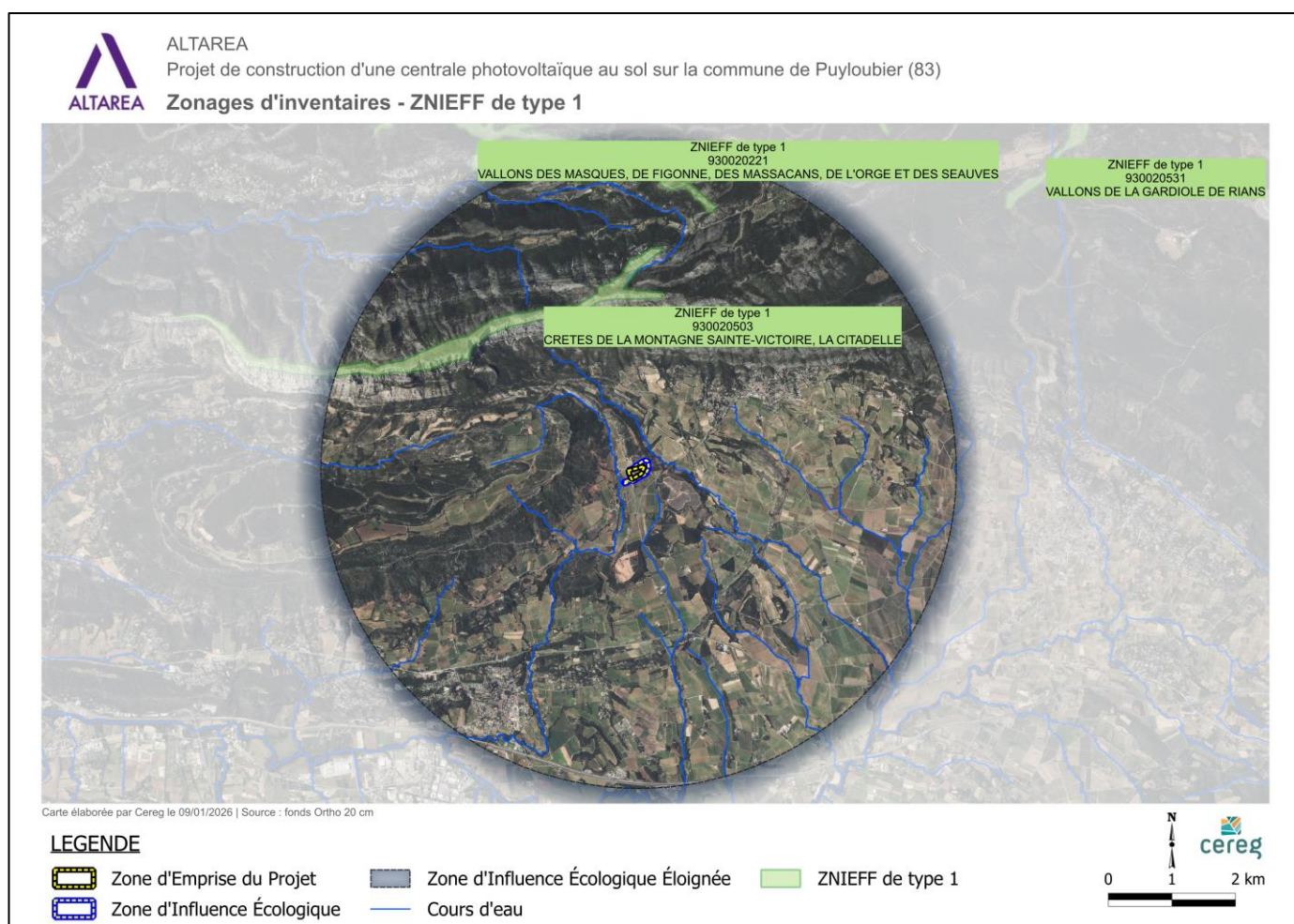


Figure 8 : Inventaires remarquables situés à proximité de la zone d'étude – ZNIEFF 1

B.IV. PLAN NATIONAL D' ACTIONS (PNA)

Plusieurs **Plans Nationaux d'Actions (PNA)** concernent des espèces patrimoniales susceptibles d'être présentes ou d'utiliser le territoire élargi autour du site d'étude. Toutefois, il est à noter que **les données spatialisées associées aux PNA sont souvent partielles, hétérogènes ou non disponibles sous format SIG (shapefile)**. En conséquence, l'analyse a été menée à partir des **données cartographiques disponibles**, complétées par une **analyse bibliographique** et par l'exploitation de cartes issues de rapports, d'atlas régionaux et de documents produits par les structures animatrices des PNA.

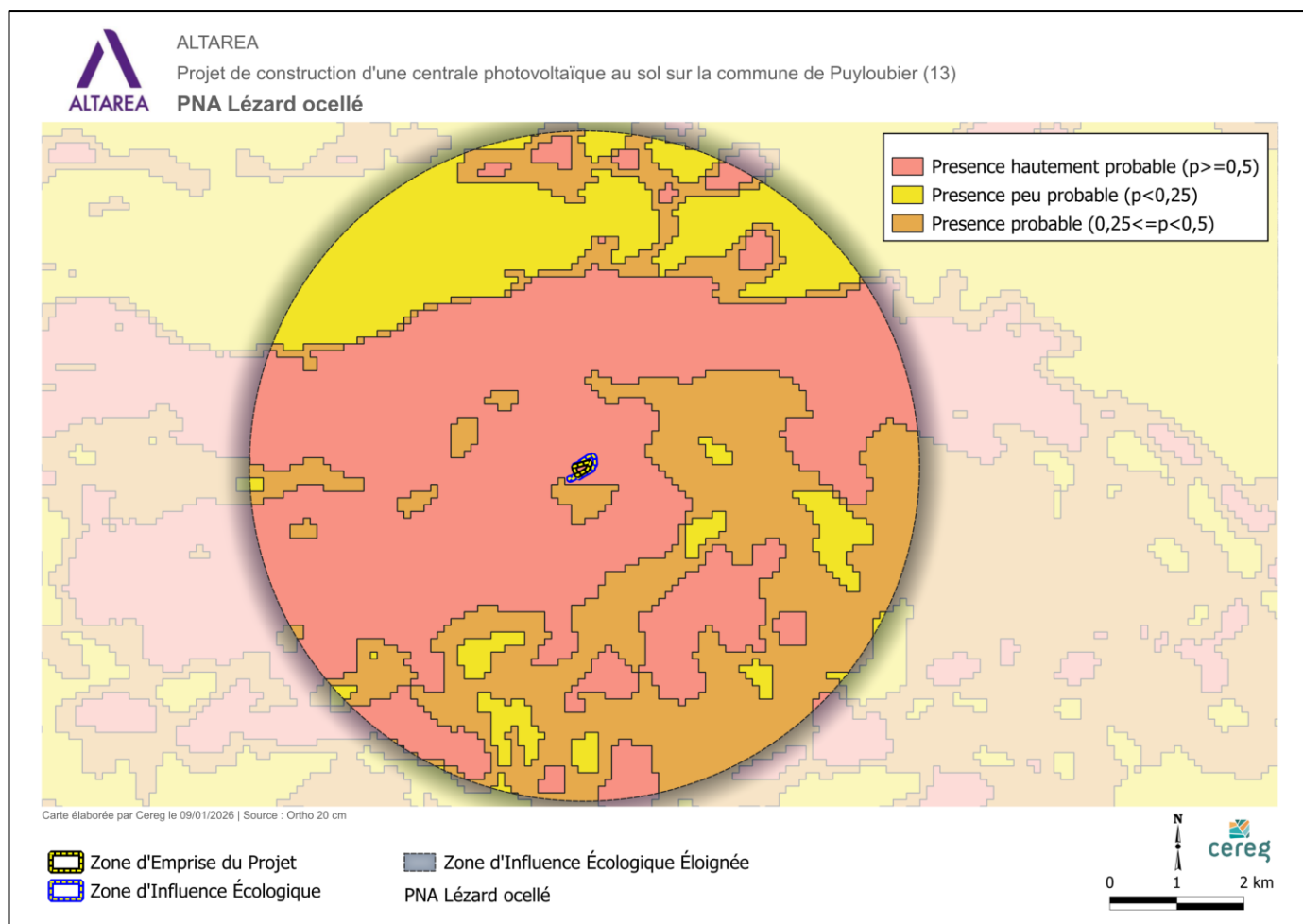


Figure 9 : Localisation des Plans Nationaux dédiés à au Lézard ocellé

Le **PNA du Lézard ocellé** indique une **probabilité de présence hautement probable** dans le périmètre du site d'étude, en lien avec la présence de milieux ouverts, de garrigues, de friches et de zones pierreuses favorables à l'espèce. Les cartes de probabilité issues du PNA, bien que non exhaustives, montrent une continuité d'habitats favorables autour de l'emprise du projet, suggérant un enjeu potentiel pour cette espèce protégée.

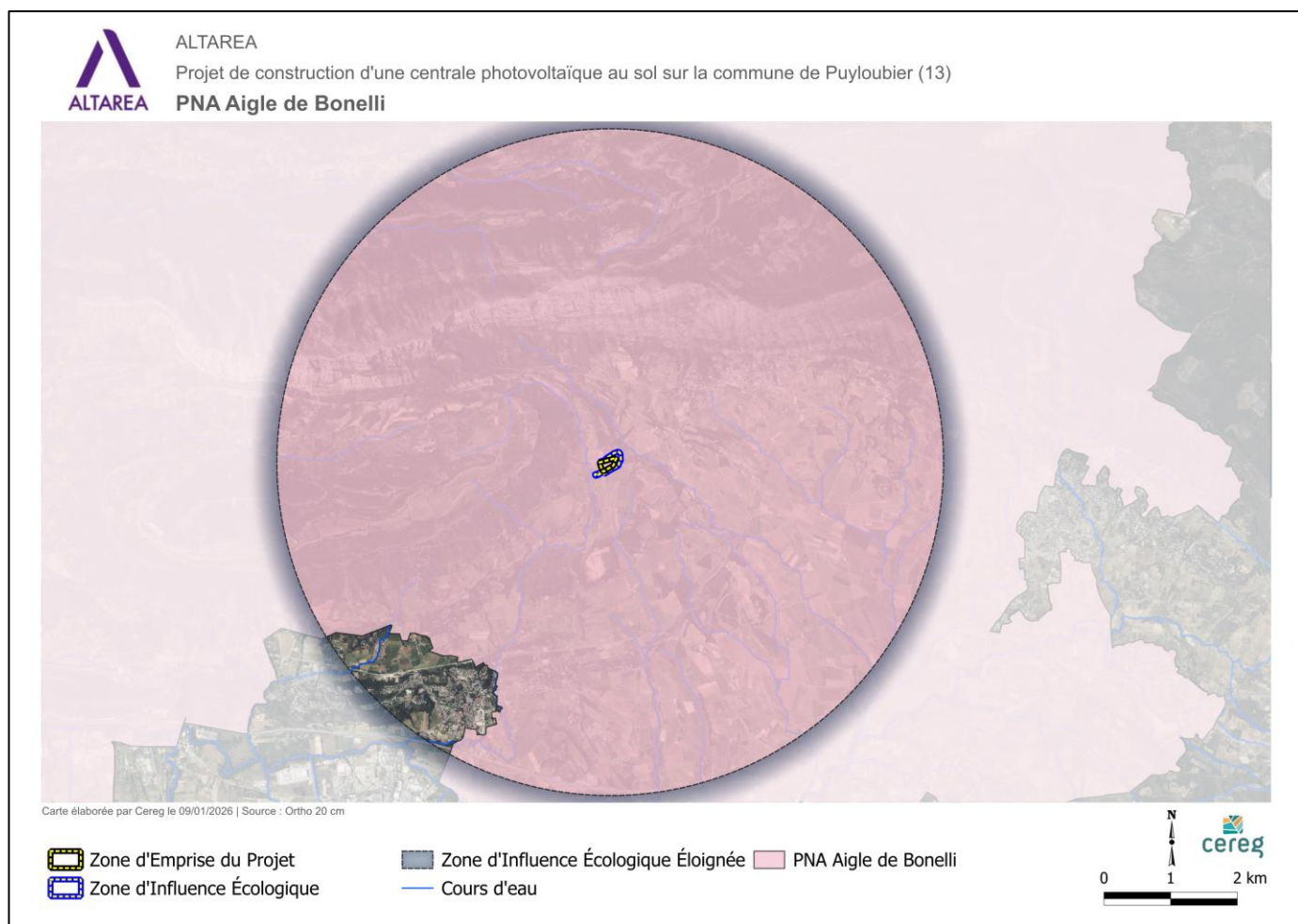


Figure 10 : Localisation du Plan National dédié à l'Aigle de Bonelli

Le zonage du **Plan National d'Actions de l'Aigle de Bonelli** se situe sur le site d'étude. Aucune aire de nidification connue ni site de reproduction identifié n'est localisé à proximité immédiate de l'emprise du projet d'après les données disponibles. On peut déduire que le contexte paysager local, marqué par la présence de massifs calcaires, de vallons et de milieux ouverts, est susceptible d'être **utilisé comme zone de chasse ou de transit** par l'espèce.

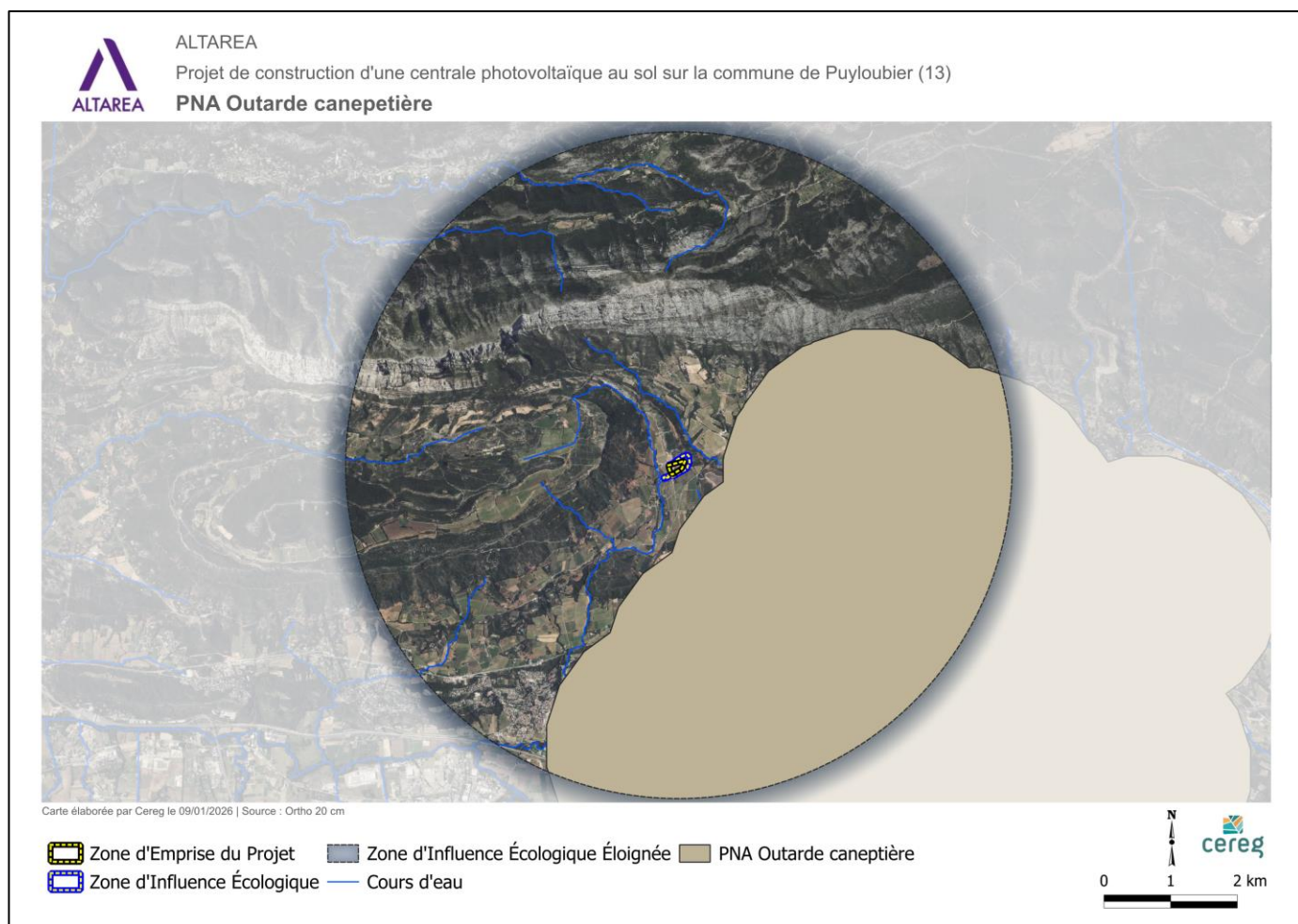


Figure 11 : Localisation du Plan National dédié à l'Outarde canepetière

Le zonage du **Plan National d'Actions de l'Outarde canepetière** se situe sur le site d'étude. Aucune aire de nidification connue ni site de reproduction identifié n'est localisé à proximité immédiate de l'emprise du projet d'après les données disponibles.

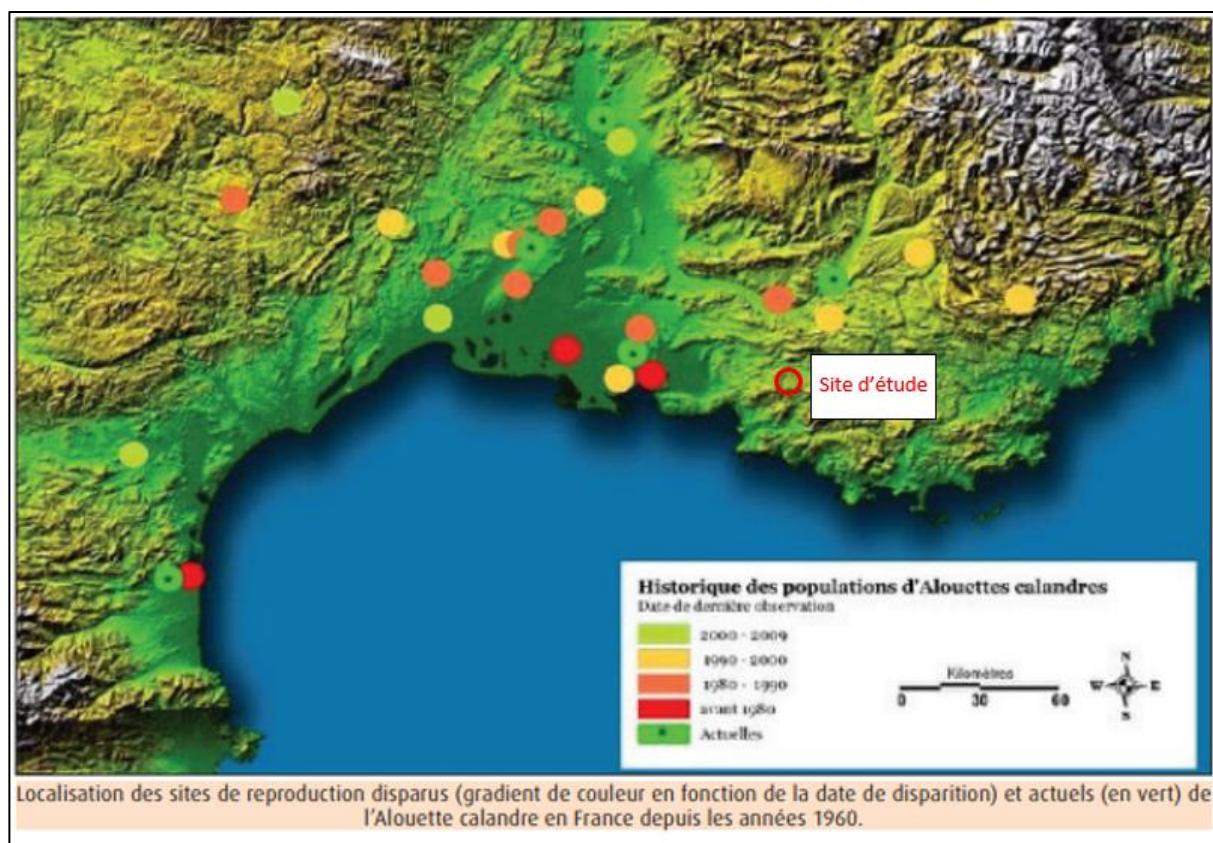


Figure 12 : Sites de reproduction de l'Alouette Calandre tirées du rapport du PNA du Ganga cata et de l'Alouette calandre par la DREAL PACA

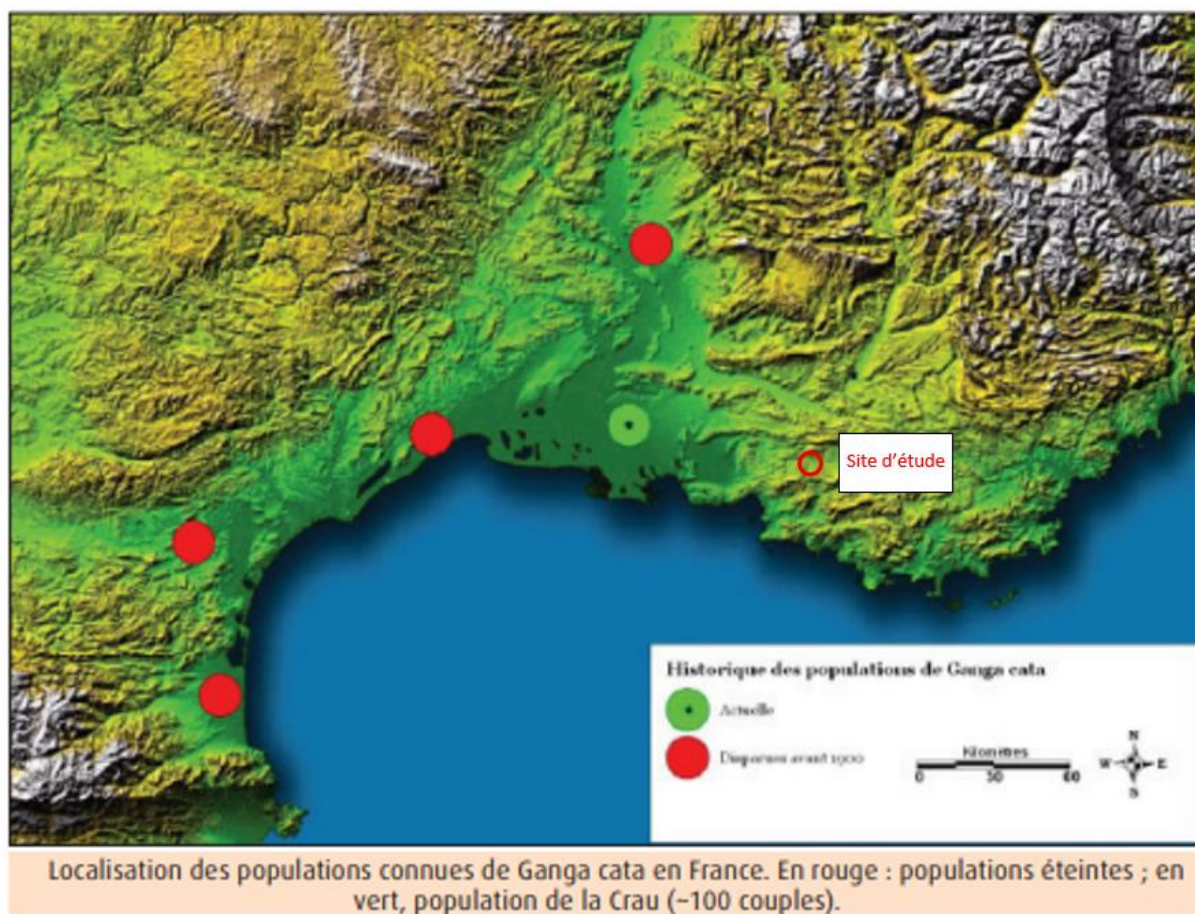


Figure 13 : Sites de reproduction du Ganga cata tirées du rapport du PNA du Ganga cata et de l'Alouette calandre par la DREAL PACA

Les données relatives au **Ganga cata** et à l'**Alouette calandre** témoignent d'une disparition progressive des populations nicheuses sur une grande partie du territoire national, avec des noyaux relictuels très localisés (notamment en Crau). Bien qu'aucune population actuelle ne soit identifiée à proximité du site d'étude, ces éléments traduisent la sensibilité des espèces de milieux ouverts méditerranéens face aux modifications d'occupation du sol.

Au regard des données issues des PNA disponibles, le **Lézard ocellé**, l'**Aigle de Bonelli** et l'**Outarde canepetière** apparaissent comme les espèces les plus susceptibles d'être présentes sur le site d'étude, en lien avec la nature des habitats locaux. En revanche, le Ganga cata et l'Alouette calandre sont peu susceptibles d'y être observés, leurs populations étant localisées à distance et les habitats du site se révélant peu favorables à leur accueil.

B.V. AUTRES ZONAGES

B.V.1. Schéma Régional de Cohérence Ecologique - SRADDET

Le site d'étude est **inclus au sein d'un réservoir de biodiversité ouvert identifié par le SRCE**, correspondant à la conservation des formations de prairies, pelouses, friches ou cultures traditionnelles riche en espèces.

Ce réservoir joue un rôle majeur pour la biodiversité locale, en tant que zone de refuge, d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces inféodés aux milieux ouverts, semi-ouverts et généralistes. Il s'inscrit dans un réseau fonctionnel structuré par des vallons et des cours d'eau contribuant aux continuités écologiques à l'échelle locale et inter-massifs.

La localisation du projet au cœur de ce réservoir implique un enjeu écologique notable, nécessitant une attention particulière quant au **maintien des fonctionnalités écologiques et à la limitation des effets de fragmentation**.

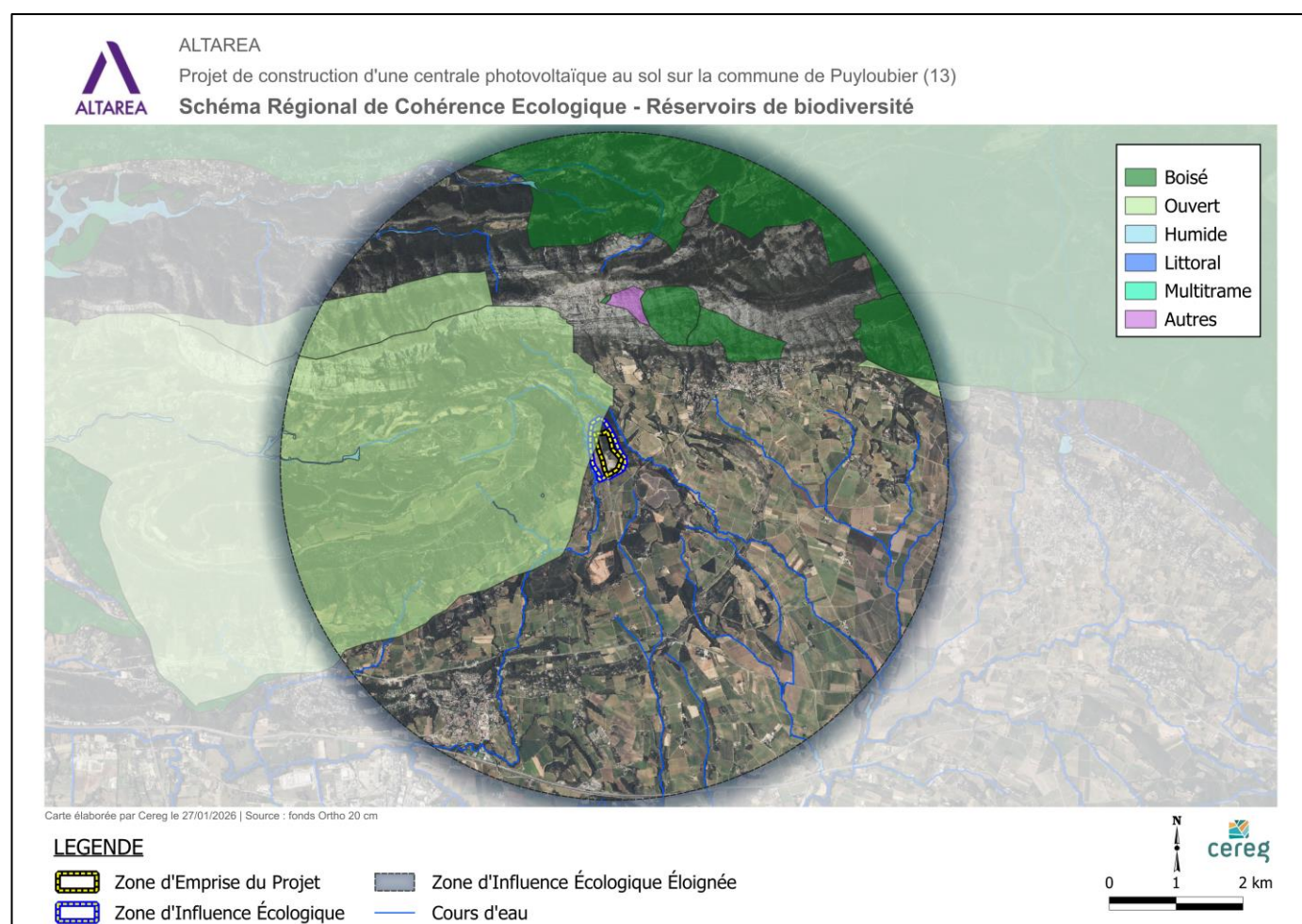


Figure 14 : Éléments du SRCE situés à proximité de la zone d'étude – Réservoirs de biodiversité

Le **SRCE** identifie la zone d'étude comme étant concernée par un **corridor écologique de milieux ouverts**, assurant la connexion entre les espaces agricoles, les friches et les secteurs ouverts du piémont de la montagne Sainte-Victoire. Ce corridor s'inscrit dans la continuité des mosaïques de milieux ouverts existantes et participe aux **déplacements de la faune associée aux habitats ouverts** à l'échelle locale. L'emprise du projet, bien qu'insérée au sein de ce corridor identifié, concerne des secteurs à **fonctionnalité écologique limitée**, sans constituer un axe structurant des continuités écologiques. Néanmoins, cette situation confère au site un **rôle fonctionnel de transit**, appelant à une **vigilance particulière afin de préserver la perméabilité des milieux ouverts** et d'éviter toute **altération du fonctionnement global du corridor**.

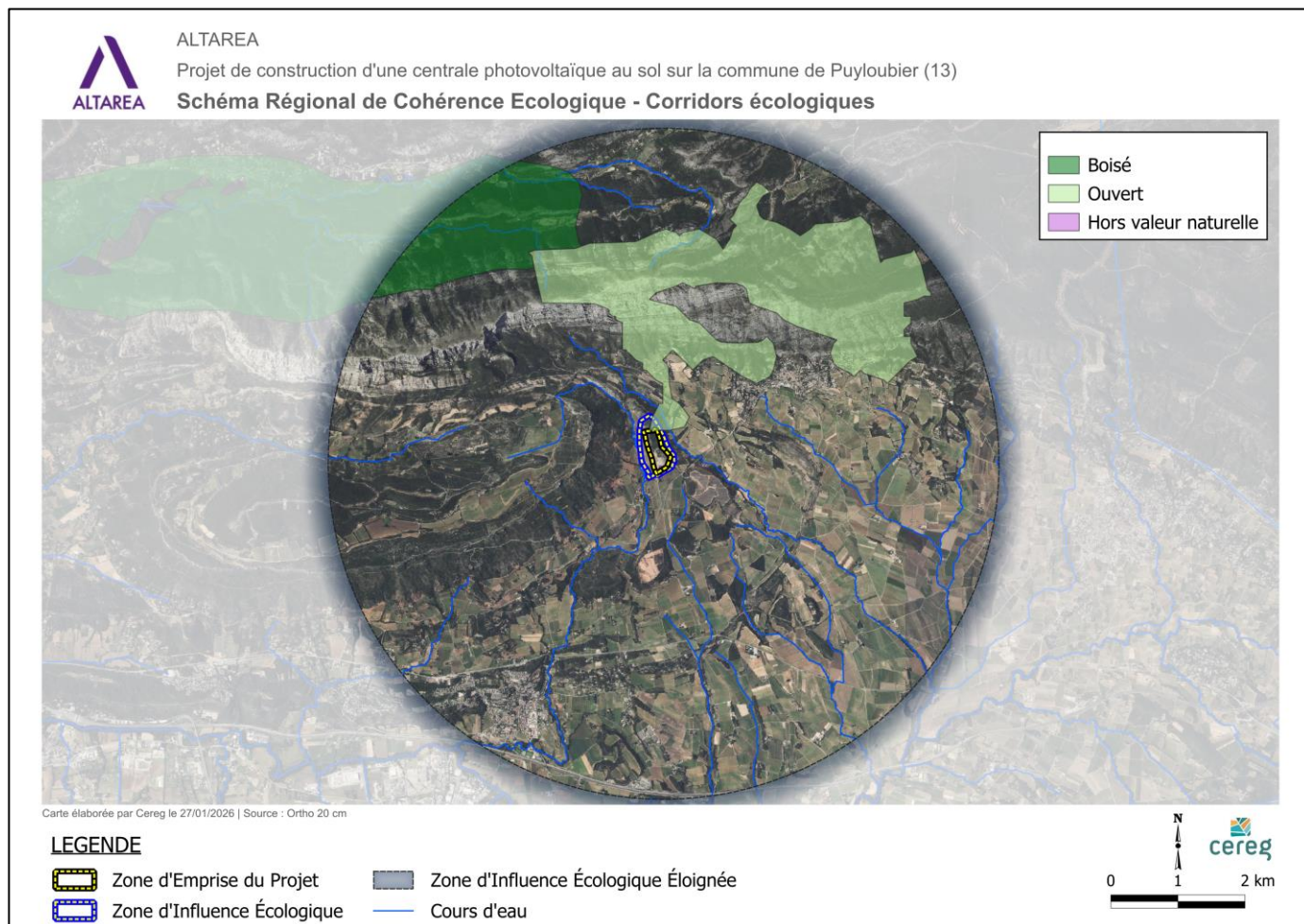


Figure 15 : Éléments du SRCE situés à proximité de la zone d'étude – Corridors écologiques

Le site d'étude est situé au sein d'un **réservoir de biodiversité**, ainsi que d'un **corridor écologique de milieux ouverts identifié par le SRCE**, l'emprise du projet concernant exclusivement des **milieux de friches et de garrigues basses**. Les impacts sur les continuités écologiques restent ainsi **limités et localisés**, néanmoins la **localisation du projet au sein de ce maillage écologique fonctionnel** implique une attention particulière afin de **préserver la perméabilité des milieux**, d'éviter toute **fragmentation supplémentaire des habitats ouverts** et de maintenir les **fonctionnalités de déplacement de la faune**.

B.V.2. Zones humides

D'après l'analyse cartographique des **zones humides potentielles et avérées**, aucune zone humide ni aucun milieu à caractère **potentiellement humide n'est identifié au sein de l'emprise du projet**. Les secteurs présentant une **probabilité humide** recensés à proximité du site sont principalement liés à la présence de **cours d'eau temporaires**, actifs lors d'épisodes de fortes pluies, ainsi qu'aux **écoulements de surface issus du bassin versant de la montagne Sainte-Victoire**. Le projet n'est donc **pas de nature à impacter des zones humides**, et aucune incidence significative n'est attendue sur ces milieux.

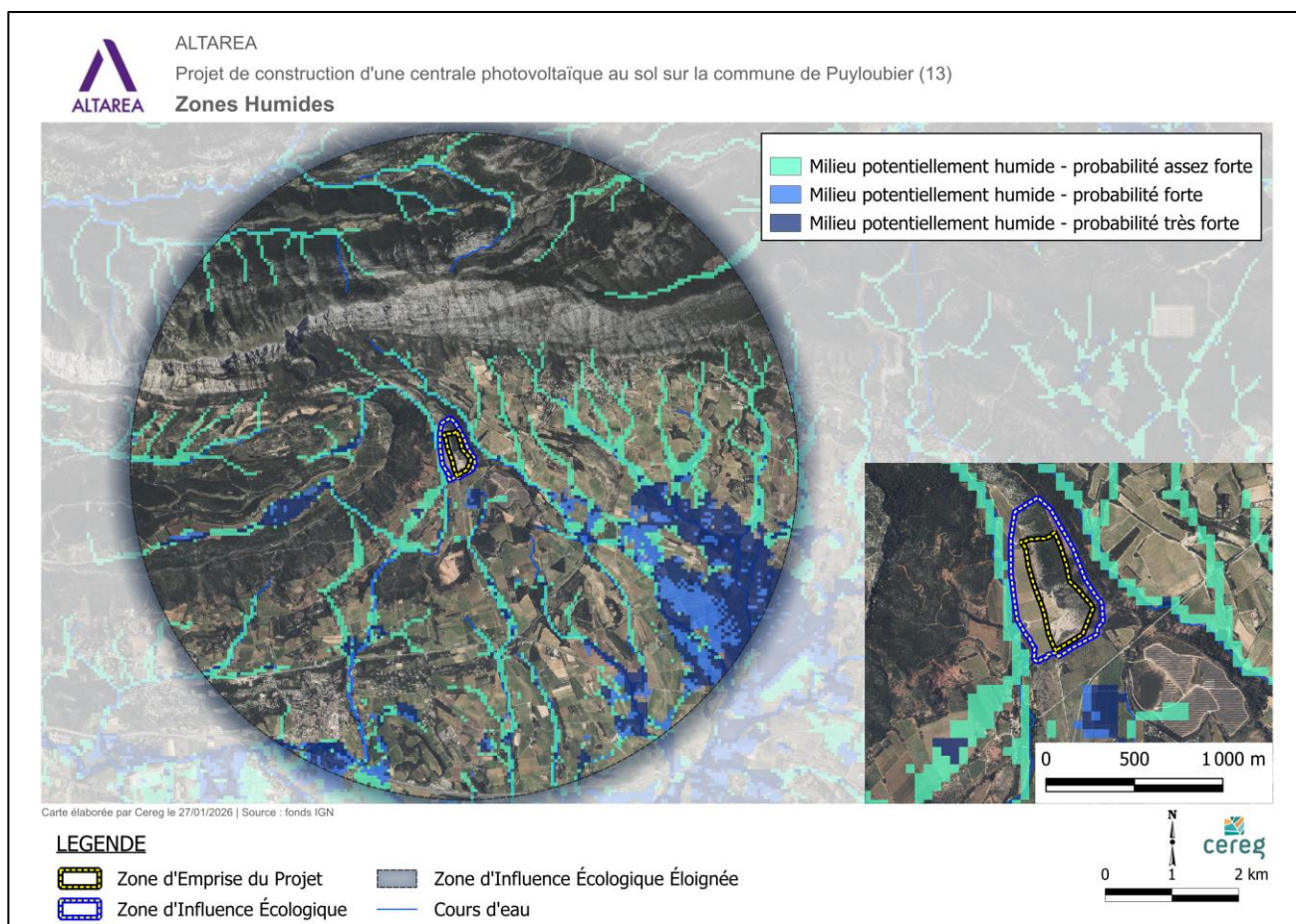


Figure 16 : Zones humides situées à proximité de la zone d'étude

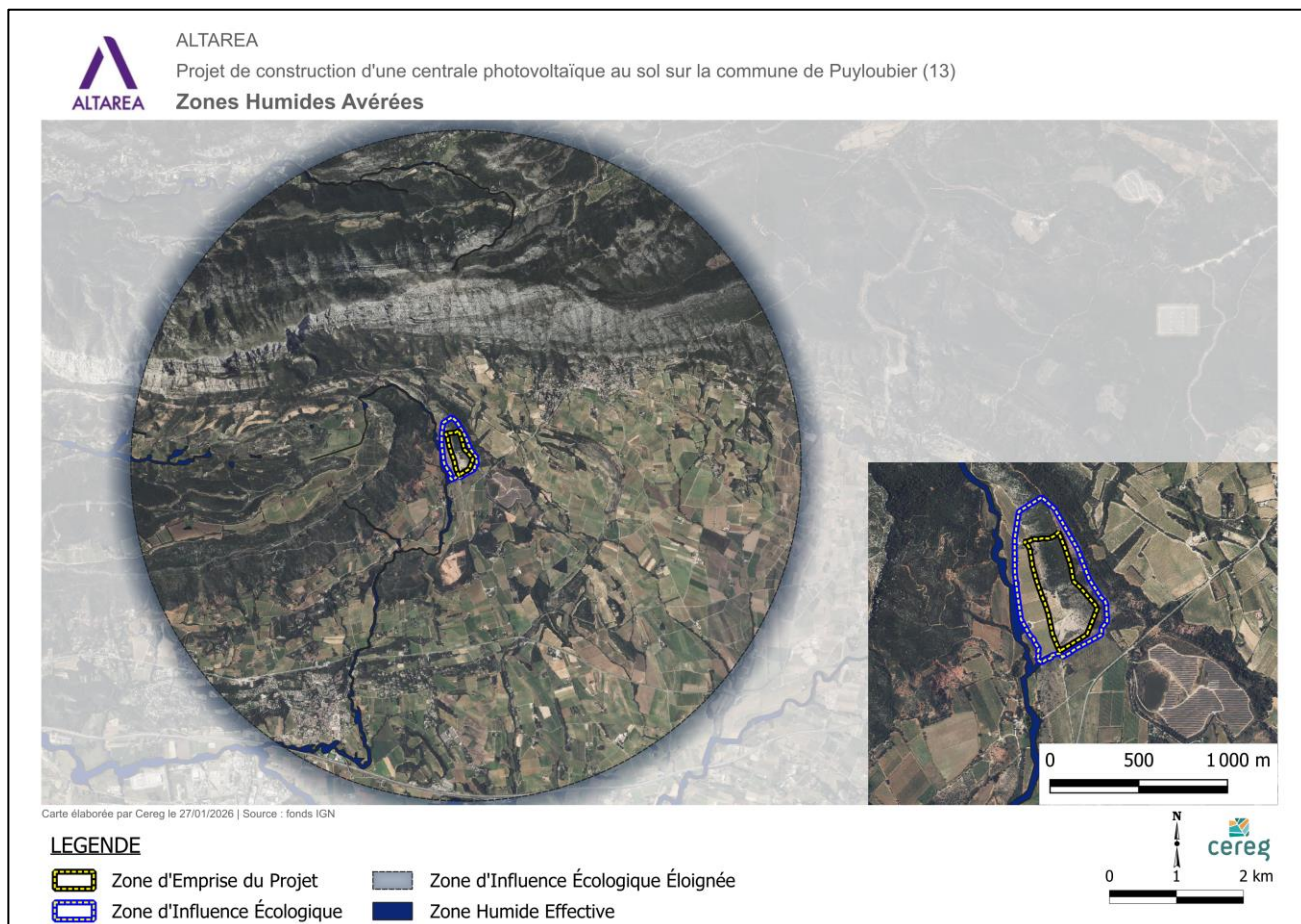


Figure 17 : Zones humides avérées à proximité de la zone d'étude

A RETENIR

La zone d'étude ne se situe dans aucun périmètre de protection relevant directement du réseau Natura 2000. Le site Natura 2000 le plus proche, « Montagne de la Sainte-Victoire » (Directives Habitats et Oiseaux), est toutefois localisé à environ 100 mètres au nord du projet.

Par ailleurs, la zone d'étude est située à moins de 200 mètres de plusieurs forêts communales ainsi que d'Espaces Naturels Sensibles (ENS), ce qui confère au secteur un contexte écologique sensible à l'échelle locale.

La zone d'étude est incluse dans la ZICO « Montagne Sainte-Victoire » ainsi que dans une ZNIEFF de type II. Aucun périmètre de type ZNIEFF de type I n'est directement concerné par l'emprise du projet. Elle se situe néanmoins à proximité immédiate de plusieurs ZNIEFF de type II, notamment « Montagne Sainte-Victoire – Plateau du Cengle et des Bréguières – Le Devançon ». Ces zonages correspondent à de vastes ensembles naturels structurants à l'échelle régionale, sans qu'un lien fonctionnel direct n'ait été identifié avec l'emprise du projet à ce stade.

Concernant les Plans Nationaux d'Actions (PNA), plusieurs espèces patrimoniales sont susceptibles d'utiliser le territoire élargi autour du site. Le Léopard ocellé apparaît comme l'espèce présentant le potentiel de présence le plus élevé, en lien avec la nature des habitats en friche et des milieux ouverts environnants. L'Aigle de Bonelli constitue également un enjeu potentiel indirect : le site pourrait être utilisé ponctuellement comme zone de chasse ou de transit, d'autant plus que cette espèce est citée comme remarquable au sein des différents zonages présents autour du site. Le PNA Outarde canepetière est signalé à proximité du site ; toutefois, les habitats présents sur le site et dans son environnement immédiat ne sont pas favorables à cette espèce.

En revanche, le Ganga cata et l'Alouette calandre sont peu susceptibles d'être présents, leurs populations étant localisées à distance et les habitats du site étant globalement peu favorables à leur accueil.

Au regard de la trame verte et bleue, le site d'étude est inclus dans un réservoir de biodiversité ouvert identifié par le SRCE. L'emprise du projet concerne exclusivement des milieux ouverts à semi-ouverts, qui participent pleinement au fonctionnement écologique local. Un corridor écologique ouvert est également identifié au droit du site. Les impacts potentiels sur les continuités écologiques sont donc avérés et susceptibles de remettre en cause, à une certaine échelle, le fonctionnement global de la trame verte.

Par ailleurs, plusieurs zones à potentiel humide fort à très fort ont été identifiées à proximité immédiate du site, et une zone humide effective est localisée à moins de 100 mètres de l'emprise du projet. Les enjeux hydrauliques et écologiques associés à ces milieux devront être pris en compte dans la suite du projet.

Globalement, sur la base des données bibliographiques disponibles et des prospections réalisées, la zone d'étude présente un niveau d'enjeux écologiques modéré à fort, avec des sensibilités ciblées principalement liées aux espèces des milieux ouverts méditerranéens, en particulier le Léopard ocellé et l'Aigle de Bonelli.

Ces éléments, ainsi que les données issues de GBIF et d'autres sources bibliographiques, ont été utilisés en complément des observations de terrain afin d'établir le présent pré-diagnostic écologique.

C. RELEVES DE TERRAIN



C.I. METHODOLOGIE D'ETUDE

C.I.1. Conditions de terrain

Les inventaires de terrain ont été réalisés le 15 janvier 2026.

Tableau 1 : Tableau des inventaires de terrain

Intervenant	Spécialité	Groupes biologiques	Date de terrain	Météorologie (T° moy, climat)	Amplitude horaires
Jaouen FRAISSE	Écologue	Vertébrés, amphibiens, invertébrés, reptiles	15/01/2026	7 - 12 °C, Ensoleillé, Venteux	13h - 17h
Henri Ballot	Écologue	Flore, Habitats			

Durant cette phase de prospection, l'intégralité de la surface de la zone d'étude a été parcourue. Bien que la période d'inventaire ne soit pas favorable à la plupart des taxons, l'expertise de terrain permet par le croisement bibliographique de conforter les potentialités faunistiques et floristiques ainsi que les types d'habitats et donc les enjeux écologiques.

Différentes investigations ont été menées :

- **Localisation et délimitation des divers habitats naturels** : ces habitats ont par la suite été caractérisé selon la typologie EUNIS.
- **Inventaire des espèces végétales présentes** : l'ensemble de la flore observée sur le terrain a été listée.
- **Inventaire des espèces animales présentes** : les observations de la faune ont été réalisées à la vue ainsi qu'à l'écoute pour dresser une liste exhaustive des espèces présentes sur le site.

C.I.2. Evaluation de l'enjeu de conservation

C.I.2.1. Enjeu régional

Cette évaluation repose sur trois critères :

- **Protection juridique** : Niveau de protection de l'espèce à l'échelle européenne, nationale, régionale voire départementale.
- **Responsabilité** : Inscription de l'espèce sur liste rouge (nationale ou régionale), existence d'un PNA pour l'espèce (Plan National d'Action) ou espèce déterminante ZNIEFF.
- **Sensibilité écologique** : Taille de l'aire de répartition de l'espèce, son amplitude écologique (capacité de tolérance de l'espèce face à un changement environnemental), son abondance (niveau de rareté) et la tendance des populations.

A partir de ces trois éléments, six niveaux d'enjeux peuvent être attribués :

Tableau 2 : Critères de définition des différents niveaux d'enjeux régionaux de conservation

Enjeu régional de conservation	Critères de définition
Très fort	Espèces bénéficiant d'un statut de protection réglementaire et à haute responsabilité nationale ou régionale.
Fort	Espèces bénéficiant d'un statut de protection réglementaire et un niveau de responsabilité national ou régional élevé.
Modéré	Espèces non obligatoirement protégées et dont la responsabilité nationale ou régionale est modérée. Leur aire de distribution est limitée et/ou la tendance des populations est en déclin.
Faible	Espèces éventuellement protégées mais à faible niveau de responsabilité au niveau national ou régional.
Très faible	Espèces non protégées ou espèces adaptées aux milieux anthropisés.
Nul	Espèces allochtones ou exotiques envahissantes.

La détermination du niveau d'enjeu régional pour les espèces recensées a été effectué sur la base des critères présentés ci-dessus en s'inspirant de la méthode de hiérarchisation des espèces protégées développée par la DREAL validée en CSRPN le 17/09/2019.

C.I.2.2. Enjeu local

En complément de l'enjeu régional des espèces, un enjeu local de conservation a été attribué à chacune des espèces identifiées durant la prospection de terrain afin d'évaluer l'importance de la préservation de l'espèce à l'échelle de la zone d'étude.

Tableau 3 : Critères de définition des différents niveaux d'enjeux locaux de conservation

Enjeu local de conservation	Critères de définition
Très fort	La zone d'étude représente un refuge pour l'espèce à l'échelle européenne, nationale et/ou régionale (intègre toutes les espèces endémiques du territoire).
Fort	La répartition européenne, nationale ou régionale de l'espèce peut être vaste mais la zone d'étude abrite un effectif significatif de la population locale et l'habitat joue un rôle important dans au moins une partie du cycle biologique de l'espèce.
Modéré	L'aire de distribution des espèces est limitée et/ou la tendance des populations est en déclin.
Faible	Les espèces réalisent leur cycle de vie au sein d'un habitat présent dans la zone d'étude mais ce dernier est très bien représenté sur le territoire à l'échelle locale ou ces espèces disposent d'une forte valence écologique (capacité d'adaptation au changement environnemental).
Très faible	Espèces non protégées ou espèces adaptées aux milieux anthropisés ne réalisant pas leur cycle de vie au sein des habitats contenus dans la zone d'étude (ex : survol occasionnel)
Nul	Espèces allochtones ou exotiques envahissantes.

C.II. BASES DE DONNEES CONSULTEES

Afin de compléter l'inventaire réalisé sur le terrain, diverses bases de données ont été consultées afin de pouvoir identifier les espèces à enjeu potentielles pouvant être retrouvées sur la zone d'étude tout au long de l'année.

Tableau 4 : Bases de données consultées

Structure	Date de consultation	Lien de consultation	Type de données récoltées
SINP Occitanie	02/02/2026	https://sinp-occitanie.fr/	Données ornithologiques, mammalogiques, herpétologiques, batrachologiques, entomologiques, floristiques
Biodiv'Occitanie	02/02/2026	https://biodiv-occitanie.fr/	
Faune France	02/02/2026	https://www.faune-france.org/	
GBIF France	02/02/2026	https://www.gbif.fr/	
ZNIEFF	02/02/2026	/	
N2000	02/02/2026		

C.III. RESULTATS DES RELEVES DE TERRAIN

C.III.1. Habitats

Au total, **cinq habitats** ont été recensés au sein de la zone d'étude. Pour chacun d'entre eux, une correspondance avec la nomenclature EUNIS a été réalisée et un intérêt écologique a été attribué. Un fort enjeu écologique renvoie à une forte naturalité du milieu. A contrario, un faible enjeu écologique correspond à des milieux majoritairement anthropisés.

Tableau 5 : Habitats identifiés sur la zone d'étude

Intitulé de l'habitat	Code EUNIS	Descriptif	Enjeu écologique régional	Enjeu écologique local
Zone d'étude				
Garrigues	F6	Formations arbustives généralement basses, développées principalement sur des sols calcaires, caractérisées par une canopée ouverte laissant apparaître des zones de sol nu. Elles abritent le plus souvent une forte diversité d'espèces annuelles hivernales.	Modéré	Modéré
Garrigues occidentales	F6.1	Formations arbustives méditerranéennes basses, développées sur sols calcaires, à structure ouverte. Elles sont caractérisées par une mosaïque de ligneux bas, de zones de sol nu et d'une strate herbacée riche en espèces annuelles	Modéré	Modéré
Forêt de feuillus sempervirents	G2	Formations forestières dominées par des feuillus sempervirents, généralement denses, structurées en canopée fermée. Elles se développent sous climat méditerranéen et présentent un sous-bois plus ou moins développé.	Modéré	Fort
Pinèdes à <i>Pinus halepensis</i>	G3.74	Forêts ouvertes à semi-ouvertes dominées par le pin d'Alep, généralement sur sols secs et pauvres. Elles présentent un sous-bois clair, souvent composé d'arbustes méditerranéens et d'une strate herbacée adaptée aux conditions arides.	Modéré	Fort
Champs de blocs	H5.37	Milieux rocheux composés de blocs et d'éboulis, souvent calcaires, offrant peu de couverture végétale continue. Ces habitats abritent des espèces pionnières adaptées aux conditions sèches et instables.	Modéré	Fort

Les relevés réalisés sur site n'ont pas montré la présence de zone humide.



Figure 18 : Photographies de certains habitats présents sur la zone d'étude

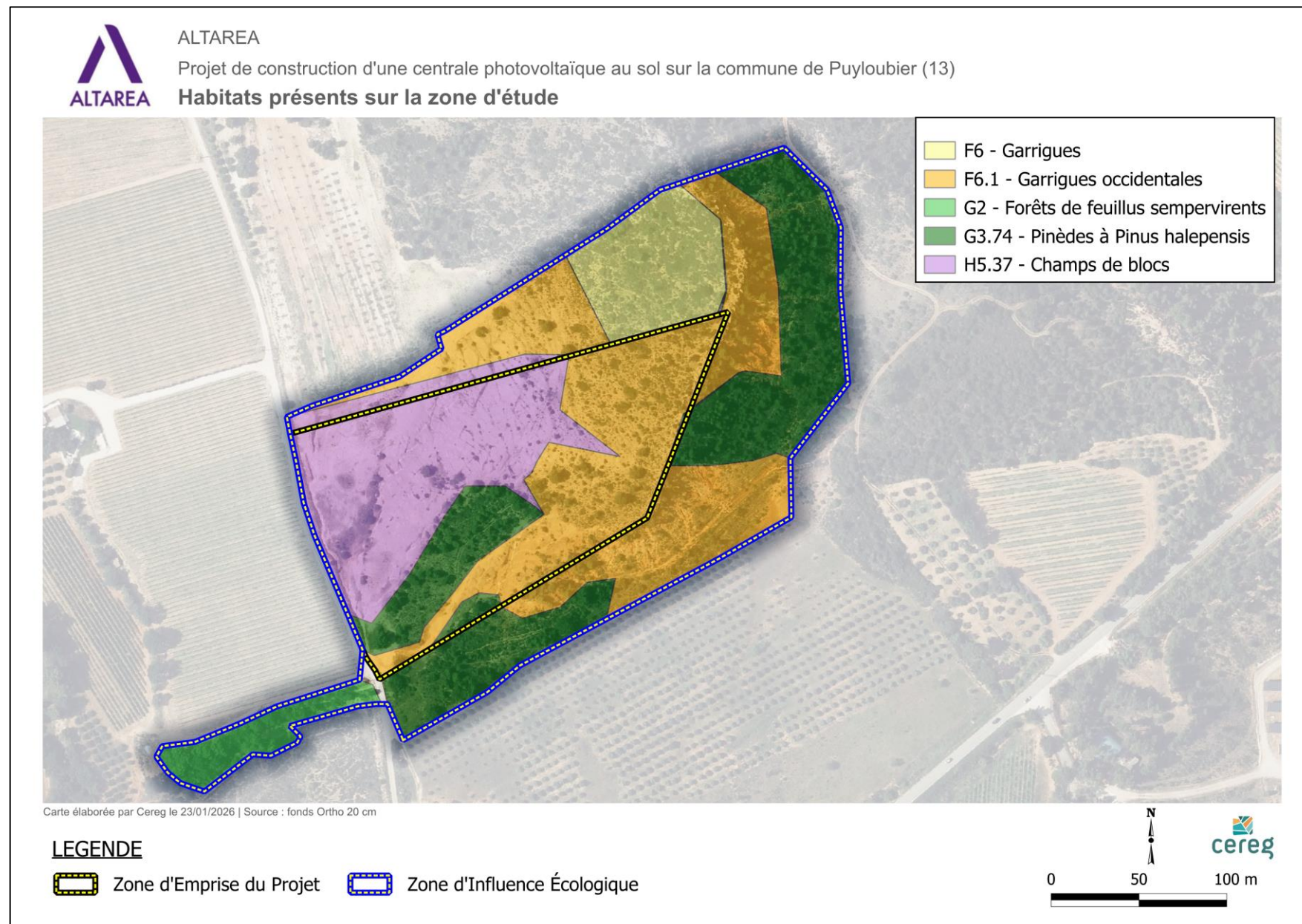


Figure 19 : Cartographie des habitats présents sur la zone d'étude

C.III.2. Flore

Au total, **trente-deux espèces végétales** ont été recensées dans la zone d'étude lors de la prospection de terrain (liste complète en annexe 1). De façon globale, ces espèces sont assez communes et ne bénéficient pas de statut particulier. L'enjeu de conservation local reste **très faible** pour l'ensemble des espèces présentes sur le site.

On note la présence **d'une espèce végétale indicatrice de zones humides** (*Schoenus nigricans* – Choin noirâtre), mais aucune espèce n'est listée en tant qu'espèce déterminante ZNIEFF.

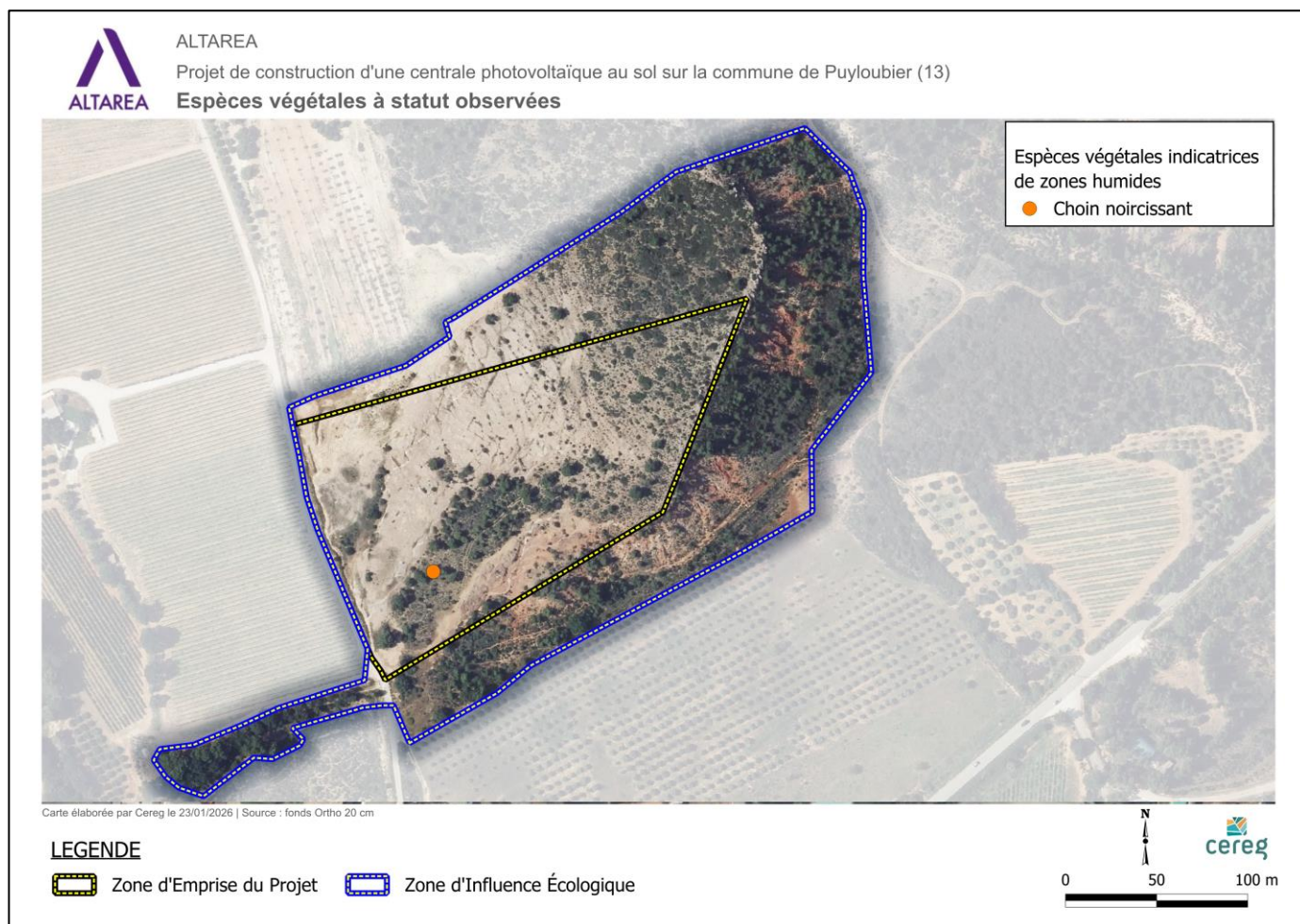


Figure 20 : Espèces végétales à statut observées sur le site - Espèces indicatrices de zones humides

Les données bibliographiques disponibles (GBIF) font état de la présence de **321 espèces végétales dans un rayon de trois kilomètres** autour de la zone d'étude (liste complète présentée en annexe 1). L'ensemble de ces espèces est relativement commun et présente, pour la quasi-totalité, un enjeu de conservation local **très faible**.

Parmi ces espèces, **onze présentent un enjeu régional de conservation modéré à fort (présentées dans le tableau ci-dessous). On recense trois espèces protégées :**

- L'**Anémone couronnée**, espèce typique des milieux ouverts méditerranéens, protégée au niveau national ;
- La **Doradille scolopendre**, espèce de milieux forestiers et rupestres frais, protégée au niveau régional ;
- Le **Ptéris de Crète** (*Pteris cretica*), fougère méditerranéenne rupestre humide, protégée au niveau régional également.

Au regard des habitats recensés sur la zone d'étude, la présence de l'**Anémone couronnée** sur la zone d'étude est jugée **probable**. De plus, c'est la seule espèce dont un individu a été observé à moins d'un kilomètre de la zone d'étude.

En outre, la présence de la **Doradille scolopendre** et du **Ptéris de Crète** reste **potentielle** également sur la zone d'étude.

Tableau 6 : Espèces végétales à enjeux observées dans un rayon de 3 km autour du site

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	C N P N	Espèces de Zone humide	EVEE	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Orlaya grandiflora</i>	Orlaya à grandes fleurs	LC											Modéré	Modéré
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul d'Italie	LC											Modéré	Modéré
<i>Tulipa sylvestris</i>	Tulipe sylvestre	LC						PNA messicoles					Modéré	Modéré
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Doradille scolopendre	LC			protégée				Déterminante ZNIEFF				Modéré	Modéré
<i>Pteris cretica</i>	Ptéris de Crète	LC	VU		protégée				Déterminante ZNIEFF		ZH		Fort	Fort
<i>Ajuga chamaepitys</i>	Bugle petit-pin, Petite ivette	LC											Modéré	Modéré
<i>Vicia pannonica</i>	Vesce de Pannonie	LC											Modéré	Modéré
<i>Anemone coronaria</i>	Anémone couronnée	DD		Article 1									Modéré	Modéré
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot	LC											Modéré	Modéré
<i>Legousia hybrida</i>	Légousie hybride	LC											Modéré	Modéré
<i>Allium rotundum</i>	Ail arrondi	LC											Modéré	Modéré

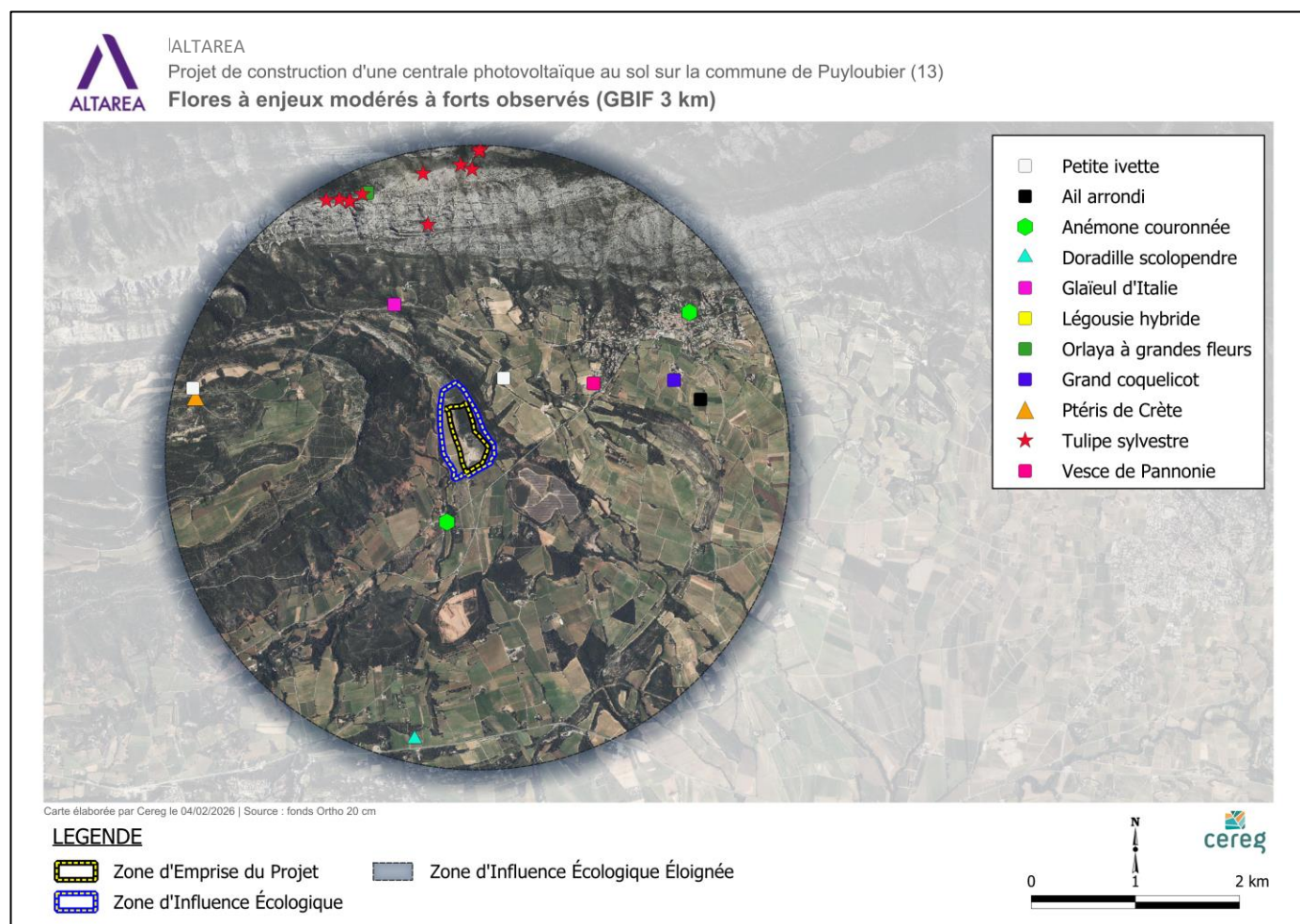


Figure 21 : Observations de flore dans un rayon de 3 km selon la bibliographie (données GBIF)

Au regard des habitats et des espèces observées, les enjeux du site concernant la flore sont considérés comme faibles.

C.III.3. Faune

Au total, **treize espèces animales** ont été contactées dans la zone d'étude lors de la prospection de terrain (liste complète en annexe 2). Il s'agit de **onze espèces d'oiseaux** et **deux espèces de mammifères**, les autres groupes n'ayant pas été observés.

Les données issues de la bibliographie (GBIF) pour la période 2020-2025 ont été utilisées en complément des observations sur site afin de compléter ces dernières et ainsi fiabiliser l'estimation des niveaux d'enjeux associés à chaque groupe.

C.III.3.1. Invertébrés

Le passage sur site n'a permis de recenser aucune espèce d'invertébré, cette absence étant liée à une période de prospection peu favorable.

D'après les données bibliographiques disponibles (GBIF), **321 espèces d'invertébrés sont néanmoins recensées dans un rayon de trois kilomètres** autour de la zone d'étude. La majorité de ces espèces sont communes et présentent un enjeu de conservation régional très faible. Toutefois, **treize espèces se distinguent par un intérêt patrimonial particulier**.

Parmi ces treize espèces, quatre sont intégrées à un Plan National d'Actions (PNA), six sont déterminantes ZNIEFF et cinq sont considérées comme vulnérables ou en danger selon la liste rouge régionale PACA.

Tableau 7 : Liste des espèces d'invertébrés à enjeux recensées dans la bibliographie (GBIF 3 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	C N P N	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Deleproctophylla dusmeti</i>	<i>Deleproctophylla dusmeti</i>								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Ephippiger provincialis</i>	Ephippigère provençale		VU								Faible	Faible
<i>Erebia epistygne</i>	Moiré provençal	NT	VU						Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	LC	LC	Article 3			Annexe II	PNA en cours 2018-2028			Très fort	Très fort
<i>Fabriciana niobe</i>	Chiffre	NT	LC								Faible	Faible
<i>Muschampia baeticus</i>	Hespérie de la Ballote	VU	VU					PNA en cours 2018-2028	Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Phyllomorpha laciniata</i>	<i>Phyllomorpha laciniata</i>								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Prionotropis azami</i>	Criquet hérisson		EN	Article 3					Déterminante ZNIEFF	C N P N	Fort	Fort
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée		LC	Article 2			Annexe IV				Très fort	Très fort
<i>Satyrus actaea</i>	Petite Coronide	LC	NT								Faible	Faible
<i>Stenobothrus grammicus</i>	Gomphocère fauve-queue		EN						Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	LC	LC	Article 3				PNA en cours 2018-2028			Fort	Fort
<i>Zygaena rhadamanthus</i>	Zygène de l'Esparcette		LC	Article 3				PNA en cours 2018-2028			Fort	Fort

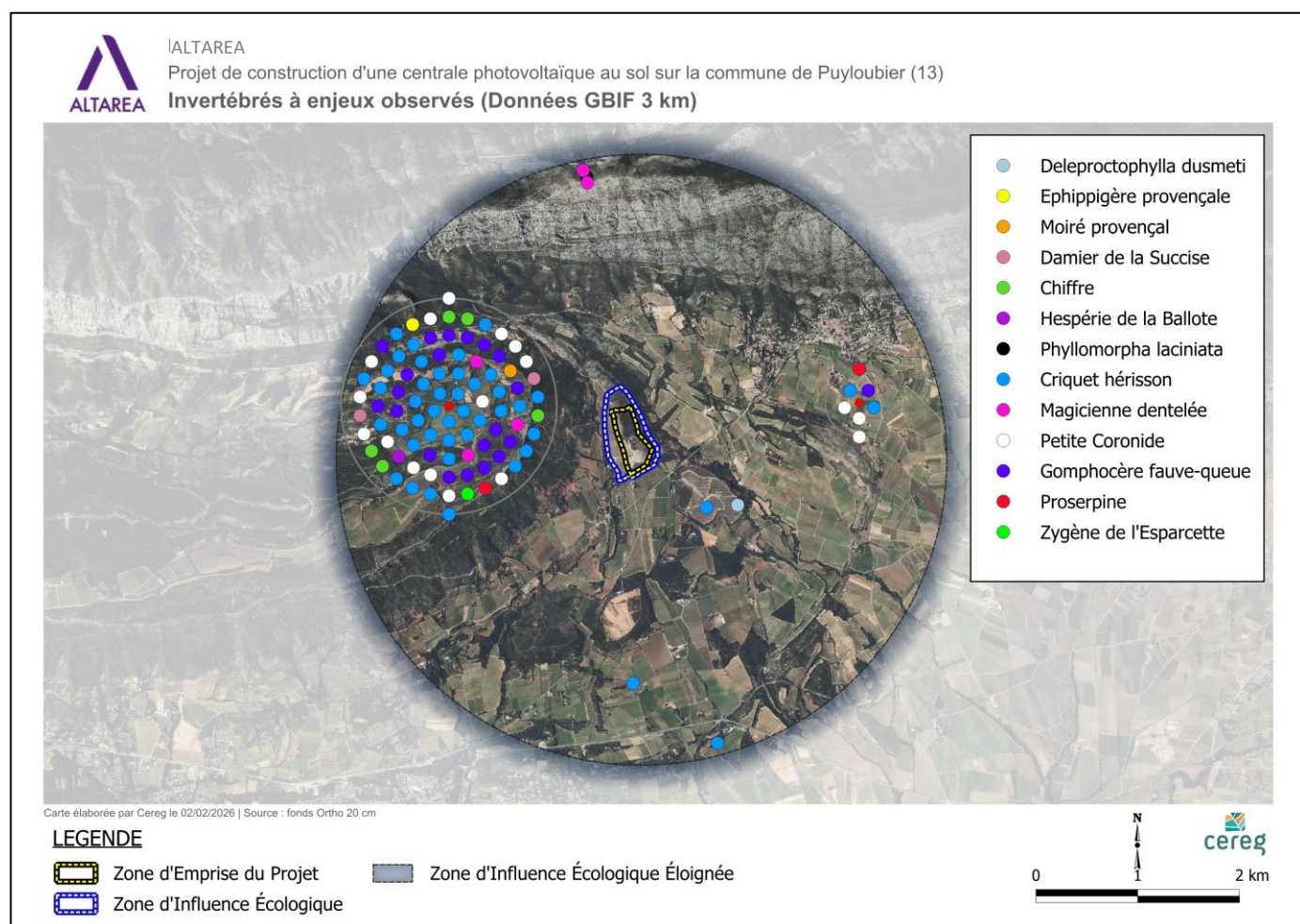


Figure 22 : Observations d'invertébrés à enjeux dans un rayon de 3 km selon la bibliographie (données GBIF)

Parmi les espèces observées grâce à la bibliographie, plusieurs peuvent être **potentiellement présentes** sur le site, notamment le **Criquet azuré**, inféodé aux habitats de type **milieux ouverts secs méditerranéens**. La **Punaise laciniée** et la **Magicienne dentelée** sont également susceptibles d'être présentes, ces espèces étant caractéristiques des garrigues et des milieux xérothermiques à végétation clairsemée.

Par ailleurs, le **Criquet à ailes rouges** et l'**Éphippigère provençale**, associés aux pelouses sèches, garrigues et lisières boisées méditerranéennes, présentent également un potentiel de présence sur le site.

Concernant les lépidoptères, le **Satyre occitan**, l'**Hespérie du brome**, la **Zygène de la daphné** et la **Proserpine** pourraient être observés, ces espèces étant liées aux milieux ouverts, aux formations arbustives méditerranéennes et aux lisières forestières.

Au regard des éléments précédents, les enjeux de la zone d'étude concernant les invertébrés sont considérés comme modérés.

C.III.3.2.Amphibiens

Durant la prospection de terrain, aucune espèce d'amphibien n'a pu être recensée. Il est à noter que la période n'était pas favorable.

D'après les données bibliographiques (GBIF rayon 5 km), **sept espèces sont potentiellement présentes**. Quatre sont protégées au niveau national, mais le niveau d'enjeu régional associé à ces espèces varie de modéré à fort. On notera que trois espèces sont également listée à l'annexe IV de la Directive Habitat et une espèce à l'annexe V.

Tableau 8 : Liste des espèces d'amphibiens recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
Alytes obstetricans	Alyte accoucheur	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
Bufo Bufo	Crapaud commun	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
Bufo spinosus	Crapaud épineux			Article 3							Modéré	Modéré
Epidalea calamita	Crapaud calamite	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
Hyla meridionalis	Rainette méridionale	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
Pelodytes punctatus	Pélodyte ponctué	LC	LC	Article 2							Modéré	Modéré
Pelophylax ridibundus	Grenouille rieuse	LC	NA	Article 3			Annexe V				Modéré	Modéré

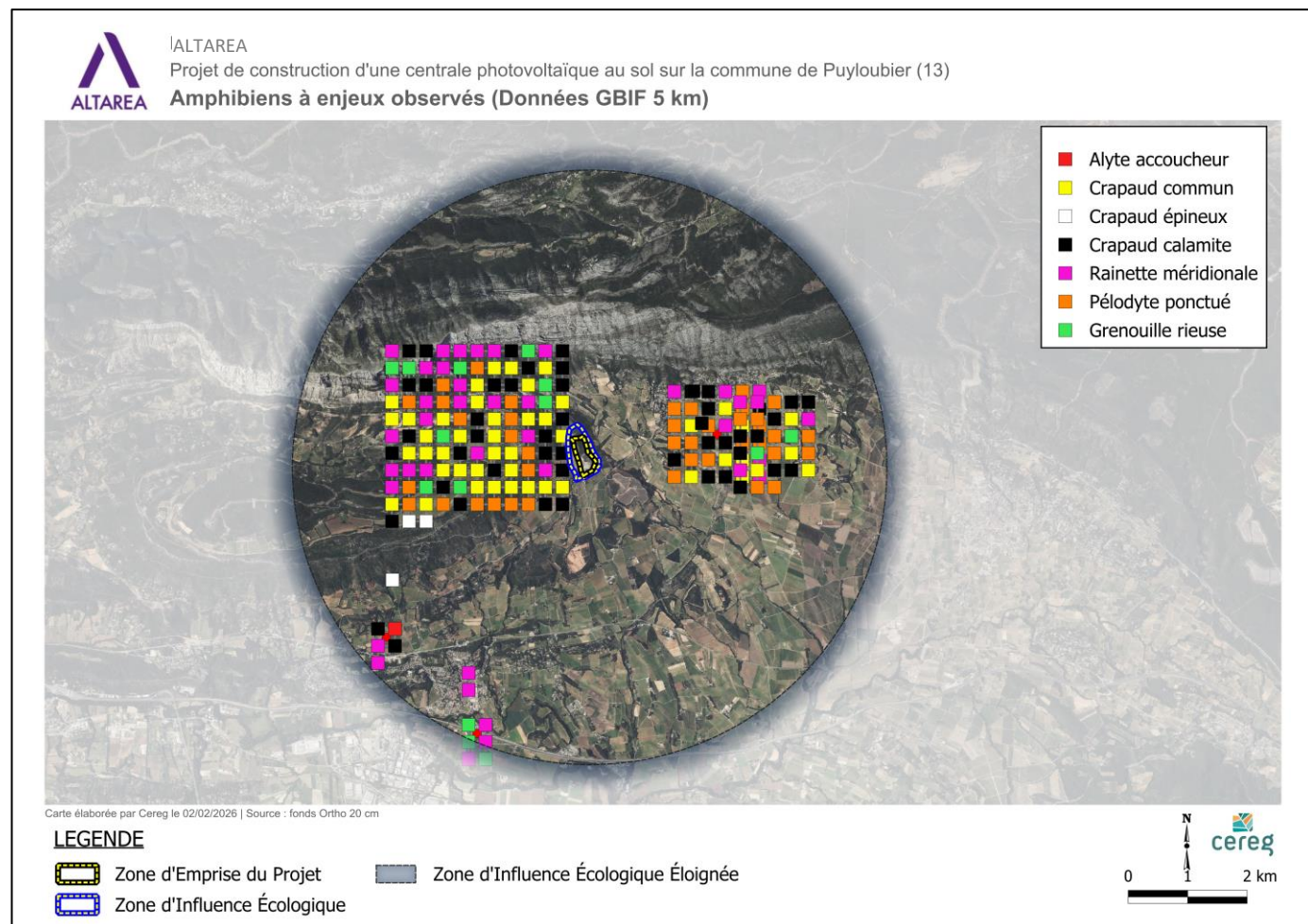


Figure 23 : Observations d'amphibiens dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données GBIF)

Parmi les espèces recensées dans la bibliographie, plusieurs présentent un **potentiel de présence** sur le site, en lien avec les habitats observés et la présence de mares et cours d'eau temporaires. Le **Crapaud calamite** (*Epidalea calamita*), le **Crapaud épineux** (*Bufo spinosus*), le **Pélodyte ponctué** (*Pelodytes punctatus*), le **Crapaud commun** (*Bufo bufo*) et l'**Alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*) sont des espèces adaptées aux milieux ouverts ou semi-boisés méditerranéens et peuvent utiliser les zones humides temporaires pour la reproduction.

La présence de mares et de cours d'eau temporaires sur le site constitue un **habitat favorable** pour la phase aquatique de ces amphibiens et peut également jouer un rôle de **corridor de déplacement** entre les différents milieux. Ces conditions renforcent le potentiel de présence des espèces mentionnées, notamment du **Crapaud calamite**, qui bénéficie d'un **enjeu de conservation élevé** à l'échelle régionale et locale et est protégée par l'article 2 ainsi que par l'annexe IV de la Directive Habitats.



La zone d'étude présente un enjeu de conservation modéré concernant les amphibiens.

C.III.3.3.Reptiles

Durant la prospection de terrain, aucune espèce de reptile n'a pu être recensée, la période n'étant pas favorable.

Les données bibliographiques (GBIF) recensent **quatorze espèces de reptiles** dans un rayon de cinq kilomètres autour de la zone d'étude. **Toutes ces espèces sont protégées** et le niveau d'enjeu de conservation régional qui leur est associé va de **modéré à très fort**. Deux espèces sont déterminantes ZNIEFF et trois espèces sont listées à l'annexes IV de la Directive Habitats.

Tableau 9 : Liste des espèces de reptiles recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	LC	DD	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique, Couleuvre à collier	LC	LC	Article 2							Modéré	Modéré
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	NT	LC	Article 2							Modéré	Modéré
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
<i>Psammadromus edwardsianus</i>	Psammadrome d'Edwards	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Psammadromus hispanicus</i>	Lézard ibérique	NT	NT	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	VU	NT	Article 2				PNA 2020-2029	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
<i>Zamenis scalaris</i>	Couleuvre à échelons	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré

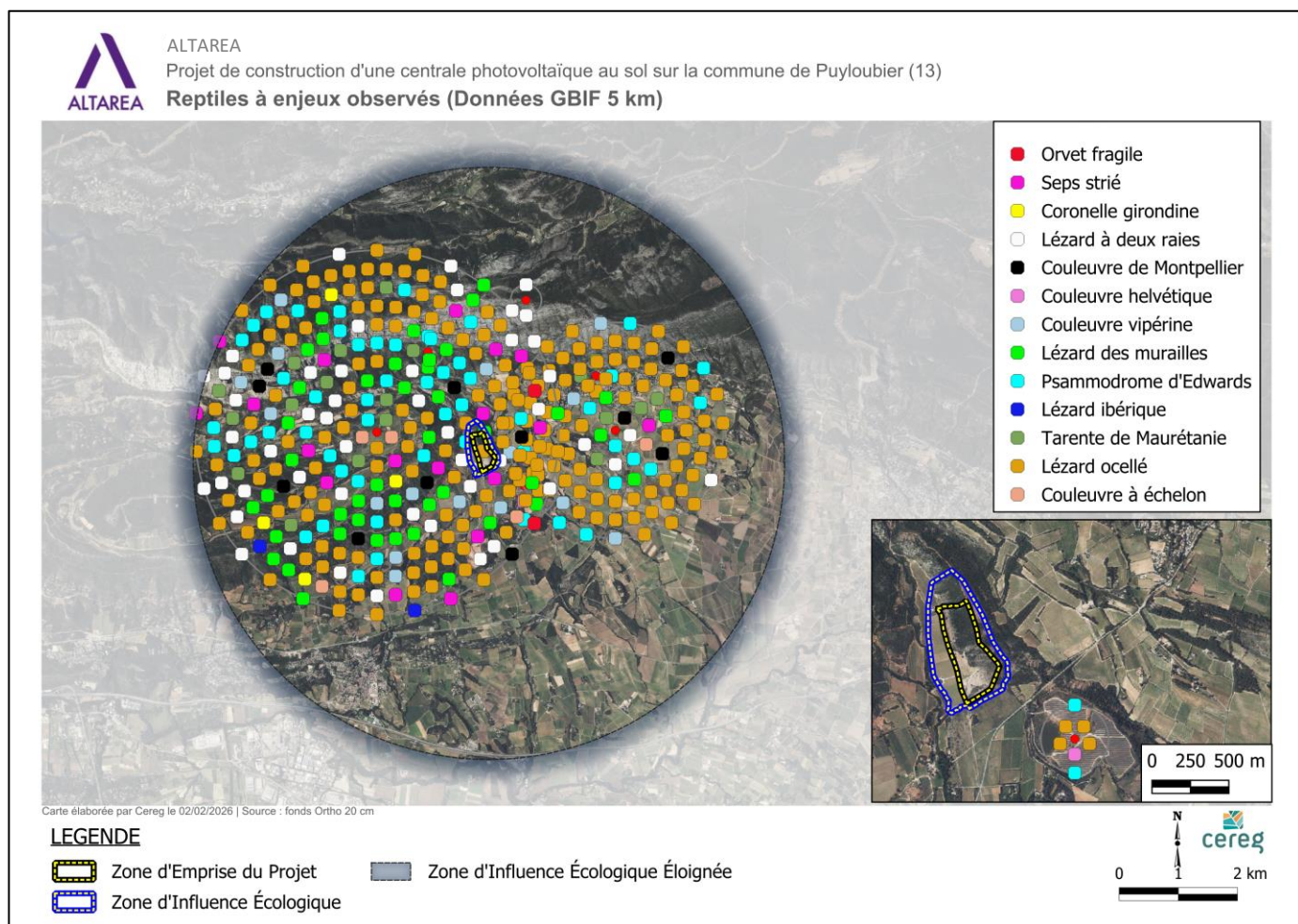


Figure 24 : Observations de reptiles dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données GBIF)

Parmi les reptiles recensés à proximité du site, plusieurs peuvent être **potentiellement présents**. Le **Psammodrome d'Edwards** (*Psammodromus edwardsianus*) et le **Lézard ibérique** (*Psammodromus hispanicus*) sont des espèces typiques des milieux ouverts et semi-arbustifs méditerranéens et peuvent utiliser le site pour la thermorégulation, la chasse et le refuge.

Le **Lézard ocellé** (*Timon lepidus*), bien que moins abondant, peut également fréquenter le site ponctuellement pour la thermorégulation et comme refuge, en particulier dans les zones offrant une couverture végétale ou des rochers. La **Tarente de Maurétanie** (*Tarentola mauritanica*) peut profiter des micro-habitats rocheux et des abris naturels.

Parmi les reptiles plus petits et les couleuvres méditerranéennes, le **Seps strié** (*Chalcides striatus*), la **Coronelle girondine** (*Coronella girondica*), la **Couleuvre de Montpellier** (*Malpolon monspessulanus*) et la **Couleuvre à échelons** (*Rhinechis scalaris*) peuvent également occuper le site, utilisant les micro-habitats disponibles pour la chasse, le déplacement et le refuge.

Le niveau d'enjeux de la zone d'étude pour les reptiles est estimé à fort.

C.III.3.4. Oiseaux

Le passage sur site a permis de **recenser onze espèces d'oiseaux**. Parmi celles-ci, **quatre ne bénéficient pas d'une protection nationale stricte**. Ces quatre espèces sont toutefois classées comme **chassables** au sein de l'Union européenne, conformément aux dispositions de la Directive Oiseaux.

Tableau 10 : Liste des espèces d'oiseaux recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	VU	DD	Article 3							Modéré	Fort
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	VU	Article 3							Fort	Fort
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	NT	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible

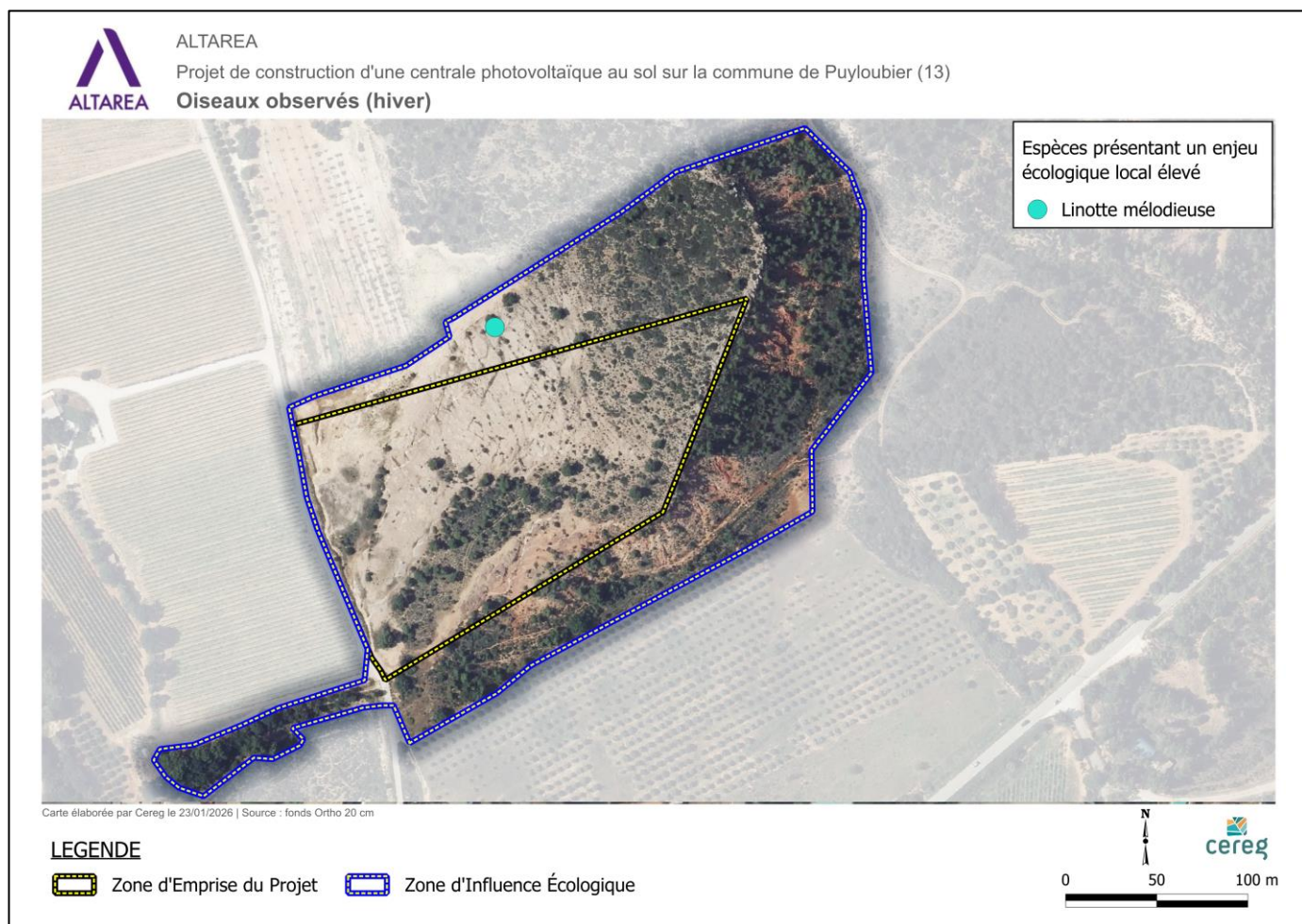


Figure 25 : Observations d'oiseaux à enjeu régional de conservation fort effectuées sur site

Les oiseaux observés l'ont été principalement à **proximité des pinèdes, ainsi que des oliviers** situés dans la zone d'influence écologique du site. **La pinède constitue un habitat favorable à la nidification et au repos des oiseaux**, tandis que **les oliviers** présents autour du site offrent des **zones d'alimentation pour de nombreuses espèces**, notamment la Grive musicienne.

Les données bibliographiques issues de la base GBIF recensent **cent-quatre espèces d'oiseaux dans un rayon de cinq kilomètres** autour de la zone d'étude, dont **cent-une bénéficient d'une protection au niveau national**.

On recense trente-huit espèces présentant un enjeu de conservation régional **fort à très fort** (présentées dans le tableau ci-dessous). Parmi ces espèces, huit sont déterminantes ZNIEFF, six espèces sont concernées par un Plan national d'actions (PNA) et dix font l'objet d'un encadrement particulier au titre des dossiers de dérogation CNPN.

Bien que les recherches bibliographiques aient été limitées à un rayon de **cinq kilomètres**, un nombre important d'espèces apparaît, ce qui s'explique par le fonctionnement des données GBIF, dont la précision spatiale peut dépasser localement ce seuil.

Tableau 11 : Liste des espèces d'oiseaux à enjeu régional fort à très fort, recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	LC	LC	Article 3				PNA terminé			Fort	Fort
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	NT	VU	Article 3							Fort	Fort
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	VU	VU	Article 3			Annexe I			CNPN	Très fort	Très fort
<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	NA	NA	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oedicnème criard	LC	NT	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Cecropis daurica</i>	Hirondelle rousseline	VU	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF	CNPN	Fort	Fort
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	VU	VU	Article 3							Fort	Fort
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	LC	NT	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	LC	NA	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	NT	CR	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	NT	NT	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	EN	EN	Article 3			Annexe I			CNPN	Très fort	Très fort
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	LC	VU	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	CR	LC	Article 3			Annexe I			CNPN	Très fort	Très fort
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	LC	VU	Article 3			Annexe I	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	NT	VU	Article 3			Annexe I				Très fort	Très fort
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	EN	EN	Article 3				PNA 2025-2034		CNPN	Très fort	Très fort
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	VU	CR	Article 3				PNA 2025-2034	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Très fort
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	VU	Article 3							Fort	Fort
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	LC	NT	Article 3			Annexe I				Fort	Fort

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	VU	EN	Article 3			Annexe I	PNA 2018-2027	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Très fort
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	EN	CR	Article 3			Annexe I	PNA 2015-2024	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Très fort
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>	Crave à bec rouge	LC	NT	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	EN	VU	Article 3			Annexe I			CNPN	Très fort	Très fort
<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain		NA	Article 3			Annexe I				Fort	Fort

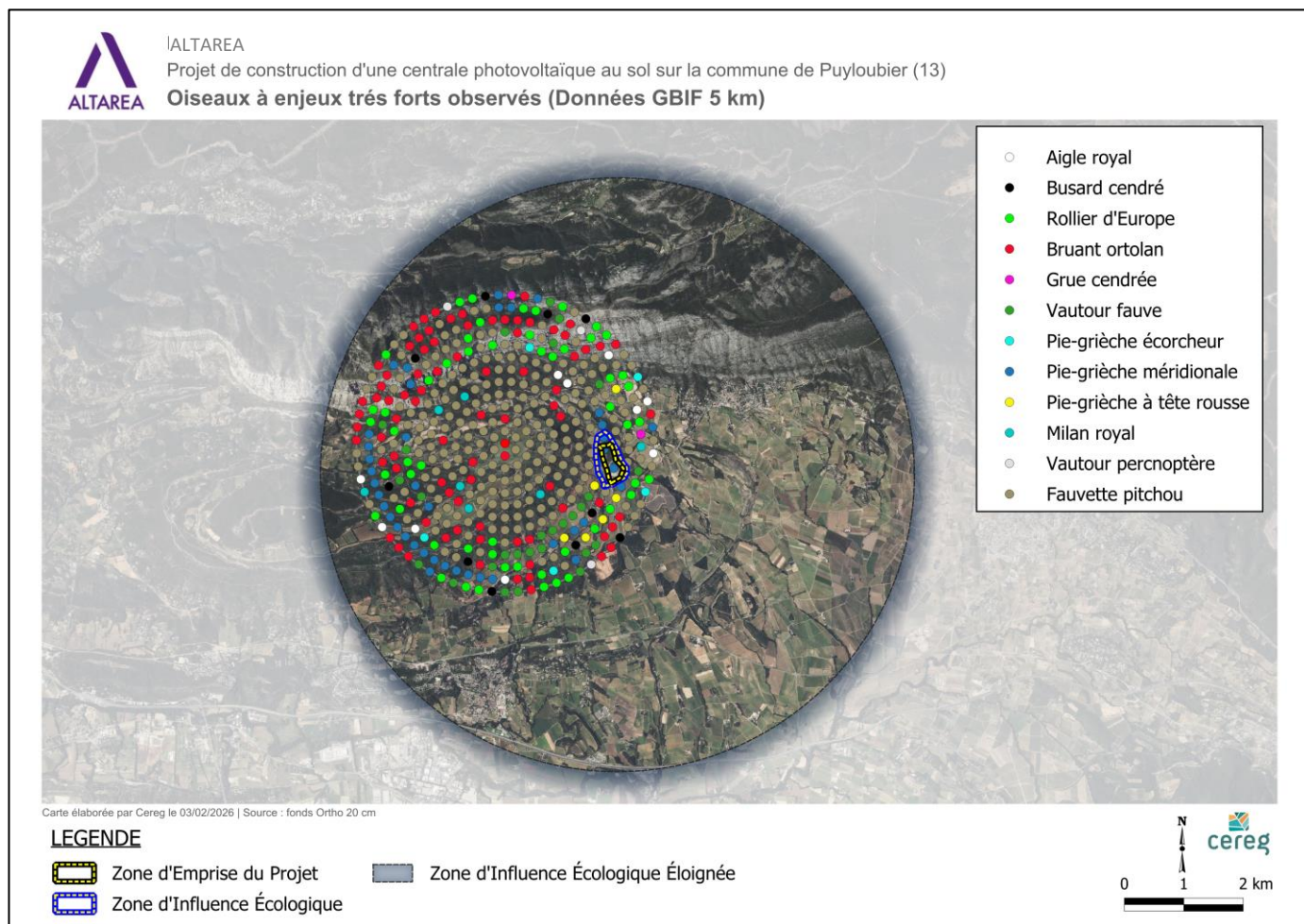


Figure 26 : Observations d'oiseaux à enjeu régional très fort dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données GBIF)

De manière générale, au regard de la distance au site d'étude, il est possible de considérer que les espèces recensées dans la bibliographie sont susceptibles de fréquenter le site pour une partie de leur cycle de vie, notamment pour l'alimentation, la nidification ou le repos.

En conclusion, le site présente une **diversité avifaunistique globalement faible**, avec un nombre limité d'espèces à enjeux. Néanmoins, certaines de ces espèces bénéficient d'une **protection au niveau national et européen** et se révèlent **sensibles au dérangement**, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux travaux et aux modalités de gestion du site.

Dans le cadre du projet de **centrale photovoltaïque au sol**, il conviendra donc de porter une attention particulière à la conservation de ces espèces, notamment en **adaptant les périodes de fauche et les interventions mécaniques en dehors des périodes de reproduction**, et en **maintenant des habitats favorables au sein du parc grâce à une gestion écologique différenciée**.

Au regard de la favorabilité des milieux et des espèces observées et potentielles, le niveau d'enjeu associé à la zone d'étude est estimé à modéré à fort en ce qui concerne les oiseaux.

C.III.3.5. Mammifères (hors chiroptères)

Durant la prospection de terrain, deux espèces de mammifères ont été recensées ; le Sanglier ainsi que le Lièvre d'Europe. Ce sont deux espèces communes qui ne bénéficient d'aucun statut de protection et représentent des enjeux de conservation très faibles.

Tableau 12 : Liste des espèces de mammifères recensées sur site lors des prospections

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC									Très faible	Très faible
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC									Très faible	Très faible

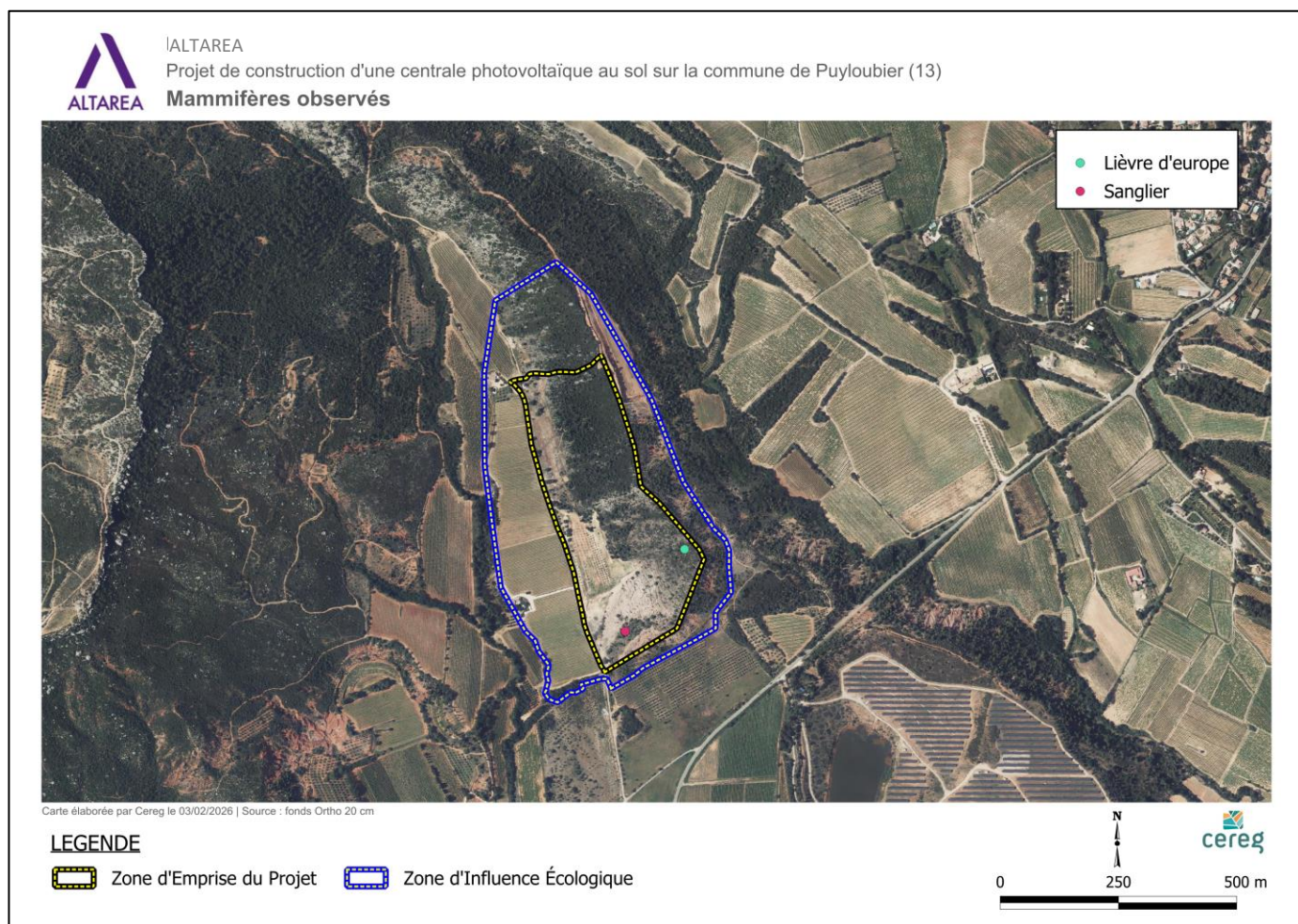


Figure 27 : Observations de mammifères effectuées sur site

D'après les données bibliographiques (GBIF), **cinq espèces de mammifères sont recensées dans un rayon de cinq kilomètres** autour de la zone d'étude. Ces espèces sont **assez communes et répandues**, et leur niveau d'enjeu régional de conservation varie de **très faible à très fort**. Toutes bénéficient d'une **protection au niveau national**.

La **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*) présente un enjeu régional de conservation très fort ; toutefois, sa présence sur le site est **peu probable** en raison de l'absence d'habitats favorables. De même, le **Loup gris** (*Canis lupus*) présente un enjeu de conservation élevé, mais sa présence sur le site reste **peu probable**, notamment en raison du dérangement lié aux activités humaines.

Bien que les recherches bibliographiques aient été limitées à un rayon de cinq kilomètres, un nombre important d'espèces apparaît, ce qui s'explique par le fonctionnement des données GBIF, dont la **précision spatiale peut dépasser localement ce rayon**.

Tableau 13 : Liste des espèces de mammifères recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Canis lupus</i>	Loup gris	VU		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2018-2023	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC		Article 2							Modéré	Modéré
<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	LC		Article 2			Annexe V				Modéré	Modéré
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2019-2028	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	LC		Article 2							Modéré	Modéré

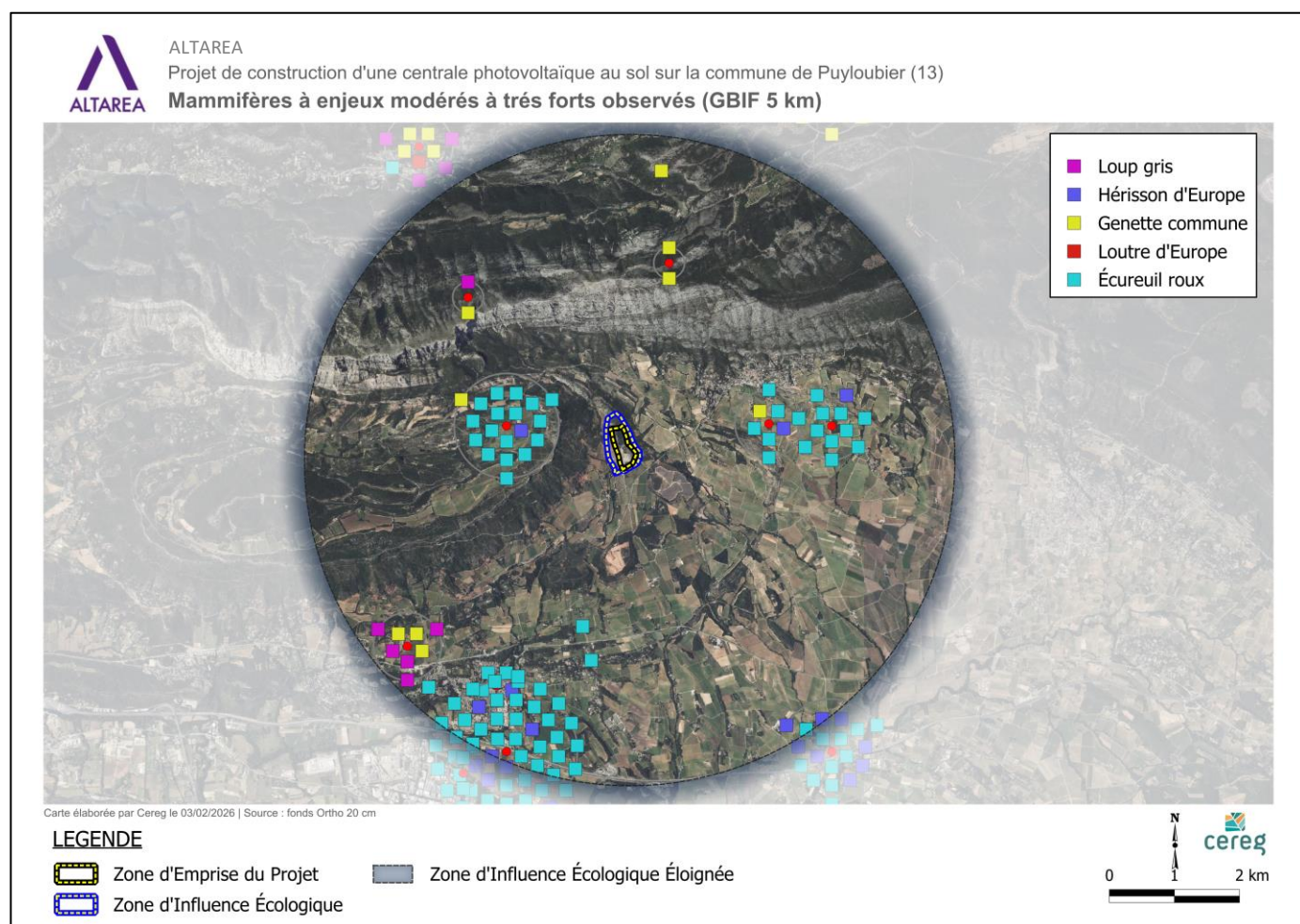


Figure 28 : Observations de mammifères dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données GBIF 5 km)

Sur la base de ces éléments et au regard des habitats présents au niveau de la zone d'étude, les enjeux de conservation de la zone d'étude pour les mammifères (hors chiroptères) sont estimés à **faibles**.

C.III.3.6. Chiroptères

Il n'y a pas eu de prospections spécifiques pour les chiroptères au niveau de la zone d'étude.

Les données bibliographiques (GBIF) mettent en évidence la présence de **dix-huit espèces dans un rayon de cinq kilomètres** autour de la zone d'étude. **Toutes sont protégées**, et leur niveau d'enjeu régional de conservation est **modéré à très fort**.

Tableau 14 : Liste des espèces de chiroptères recensées dans la bibliographie (GBIF 5 km)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	C N P N	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025			Très fort	Très fort
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	VU		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF	C N P N	Très fort	Très fort
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	NT		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	NT		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	C N P N	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Myotis crypticus</i>	Murin cryptique						Annexe IV				Modéré	Modéré
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025			Très fort	Très fort
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025			Très fort	Très fort
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025			Fort	Fort
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	NT		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Très fort	Très fort

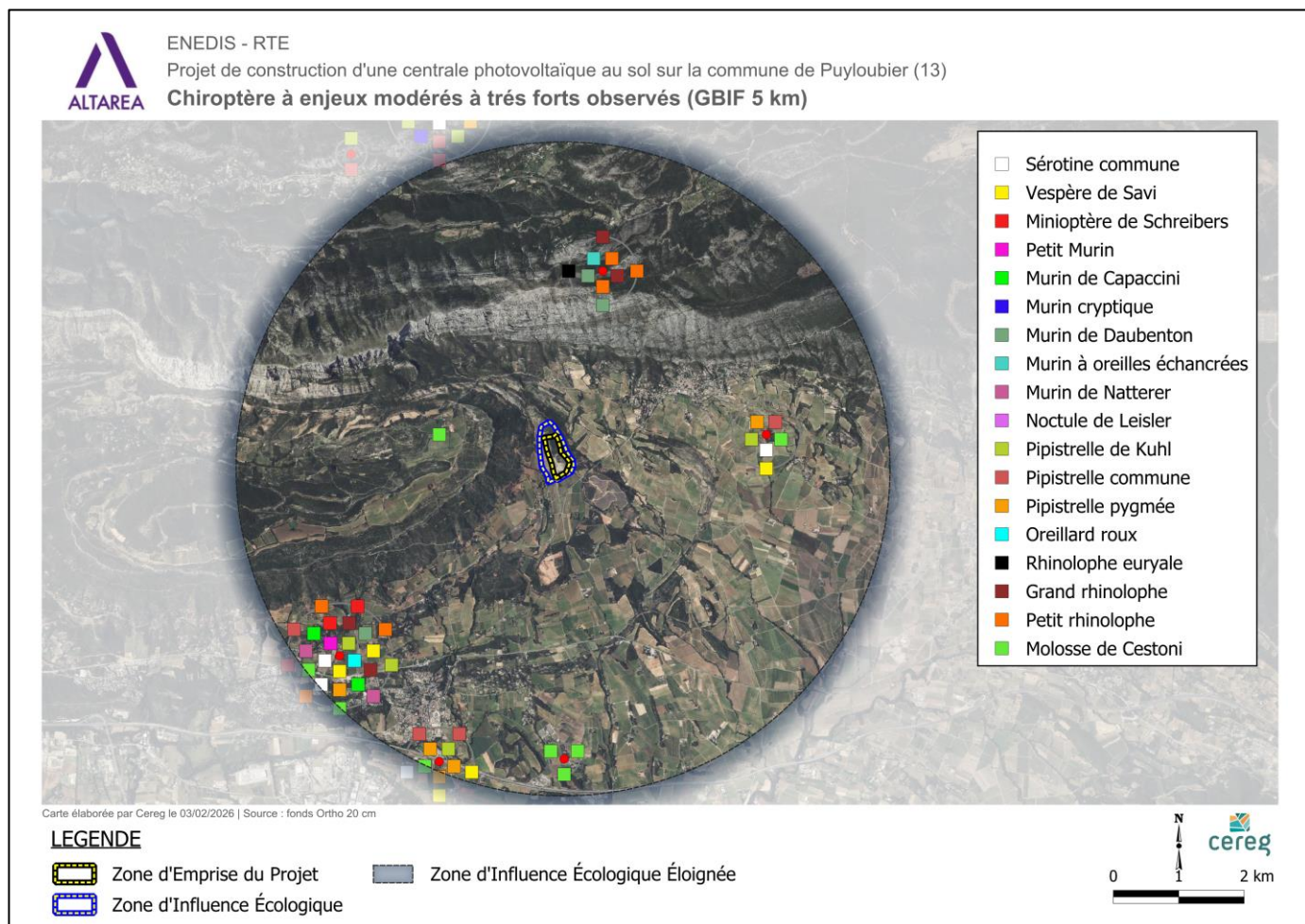


Figure 29 : Observations de chiroptères dans un rayon de 5 km selon la bibliographie (données GBIF)

La diversité spécifique relevée témoigne de la **richesse écologique du secteur**, notamment liée à la mosaïque de milieux naturels et agricoles ainsi qu'à la présence d'**infrastructures linéaires arborées** (haies, alignements d'arbres).

Si **aucun gîte n'a été identifié à ce stade au sein de l'emprise**, il est également à noter que les habitats présents sur le site sont **peu favorables à l'installation de gîtes pour les chiroptères**. Toutefois, les **conditions paysagères environnantes** — lisières boisées, garrigues basse, haies bocagères, alignements d'arbres — constituent des **zones de chasse et de déplacement potentielles** pour de nombreuses espèces de chauves-souris.

Ainsi, même en l'absence de gîte avéré sur le site, il est **probable que celui-ci soit régulièrement utilisé** par plusieurs espèces de chiroptères, notamment comme **zone de chasse nocturne** ou comme **corridor de déplacement** entre les gîtes et les zones de nourrissage. Ce constat justifie une **attention particulière à la préservation des éléments linéaires boisés**, ainsi qu'à **l'évitement de l'éclairage artificiel**, afin de limiter les perturbations sur ces espèces sensibles.

Au vu des éléments précédents, les enjeux écologiques de la zone d'étude concernant les chiroptères sont estimés à modérés.

D. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS ÉCOLOGIQUES DU SITE



D.I. ENJEUX ET IMPACTS

D.I.1. Synthèse des enjeux

Au regard des habitats recensés et de leur état de conservation d'une part et au regard des espèces avérées ou potentielles d'autre part, il ressort que la zone d'étude présente un niveau d'enjeux global jugé **modéré à fort** en termes d'habitat d'espèces et de fonctionnalités pour la faune :

- Pour l'**avifaune** en raison de la présence de micro-habitats et globalement d'une mosaïque d'habitats diversifiée avec des milieux ouverts, semi-ouverts et fermés associés à de multiples zones d'alimentations et de nidification ;
- Pour les **reptiles** en raison de la présence de fourrés (abris), de milieux ouverts (insolation / alimentation) et d'habitats pour l'hibernation qui sont favorables à plusieurs espèces de lézards ou serpents ;
- Pour les **chiroptères** comme territoire de chasse, de corridors de déplacement ;
- Pour les **invertébrés** avec des zones de reproduction et d'alimentation.

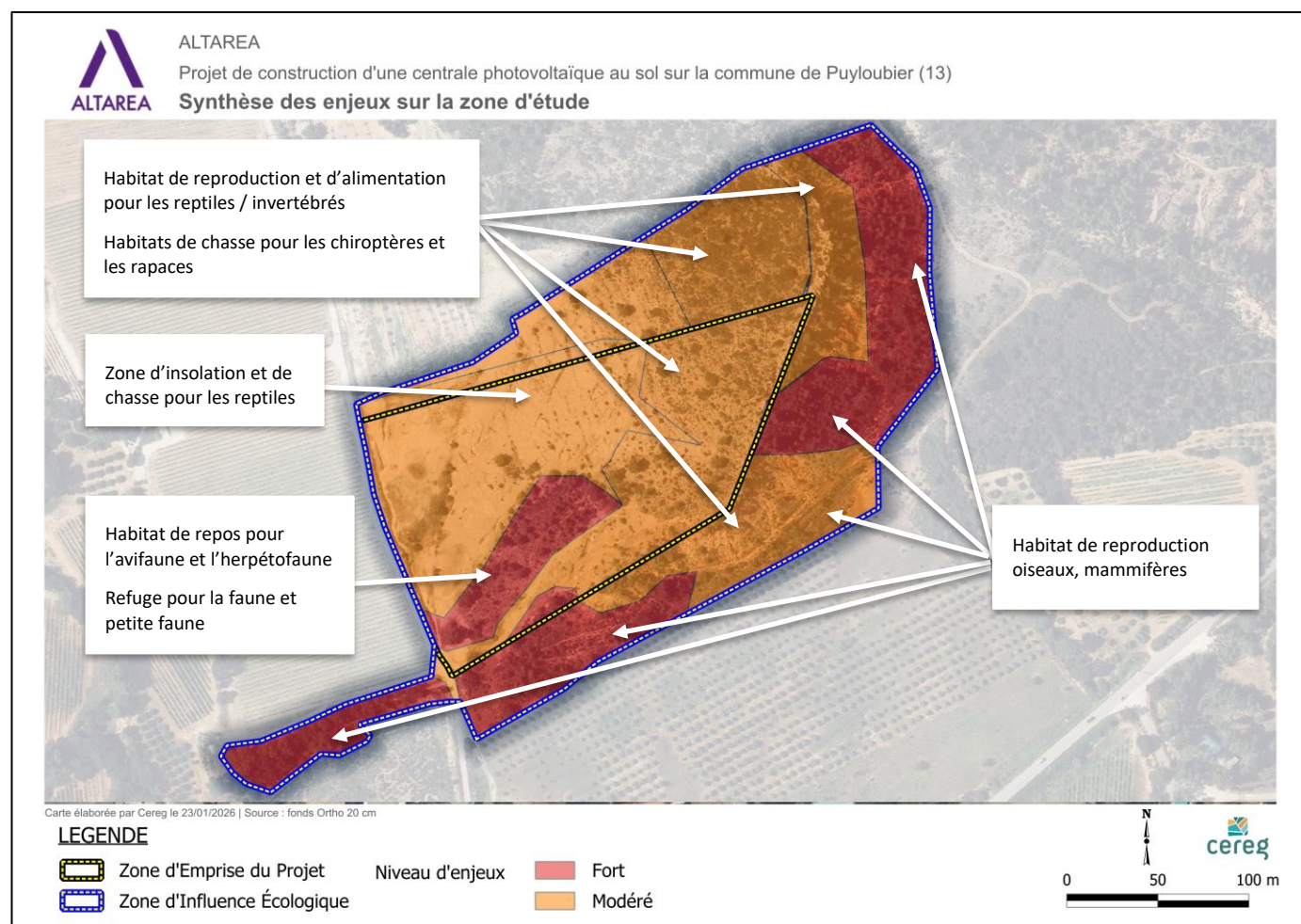


Figure 30 : Carte de synthèse des enjeux à l'échelle de la zone d'étude

D.I.2. Synthèse des impacts par groupe

Le tableau ci-dessous synthétise à la fois les niveaux d'enjeux par groupes ainsi que les principaux impacts temporaires et permanents résultant des travaux de création d'une centrale photovoltaïque au sol en l'état actuel des connaissances du projet.

Il est important de noter que ces enjeux et impacts ont été définis à partir des observations de terrain réalisées lors du passage en janvier, période non-favorable pour l'observation de la plupart des taxons.

Tableau 15 : Enjeux écologiques et impacts bruts du projet d'aménagement

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts temporaires	Impacts permanents
<i>Flore</i>	Les espèces recensées sont communes et ne bénéficient pas de statut particulier. Enjeux faibles	Impacts liés aux opérations de débroussaillage au niveau de la zone d'emprise du projet. Impacts issus des émissions de poussières lors des travaux. Impacts faibles	Perte d'habitat limitée. Destruction d'espèces par piétinement, terrassement et création de nouvelles installations. Ces espèces ne présentent pas d'enjeu. Impacts faibles
<i>Invertébrés</i>	Aucune espèce observée. Présence potentielle d'espèces protégées. Présence d'habitats favorables aux invertébrés. Enjeux modérés	Dérangement limité en phase travaux pouvant impacter l'activité d'alimentation ou de reproduction / ponte. Impacts faibles	Perte d'habitat au niveau de la zone d'emprise du projet et perte d'une partie des fonctionnalités du site (alimentation). Risque de destruction d'individus lors des travaux. Impacts modérés
<i>Amphibiens</i>	Potentialités d'accueil modérées dû à la présence de cours d'eau temporaires sur le site. Des espèces à enjeux sont présentes dans la bibliographie. Enjeux modérés	Possible impacts à prévoir sur les habitats qui abritent les amphibiens, dérangement en phase travaux. Impacts modérés	Possible perte de la fonctionnalités écologiques des habitats présent sur le site. Risque limité de destruction d'individus lors des travaux. Impacts modérés
<i>Reptiles</i>	Présence potentielle d'espèces protégées à enjeu. Présence d'une mosaïque d'habitats favorables à la thermorégulation, à l'alimentation, au refuge ainsi qu'à l'hibernation. Enjeux forts	Dérangement en phase travaux pouvant impacter l'activité de thermorégulation ainsi que l'activité de chasse au niveau des milieux ouverts. Impacts modérés	Perte d'habitat au niveau de la zone d'emprise du projet et dégradation de certaines fonctionnalités du site (alimentation, hibernation, refuge). Risque limité de destruction d'individus lors des travaux. Impacts forts

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts temporaires	Impacts permanents
<i>Oiseaux</i>	Nidification possible pour différentes espèces à enjeux modérés à forts dans les habitats ouverts, semi-ouverts et fermés (présence de haies et site de repos pour les rapaces). Ces espèces sont protégées au niveau national. Enjeux modérés à forts	Dérangement en phase travaux (bruit, poussière, vibrations) pouvant impacter le succès reproducteur des espèces présentes sur le site et à proximité. Possible disparition de la fonctionnalité écologique des habitats de chasse pour les rapaces présent sur le site. Impacts modérés	Destruction limitée des habitats de nidification et d'alimentation au niveau des pinèdes situées sur l'emprise du projet lors du débroussaillage et des opérations d'abattage. Destruction potentielle de nids lors de l'abattage. Impacts forts
<i>Mammifères (non-volants)</i>	Quelques espèces à enjeux présentes dans la bibliographie Boisements peu étendus au regard des massifs forestiers voisins Enjeux faibles	Dérangement en phase travaux (bruit, poussière, vibrations) pouvant impacter les mammifères situés à proximité dans leurs activités. Impacts faibles	Perte d'habitat au niveau de la zone d'emprise du projet. Impacts faibles
<i>Mammifères – Chiroptères</i>	Présence de nombreuses espèces protégées à enjeux observées à proximité. Présence d'habitats pouvant constituer des espaces de chasse (milieux ouverts) et de couloirs de déplacement. Enjeux modérés	Travaux diurnes, pas d'impacts sur l'activité de chasse. Impacts très faibles	Perte d'habitat au niveau de la zone d'emprise du projet et perte d'une partie des fonctionnalités du site (chasse) en raison des pertes d'habitats pour les insectes. Risque d'impacts faibles liés aux éclairages. Impacts faibles

D.II. MESURES D'ÉVITEMENT ET DE RÉDUCTION DES IMPACTS

En raison de la nature du projet, de sa localisation et de son emprise, plusieurs mesures sont proposées afin de limiter les potentiels impacts. Ceci notamment pour éviter et réduire les impacts du projet sur l'ensemble de la faune, de la flore ou des habitats.

D.II.1. Mesures d'évitement

- Évolution du calepinage du projet

Les premiers passages de terrain réalisés dans le cadre de ce pré-diagnostic écologique ont permis de faire ressortir des enjeux écologiques modérés à forts selon les secteurs. Suite à la transmission de ces éléments, **le calepinage de la centrale photovoltaïque a été retravaillé et réduit** par ALTAREA, afin **d'éviter les secteurs présentant les enjeux écologiques les plus élevés (jugés forts)**.

L'emprise initiale correspondait aux parcelles AZ 108 et AZ 109 (2,7 ha environ). **Les zones de garrigues structurées et les secteurs à enjeux faunistiques potentiels ont ainsi été exclus de l'emprise des panneaux.** La nouvelle emprise des panneaux **ne concerne que des secteurs à enjeu modéré (1,4 ha environ)**.

Cette réduction de 50 % de la surface du projet permet de réduire significativement les impacts potentiels sur les habitats naturels et les espèces associées. Les impacts résiduels présentés ci-après tiennent compte de cette nouvelle configuration du projet.

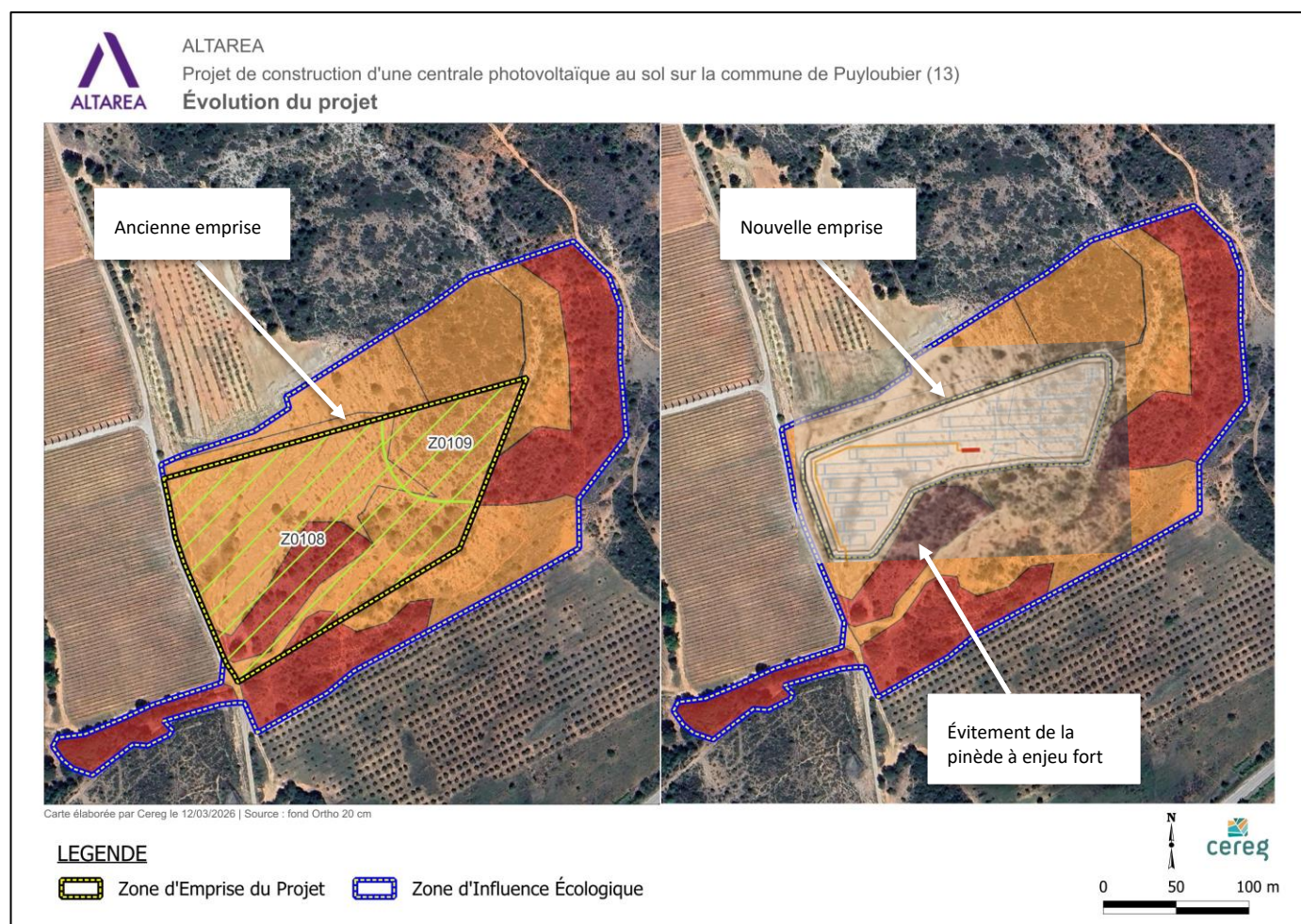


Figure 31 : Evolution du calepinage du projet



Figure 32 : Nouveau calepinage du projet

- **Délimiter et respecter les emprises du projet** afin de ne pas impacter les milieux naturels présents aux alentours de la zone d'étude. Cela permettra également de garder intactes les zones de refuge pour la faune présente. La délimitation de la zone de chantier pourra être réalisée avec un grillage à maille fine afin de ne pas laisser passer la faune protégée présente à proximité immédiate.

D.II.2. Mesures de réduction

- **Adapter la phase de chantier à la phénologie des espèces** en programmant le démarrage des travaux hors de la période de nidification des oiseaux, de la période de reproduction des reptiles, amphibiens et mammifères. Il est donc préconisé d'exécuter les travaux de défavorabilisation (débroussaillage et terrassement) entre le 1^{er} septembre et le 15 octobre. Durant cette période la majorité des espèces restent mobiles, peuvent être effarouchées et donc quitter l'emprise où ont lieu les travaux le temps de leur exécution.

Une fois ces opérations réalisées afin de dégager / préparer les emprises et une fois les emprises travaux bien délimitées (voir les recommandations précédentes), les travaux pourront être exécutés sans interruption jusqu'à leur achèvement.

- **Adapter les emprises** en fonction des zones identifiées comme ayant des enjeux significativement plus importants pour les espèces y étant inféodées. Cela permettra notamment d'éviter une partie des impacts sur ces zones et d'éviter également des débroussaillages non nécessaires à la réalisation du projet.
- **Mettre en place trois gîtes artificiels favorables aux reptiles au sein du site.** Ces gîtes pourront être constitués d'amas de pierres ou de blocs rocheux disposés de manière à créer des interstices favorables aux reptiles thermophiles. Ils seront implantés dans des secteurs calmes et bien exposés, en périphérie des zones aménagées, afin d'offrir des zones de refuge, de thermorégulation et d'alimentation pour les espèces potentiellement présentes. L'utilisation de pierres locales sera privilégiée afin d'assurer une bonne intégration dans le milieu naturel.
- **Adapter les aménagements paysagers** afin de favoriser le développement d'une végétation et d'habitats favorables aux différents groupes faunistiques (avifaune en particulier) en termes d'habitat et de fonctionnalités écologiques. Une attention particulière sera portée **au choix d'essences indigènes et variées.**
- **Mettre en place un chantier responsable afin de ne pas impacter les habitats naturels présents aux alentours.** De ce fait, des bacs de rétention et de décantation seront installés sur le site pour éviter la pollution des sols et des eaux, une aire étanche sera prévue au niveau des aires de stockage des produits polluants ainsi que des zones de stationnement des engins et des poids lourds afin d'éviter toute pollution du sol. Au besoin, des dispositifs d'assainissement temporaires (fossés et bassins) seront mis en place.

- **Ne laisser aucun produit toxique ou polluant sur site** en dehors des horaires des heures de travaux afin que ces produits ne soient dispersés dans le milieu naturel (vandalisme, accident, aléa naturel).
- **Limiter l'éclairage artificiel en phase travaux comme en phase exploitation.** Si un éclairage demeure indispensable, faire alors le choix de modes d'éclairages adaptés permettant de limiter les nuisances envers la faune nocturne. En complément, la mise en place d'une période d'extinction totale entre 23h et 6h serait très favorable. Pour plus de détails se reporter au portail technique de l'OFB sur la trame noire (<https://professionnels.ofb.fr/fr/node/831>).



- **Vérifier la contenance des matières externes apportées sur site.** Il convient de s'assurer qu'aucun rhizome ou bulbe de plante exotiques n'est présent sur les engins de travaux et est susceptible de se développer après la phase travaux.

D.III. CONCLUSIONS

La mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction indiquées précédemment permettra de réduire les impacts bruts du projet.

Tableau 16 : Impacts résiduels suite à la mise en œuvre des mesures d'évitement et de réduction

Groupe taxonomique	Enjeux	Impacts bruts	Mesures d'Évitement et de Réduction	Impacts Résiduels
<i>Flore</i>	Enjeux faibles	Impacts faibles	Évitement des habitats et secteurs à enjeux écologiques forts par modification du calepinage du projet Mise en place de gîtes à reptiles Délimitation, respect et adaptation des emprises du projet Adaptation du calendrier d'intervention Chantier responsable, gestion des déchets et du risque de pollution Gestion des EVEC Gestion de l'éclairage nocturne (<i>Oiseaux, Mammifères, Chiroptères</i>)	Impacts très faibles
<i>Invertébrés</i>	Enjeux modérés	Impacts modérés		Impacts faibles
<i>Amphibiens</i>	Enjeux modérés	Impacts modérés		
<i>Reptiles</i>	Enjeux forts	Impacts forts		
<i>Oiseaux</i>	Enjeux modérés à forts	Impacts forts		
<i>Mammifères (non-volants)</i>	Enjeux faibles	Impacts faibles		Impacts très faibles
<i>Mammifères – Chiroptères</i>	Enjeux modérés	Impacts faibles		Impacts faibles

Au regard du niveau des enjeux écologiques identifiés ou pressentis sur la zone d'étude et du niveau actuel de connaissance du projet, les impacts bruts sur la biodiversité ont été évalués comme forts pour les reptiles et l'avifaune, modérés pour les invertébrés et les amphibiens, et faibles pour les autres groupes taxonomiques.

Les mesures d'évitement et de réduction proposées permettent de réduire les impacts du projet sur les espèces et les habitats. En particulier, la définition d'un nouveau calepinage du projet évitant les secteurs à enjeux forts (zones de garrigues structurées et les secteurs à enjeux faunistiques potentiels) a permis de réduire significativement les impacts de ce projet, particulièrement sur les oiseaux.

Pour les reptiles, la réduction de l'emprise du projet associée à la mise de place de gîtes de substitution ainsi que la présence de nombreux habitats de substitution en périphérie de la zone d'étude permettent de conclure à des impacts résiduels non-significatifs (faibles).

Plus globalement, les mesures d'évitement et de réduction préconisées permettent d'aboutir à des impacts résiduels non-significatifs pour l'ensemble des groupes.

GLOSSAIRE

■ **Natura 2000** : réseau qui vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. Il comprend :

- *Les ZPS (Zones de Protection Spéciale)* : zones définies pour la conservation des espèces d'oiseaux sauvages figurant à l'annexe I de la Directive « Oiseaux » ou qui servent d'aires de reproduction, de mue, d'hivernage ou de zones de relais à des oiseaux migrateurs.
- *Les ZSC (Zones Spéciales de Conservation)* : zones définies pour la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales figurant aux annexes I et II de la Directive « Habitats ».

■ **PNA (Plan National d'Actions)** : outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier.

■ **Trame verte et bleue** : outil d'aménagement du territoire localisant les continuités écologiques au sein d'un réseau fonctionnel, aussi bien terrestre (trame verte) qu'aquatique (trame bleue).

■ **ZNIEFF (Zones d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)** : elles ont été définies à l'issu d'inventaires réalisés pour alimenter l'état des connaissances sur le milieu naturel national. Il en existe deux types :

- *ZNIEFF de type 1* : espaces écologiquement homogènes dont la dénomination relève de la présence d'au moins une espèce et/ou un habitat déterminant, c'est-à-dire d'une espèce et/ou d'un habitat rare ou menacé.
- *ZNIEFF de type 2* : grands espaces naturels riches d'un point de vue fonctionnel et/ou paysager représentant généralement d'importants réservoirs biologiques potentiels.

ANNEXE 1 : Liste des espèces végétales observées et potentielles

Tableau 17 : Liste des espèces végétales observées et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
Salvia rosmarinus	Romarin officinal, Romarin												Très faible	Très faible
Juniperus communis	Genévrier commun, Genièvre	LC											Très faible	Très faible
Quercus ilex	Chêne vert, yeuse	LC											Très faible	Très faible
Thymus vulgaris	Thym commun, Thym	LC											Très faible	Très faible
Pinus halepensis	Pin d'Alep, Pin blanc de Provence	LC											Très faible	Très faible
Dactylis glomerata	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	LC											Très faible	Très faible
Phillyrea latifolia	Phillyrée à feuilles larges, Phillyrée à larges feuilles	LC											Très faible	Très faible
Schoenus nigricans	Choin noirissant, Choin noirâtre	LC									ZH		Très faible	Très faible
Phillyrea angustifolia	Phillyrée à feuilles étroites, Alavert à feuilles étroites	LC											Très faible	Très faible
Juniperus phoenicea	Genévrier rouge, "Genévrier de Phénicie"	LC											Très faible	Très faible
Globularia alypum	Globulaire alypum	LC											Très faible	Très faible
Cistus albidus	Ciste blanc, Ciste mâle à feuilles blanches	LC											Très faible	Très faible
Stachys dubia	Stéhéline douteuse	LC											Très faible	Très faible
Brachypodium retusum	Brachypode tronqué, Brachypode rameux	LC											Très faible	Très faible
Quercus pubescens	Chêne pubescent, chêne humble	LC											Très faible	Très faible
Olea europaea	Olivier d'Europe	LC											Très faible	Très faible
Rosa canina	Rosier des chiens, Rosier des haies	LC											Très faible	Très faible
Diplotaxis erucoides	Diplotaxe fausse roquette, Roquette blanche	LC											Très faible	Très faible
Silybum marianum	Silybe de Marie, Chardon marie	LC											Très faible	Très faible
Calendula arvensis	Souci des champs, Gauchefier	LC											Très faible	Très faible
Malva neglecta	Mauve négligée, Petite mauve	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Foeniculum vulgare</i>	Fenouil commun, Lani	LC											Très faible	Très faible
<i>Scabiosa atropurpurea</i>	Scabieuse pourpre noir, Scabieuse pourpre foncé	LC											Très faible	Très faible
<i>Dittrichia viscosa</i>	Inule visqueuse, Dittrichie visqueuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Poterium sanguisorba</i>	Potérium sanguisorbe, Pimprenelle à fruits réticulés	LC											Très faible	Très faible
<i>Plantago argentea</i>	Plantain argenté	LC											Très faible	Très faible
<i>Asparagus acutifolius</i>	Asperge à feuilles aiguës, Asperge sauvage	LC											Très faible	Très faible
<i>Spartium junceum</i>	Spartier jonc, Genêt d'Espagne	LC											Très faible	Très faible
<i>Prunus dulcis</i>	Prunier amandier, Amandier	NA											Très faible	Très faible
<i>Erodium cicutarium</i>	Érodium à feuilles de ciguë, Bec-de-grue	LC											Très faible	Très faible
<i>Ulex parviflorus</i>	Ajonc à petites fleurs, Ajonc de Provence	LC											Très faible	Très faible
<i>Quercus coccifera</i>	Chêne Kermès	LC											Très faible	Très faible

Tableau 18 : Liste des espèces végétales potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Euphorbia characias</i>	Euphorbe characias, Euphorbe des vallons	LC											Très faible	Très faible
<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues	LC											Très faible	Très faible
<i>Euphorbia exigua</i>	Euphorbe fluette, Euphorbe exiguë	LC											Très faible	Très faible
<i>Lonicera implexa</i>	Chèvrefeuille entrelacé, Chèvrefeuille des Baléares	LC											Très faible	Très faible
<i>Neotinea maculata</i>	Néotinée maculée, Orchis maculé	LC											Très faible	Très faible
<i>Polygala monspeliaca</i>	Polygale de Montpellier, Polygale de Montpellier	LC											Très faible	Très faible
<i>Scandix australis</i>	Scandix austral, Scandix du Sud	LC											Très faible	Très faible
<i>Ulex parviflorus</i>	Ajonc à petites fleurs, Ajonc de Provence	LC											Très faible	Très faible
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Anacamptide pyramidale, Orchis pyramidal	LC											Très faible	Très faible
<i>Salvia rosmarinus</i>	Romarin officinal, Romarin												Très faible	Très faible
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé, Petit plantain	LC											Très faible	Très faible
<i>Ornithogalum orthophyllum</i>	Ornithogale à feuilles droites	DD											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Sedum dasyphyllum</i>	Orpin à feuilles poilues, Orpin à feuilles serrées	LC											Très faible	Très faible
<i>Crocus versicolor</i>	Crocus changeant, Crocus bigarré	LC											Très faible	Très faible
<i>Anthyllis vulneraria</i>	Anthyllide vulnéraire, Anthyllis vulnéraire	LC											Très faible	Très faible
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis toujours vert, Buis commun	LC											Très faible	Très faible
<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon piquant, Fragon	LC					Annexe V						Faible	Faible
<i>Geranium purpureum</i>	Géranium pourpre	LC											Très faible	Très faible
<i>Juniperus oxycedrus</i>	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant	LC											Très faible	Très faible
<i>Quercus coccifera</i>	Chêne Kermès	LC											Très faible	Très faible
<i>Cistus albidus</i>	Ciste blanc, Ciste mâle à feuilles blanches	LC											Très faible	Très faible
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent, chêne humble	LC											Très faible	Très faible
<i>Pinus halepensis</i>	Pin d'Alep, Pin blanc de Provence	LC											Très faible	Très faible
<i>Reichardia picroides</i>	Reichardie fausse picride, Reichardie	LC											Très faible	Très faible
<i>Asparagus acutifolius</i>	Asperge à feuilles aiguës, Asperge sauvage	LC											Très faible	Très faible
<i>Osyris alba</i>	Osyride blanche, Rouvet blanc	LC											Très faible	Très faible
<i>Poa bulbosa</i>	Pâturin bulbeux	LC											Très faible	Très faible
<i>Crupina vulgaris</i>	Crupine commune, Crupine vulgaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Daphne gnidium</i>	Daphné garou, Garou	LC											Très faible	Très faible
<i>Diplotaxis eruoides</i>	Diplotaxe fausse roquette, Roquette blanche	LC											Très faible	Très faible
<i>Petrosedum sediforme</i>	Orpin blanc jaunâtre, Orpin de Nice	LC											Très faible	Très faible
<i>Smilax aspera</i>	Salsepareille rude, Salsepareille	LC											Très faible	Très faible
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	LC											Très faible	Très faible
<i>Pistacia lentiscus</i>	Pistachier lentisque, Lentisque	LC											Très faible	Très faible
<i>Asplenium fontanum</i>	Doradille des fontaines, Doradille de Haller	LC											Très faible	Très faible
<i>Globularia alypum</i>	Globulaire alypum	LC											Très faible	Très faible
<i>Geranium columbinum</i>	Géranium colombin, Pied-de-pigeon	LC											Très faible	Très faible
<i>Thymus vulgaris</i>	Thym commun, Thym	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium angustifolium</i>	Trèfle à feuilles étroites, Trèfle à folioles étroites	LC											Très faible	Très faible
<i>Platanthera bifolia</i>	Platanthère à deux feuilles, Platanthère à fleurs blanches	LC											Très faible	Très faible
<i>Argyrolobium zanonii</i>	Argyrolobe de Zanon, Cytise argenté	LC											Très faible	Très faible
<i>Himantoglossum robertianum</i>	Himantoglosse de Robert, Barlie de Robert	LC											Très faible	Très faible
<i>Asplenium petraeae</i>	Doradille de Pétrarque	LC											Très faible	Très faible
<i>Ophrys bertolonii</i>	Ophrys de Bertoloni, Ophrys Aurélia	NT		Article 1									Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Erodium acaule</i>	Érodium acaule	LC											Très faible	Très faible
<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage	LC											Très faible	Très faible
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès, Euphorbe faux cyprès	LC											Très faible	Très faible
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies, Clématite vigne blanche	LC											Très faible	Très faible
<i>Lavandula latifolia</i>	Lavande à larges feuilles, Lavande à feuilles larges	LC											Très faible	Très faible
<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse, Petite garance	LC											Très faible	Très faible
<i>Catapodium rigidum</i>	Catapode rigide, Pâturin rigide	LC											Très faible	Très faible
<i>Fumana ericifolia</i>	Fumana à feuilles de bruyère, Fumana de Spach	LC											Très faible	Très faible
<i>Centranthus calcitrapae</i>	Centranthe chausse-trappe, Centranthe chausse-trape	LC											Très faible	Très faible
<i>Olea europaea</i>	Olivier d'Europe	LC											Très faible	Très faible
<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert, yeuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Acer monspessulanum</i>	Érable de Montpellier, Agas	LC											Très faible	Très faible
<i>Crucianella angustifolia</i>	Crucianelle à feuilles étroites	LC											Très faible	Très faible
<i>Linaria supina</i>	Linaire couchée	LC											Très faible	Très faible
<i>Genista lobelii</i>	Genêt de Lobel	LC							Déterminé ante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Helianthemum oelandicum</i>	Hélianthème de Öland, Hélianthème d'Italie												Très faible	Très faible
<i>Orobancha alba</i>	Orobanche blanche, Orobanche du thym	LC											Très faible	Très faible
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée, Vesce cultivée	NA											Très faible	Très faible
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	LC											Très faible	Très faible
<i>Echium asperrimum</i>	Vipérine très rude, Vipérine des Pyrénées	LC											Très faible	Très faible
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre, Acénaie	LC											Très faible	Très faible
<i>Scolymus hispanicus</i>	Scolyme d'Espagne, Chardon d'Espagne	LC											Très faible	Très faible
<i>Vicia pannonica</i>	Vesce de Pannonie, Vesce de Hongrie	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Linaria simplex</i>	Linaire simple	LC											Très faible	Très faible
<i>Scapania nemorea</i>	0												Très faible	Très faible
<i>Saxifraga fragosoi</i>	Saxifrage de Fragoso, Saxifrage continentale	LC											Très faible	Très faible
<i>Brassica repanda</i>	Chou étalé, Érucastre étalé	LC											Très faible	Très faible
<i>Arabis auriculata</i>	Arabette dressée, Arabette auriculée	LC											Très faible	Très faible
<i>Caucalis platycarpus</i>	Caucalide à fruits larges, Caucalis à fruits larges	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Crepis suffreniana</i>	Crépide de Suffren, Barkhausie de Suffren	LC							Déterminé ante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Galium verticillatum</i>	Gaillet verticillé	LC											Très faible	Très faible
<i>Carthamus lanatus</i>	Carthame laineux, C	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Silene saxifraga</i>	Silène saxifrage	LC											Très faible	Très faible
<i>Ranunculus monspeliacus</i>	Renoncule de Montpellier	LC											Très faible	Très faible
<i>Marrubium vulgare</i>	Marrube commun, Marrube vulgaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Clypeola jonthlaspi</i>	Clypéole jonthlaspi	LC											Très faible	Très faible
<i>Picris pauciflora</i>	Picride à fleurs peu nombreuses, Picride pauciflore	LC							Détermin ante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Tulipa sylvestris</i>	Tulipe sylvestre, Tulipe de Gaule	LC						PNA messic oles					Modéré	Modéré
<i>Crucianella latifolia</i>	Crucianelle à feuilles larges	LC											Très faible	Très faible
<i>Arabis verna</i>	Arabette de printemps, Arabette printanière	LC											Très faible	Très faible
<i>Anarrhinum laxiflorum</i>	Anarrhine à fleurs lâches, Muflier à fleurs lâches	VU	VU						Détermin ante ZNIEFF				Modéré	Modéré
<i>Santolina decumbens</i>	Santoline couchée	LC											Très faible	Très faible
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre, Poivre de muraille	LC											Très faible	Très faible
<i>Filipendula vulgaris</i>	Filipendule commune, Spirée filipendule	LC											Très faible	Très faible
<i>Juniperus phoenicea</i>	Genévrier rouge, "Genévrier de Phénicie"	LC											Très faible	Très faible
<i>Ptychotis saxifraga</i>	Ptychotide saxifrage, Ptychotis à feuilles variées	LC											Très faible	Très faible
<i>Calendula arvensis</i>	Souci des champs, Gauchefier	LC											Très faible	Très faible
<i>Lamium amplexicaule</i>	Lamier embrassant	LC											Très faible	Très faible
<i>Scabiosa atropurpurea</i>	Scabieuse pourpre noir, Scabieuse pourpre foncé	LC											Très faible	Très faible
<i>Prunus dulcis</i>	Prunier amandier, Amandier	NA											Très faible	Très faible
<i>Foeniculum vulgare</i>	Fenouil commun, Lani	LC											Très faible	Très faible
<i>Rhus coriaria</i>	Sumac des corroyeurs, Vinaigrier des corroyeurs	LC											Très faible	Très faible
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés, Sauge commune	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée	LC											Très faible	Très faible
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens, Rosier des haies	LC											Très faible	Très faible
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc	LC											Très faible	Très faible
<i>Galatella sedifolia</i>	Aster à feuilles d'orpin, Galatelle à feuilles d'orpin	LC											Très faible	Très faible
<i>Cherleria capillacea</i>	Alsine capillaire, Sabline capillaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Ononis minutissima</i>	Bugrane très menue, Bugrane très grêle	LC											Très faible	Très faible
<i>Helianthemum apenninum</i>	Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc	LC											Très faible	Très faible
<i>Aethionema saxatile</i>	Éthionème des rochers	LC											Très faible	Très faible
<i>Asplenium trichomanes</i>	Doradille des murailles, Capillaire des murailles	LC											Très faible	Très faible
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe, Bonnet-d'évêque	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Asplenium ceterach</i>	Doradille cétérac, Cétérac officinal	LC											Très faible	Très faible
<i>Pistacia terebinthus</i>	Pistachier térébinthe, Pudis	LC											Très faible	Très faible
<i>Arum italicum</i>	Gouet d'Italie, Pied-de-veau	LC											Très faible	Très faible
<i>Orlaya grandiflora</i>	Orlaya à grandes fleurs, Caucalis à grandes fleurs	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Melilotus albus</i>	Mélilot blanc	LC											Très faible	Très faible
<i>Lunaria annua</i>	Lunaire annuelle, Monnaie-du-Pape	LC											Très faible	Très faible
<i>Campanula trachelium</i>	Campanule gantelée, Gant de Notre-Dame	LC											Très faible	Très faible
<i>Silene vulgaris</i>	Silène commun, Silène enflé	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant, Trèfle blanc	LC											Très faible	Très faible
<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée sauvage, Chicorée amère	LC											Très faible	Très faible
<i>Diplotaxis tenuifolia</i>	Diplotaxe à feuilles ténues, Diplotaxe à feuilles étroites	LC											Très faible	Très faible
<i>Chaenorrhinon rubrifolium</i>	Chénorrhine à feuilles rouges, Petite linaire à feuilles rouges	LC											Très faible	Très faible
<i>Carduus pycnocephalus</i>	Chardon à tête dense, Chardon à capitules denses	LC											Très faible	Très faible
<i>Aria edulis</i>	Alisier blanc, Alisier de Bourgogne	LC											Très faible	Très faible
<i>Ophrys scolopax</i>	Ophrys bécasse	LC											Très faible	Très faible
<i>Gladiolus italicus</i>	Glaïeul d'Italie, Glaïeul des moissons	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Spartium junceum</i>	Spartier jonc, Genêt d'Espagne	LC											Très faible	Très faible
<i>Prospero autumnale</i>	Scille d'automne, Prospéro d'automne	LC											Très faible	Très faible
<i>Ranunculus gramineus</i>	Renoncule graminée, Renoncule à feuilles de graminée	LC											Très faible	Très faible
<i>Clematis flammula</i>	Clématite flammette, Clématite brûlante	LC											Très faible	Très faible
<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne, Safran des prés	LC											Très faible	Très faible
<i>Asplenium ruta-muraria</i>	Doradille rue-des-murailles, Rue-des-murailles	LC											Très faible	Très faible
<i>Narcissus assoanus</i>	Narcisse d'Asso, Narcisse à feuilles de jonc	LC					Annexe V						Faible	Faible
<i>Inula montana</i>	Inule des montagnes	LC											Très faible	Très faible
<i>Silene italica</i>	Silène d'Italie	LC								CNPN			Très faible	Très faible
<i>Globularia repens</i>	Globulaire rampante	LC											Très faible	Très faible
<i>Teucrium aureum</i>	Germandrée dorée	LC											Très faible	Très faible
<i>Iris lutescens</i>	Iris jaunissant, Iris jaunâtre	LC											Très faible	Très faible
<i>Ajuga chamaepitys</i>	Bugle petit-pin, Petite ivette	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine, Eupatoire à feuilles de chanvre	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Carlina hispanica</i>	Carlina d'Espagne	LC											Très faible	Très faible
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre, Chardon Roland	LC											Très faible	Très faible
<i>Brachypodium phoenicoides</i>	Brachypode fausse ivraie	LC											Très faible	Très faible
<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sylvestre, Grande mauve	LC											Très faible	Très faible
<i>Ruta montana</i>	Rue des montagnes	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Echinops ritro</i>	Échinops ritro, Échinops	LC											Très faible	Très faible
<i>Saponaria officinalis</i>	Saponaire officinale, Savonnière	LC											Très faible	Très faible
<i>Sorghum halepense</i>	Sorgho d'Alep, Herbe de Cuba	NA											Très faible	Très faible
<i>Linum appressum</i>	Lin à feuilles de Salsola, Lin apprimé	LC											Très faible	Très faible
<i>Hieracium glaucinum</i>	Épervière verdâtre, Épervière précoce	LC											Très faible	Très faible
<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Petrorhagia prolifera</i>	Pérorragie prolifère, Œillet prolifère	LC											Très faible	Très faible
<i>Teucrium montanum</i>	Germandrée des montagnes	LC											Très faible	Très faible
<i>Cupressus sempervirens</i>	Cyprès toujours vert, Cyprès d'Italie	NA											Très faible	Très faible
<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	Véronique mouron-d'eau, Mouron aquatique	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Tilia tomentosa</i>	Tilleul tomenteux, Tilleul argenté	NA											Très faible	Très faible
<i>Melia azedarach</i>	Margousier azédarach, Margousier	NA											Très faible	Très faible
<i>Anthericum liliago</i>	Phalangère à fleurs de lis, Phalangère petit-lis	LC											Très faible	Très faible
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Himantoglosse bouc, Orchis bouc	LC											Très faible	Très faible
<i>Melica ciliata</i>	Mélique ciliée	LC											Très faible	Très faible
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Odontites viscosus</i>	Odontite visqueux, Euphrase visqueuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Sideritis hirsuta</i>	Crapaudine hirsute, Crapaudine velue	DD											Très faible	Très faible
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Linum narbonense</i>	Lin de Narbonne	LC											Très faible	Très faible
<i>Phillyrea angustifolia</i>	Phillyrée à feuilles étroites, Alavert à feuilles étroites	LC											Très faible	Très faible
<i>Petrosedum ochroleucum</i>	Orpin à pétales droits	LC											Très faible	Très faible
<i>Ficus carica</i>	Figuier d'Europe	LC											Très faible	Très faible
<i>Thapsia villosa</i>	Thapsie velue, Thapsie	LC											Très faible	Très faible
<i>Blackstonia perfoliata</i>	Blackstonie perfoliée, Chlorette	LC											Très faible	Très faible
<i>Helianthemum hirtum</i>	Hélianthème hérissé	LC											Très faible	Très faible
<i>Galium lucidum</i>	Gaillet luisant, Gaillet à feuilles luisantes	LC											Très faible	Très faible
<i>Ruta angustifolia</i>	Rue à feuilles étroites	LC											Très faible	Très faible
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs, Vrillée	LC											Très faible	Très faible
<i>Helichrysum stoechas</i>	Hélichryse stoechade, Immortelle stoechade	LC											Très faible	Très faible
<i>Brachypodium retusum</i>	Brachypode tronqué, Brachypode rameux	LC											Très faible	Très faible
<i>Coris monspeliensis</i>	Coris de Montpellier	LC											Très faible	Très faible
<i>Carex flacca</i>	Laïche glauque	LC											Très faible	Très faible
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	LC											Très faible	Très faible
<i>Bituminaria bituminosa</i>	Psoralée à odeur de bitume, Bitumineuse	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Rhaponticum coniferum</i>	Rhapontic conifère, Pomme-de-pin	LC											Très faible	Très faible
<i>Teucrium polium</i>	Germandrée polium, Germandrée tomenteuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Prunella hyssopifolia</i>	Brunelle à feuilles d'hysope	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Avena barbata</i>	Avoine barbue	LC											Très faible	Très faible
<i>Arctium minus</i>	Petite bardane, Bardane à petites têtes	LC											Très faible	Très faible
<i>Convolvulus cantabrica</i>	Liseron des monts Cantabriques, Liseron de Cantabrie	LC											Très faible	Très faible
<i>Lotus dorycnium</i>	Lotier dorycnie, Dorycnie à cinq feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Germandrée petit-chêne, Chênette	LC											Très faible	Très faible
<i>Stachys dubia</i>	Stéthéline douteuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Linum strictum</i>	Lin raide, Lin droit	LC											Très faible	Très faible
<i>Aegilops geniculata</i>	Égiloïpe ovale, Égiloïpe ovoïde	LC											Très faible	Très faible
<i>Isatis tinctoria</i>	Pastel des teinturiers, Herbe de saint Philippe	LC											Très faible	Très faible
<i>Phragmites australis</i>	Phragmite austral, Roseau	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Silybum marianum</i>	Silybe de Marie, Chardon marie	LC											Très faible	Très faible
<i>Fumana procumbens</i>	Fumana couché, Héliantheme couché	LC											Très faible	Très faible
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé, Pied-de-poule	LC											Très faible	Très faible
<i>Catananche caerulea</i>	Catananche bleue, Cupidone	LC											Très faible	Très faible
<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrépe chevelue, Hippocrépe fer-à-cheval	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago minima</i>	Luzerne naine, Luzerne minime	LC											Très faible	Très faible
<i>Nigella damascena</i>	Nigelle de Damas, Herbe de Capucin	LC											Très faible	Très faible
<i>Genista hispanica</i>	Genêt d'Espagne, Petit genêt d'Espagne	LC											Très faible	Très faible
<i>Cephalanthera rubra</i>	Céphalanthère rouge, Elléborine rouge	LC											Très faible	Très faible
<i>Limodorum abortivum</i>	Limodore avorté, Limodore sans feuille	LC											Très faible	Très faible
<i>Orobancha amethystea</i>	Orobanche améthyste, Orobanche violette	LC											Très faible	Très faible
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	LC											Très faible	Très faible
<i>Muscari comosum</i>	Muscari chevelu, Muscari à toupet	LC											Très faible	Très faible
<i>Cynoglossum creticum</i>	Cynoglosse de Crète, Cynoglosse peinte	LC											Très faible	Très faible
<i>Cytisophyllum sessilifolium</i>	Cytisophylle à feuilles sessiles, Cytise à feuilles sessiles	LC											Très faible	Très faible
<i>Vicia hybrida</i>	Vesce hybride	LC											Très faible	Très faible
<i>Asphodelus cerasiferus</i>	Asphodèle porte-cerise, Asphodèle de Chambeiron	LC											Très faible	Très faible
<i>Cytinus hypocistis</i>	Cytinet, Cytinelle	LC											Très faible	Très faible
<i>Aegonychon purpuracaeruleum</i>	Fausse buglosse pourpre bleu, Grémil pourpre bleu	LC											Très faible	Très faible
<i>Cytinus hypocistis</i>	Cytinet, Cytinelle	LC											Très faible	Très faible
<i>Campanula erinus</i>	Campanule érine, Campanule érinus	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Aphyllanthes monspeliensis</i>	Aphyllanthe de Montpellier, Œillet bleu de Montpellier	LC											Très faible	Très faible
<i>Pyrus spinosa</i>	Poirier épineux, Poirier amandier	LC											Très faible	Très faible
<i>Neotinea ustulata</i>	Néotinée brûlée, Orchis brûlé	LC											Très faible	Très faible
<i>Saponaria ocymoides</i>	Saponaire faux basilic, Saponaire de Montpellier	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium incarnatum</i>	Trèfle incarnat, Farouche	LC											Très faible	Très faible
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie nid-d'oiseau, Herbe aux vers	LC											Très faible	Très faible
<i>Linum campanulatum</i>	Lin campanulé	LC											Très faible	Très faible
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre, Grivollée	LC											Très faible	Très faible
<i>Astragalus monspessulanus</i>	Astragale de Montpellier, Esparcette bâtarde	LC											Très faible	Très faible
<i>Convallaria majalis</i>	Muguet de mai, Muguet	LC											Très faible	Très faible
<i>Sideritis endressii</i>	Crapaudine d'Endress, Crapaudine du Roussillon	VU											Faible	Faible
<i>Alyssum alyssoides</i>	Alysson faux alysson, Alysson à calice persistant	LC											Très faible	Très faible
<i>Plantago lagopus</i>	Plantain queue-de-lièvre, Plantain pied-de-lièvre	LC											Très faible	Très faible
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Urospermum picroides</i>	Urosperme fausse picride, Salsifis fausse picride	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago polymorpha</i>	Luzerne polymorphe, Luzerne à fruits nombreux	LC											Très faible	Très faible
<i>Crepis vesicaria</i>	Crépe vésiculeuse, Crépis à vésicules	LC											Très faible	Très faible
<i>Borago officinalis</i>	Bourrache officinale	LC											Très faible	Très faible
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou, Brome orge	LC											Très faible	Très faible
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron, Herbe collante	LC											Très faible	Très faible
<i>Erodium cicutarium</i>	Érodium bec-de-cigogne, Bec-de-cigogne	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium stellatum</i>	Trèfle étoilé	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago orbicularis</i>	Luzerne orbiculaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium tomentosum</i>	Trèfle tomenteux, Trèfle cotonneux	LC											Très faible	Très faible
<i>Polycarpon tetraphyllum</i>	Polycarpon à quatre feuilles, Polycarpe à quatre feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Urospermum dalechampii</i>	Urosperme de Daléchamps, Salsifis de Daléchamps	LC											Très faible	Très faible
<i>Scorpiurus muricatus</i>	Scorpiure épineuse, Chenillette à fruits portant des pointes	NA											Très faible	Très faible
<i>Helianthemum salicifolium</i>	Hélianthème à feuilles de saule	LC											Très faible	Très faible
<i>Iberis saxatilis</i>	Ibérie des rochers, Ibéris des rochers	LC											Très faible	Très faible
<i>Orchis mascula</i>	Orchis mâle, Herbe-à-la-couleuvre	LC											Très faible	Très faible
<i>Sherardia arvensis</i>	Shérardie des champs, Rubéole des champs	LC											Très faible	Très faible
<i>Anthyllus montana</i>	Anthyllide des montagnes, Vulnéraire des montagnes	LC											Très faible	Très faible
<i>Ophrys fusca</i>	Ophrys brun	LC											Très faible	Très faible
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs, Velvete sauvage	LC											Très faible	Très faible
<i>Viola kitaibeliana</i>	Violette de Kitaibel, Pensée de Kitaibel	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Lamium maculatum</i>	Lamier maculé, Lamier à feuilles panachées	LC											Très faible	Très faible
<i>Fritillaria involucrata</i>	Fritillaire à involucre	LC											Très faible	Très faible
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne lantane, Viorne mancienne	LC											Très faible	Très faible
<i>Polypodium cambricum</i>	Polypode du Pays de Galles, Polypode austral	LC											Très faible	Très faible
<i>Lactuca muralis</i>	Laitue des murs, Mycélide des murs	LC											Très faible	Très faible
<i>Ceratocephala falcata</i>	Renoncule en faux, Cératocéphale en faux	NT						0					Modéré	Modéré
<i>Carex humilis</i>	Laïche humble	LC											Très faible	Très faible
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette vivace, Pâquerette	LC											Très faible	Très faible
<i>Euphorbia serrata</i>	Euphorbe dentée	LC											Très faible	Très faible
<i>Onobrychis caput-galli</i>	Sainfoin tête-de-coq	LC											Très faible	Très faible
<i>Buglossoides arvensis</i>	Fausse buglosse des champs, Grémil des champs	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Parentucellia latifolia</i>	Parentucelle à feuilles larges, Parentucelle à larges feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Cistus salviifolius</i>	Ciste à feuilles de sauge, Mondré	LC											Très faible	Très faible
<i>Lathyrus aphaca</i>	Gesse aphyllé, Gesse sans feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago truncatula</i>	Luzerne tronquée, Luzerne faux tribule	LC											Très faible	Très faible
<i>Scandix pecten-veneris</i>	Scandix peigne-de-Vénus, Peigne-de-Vénus	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Astragalus hamosus</i>	Astragale à crochets, Astragale à fruits en hameçon	LC											Très faible	Très faible
<i>Silene latifolia</i>	Silène à feuilles larges, Silène à larges feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Centaurea benedicta</i>	Centauree bénie, Chardon béni	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Ophrys aranifera</i>	Ophrys araignée, Oiseau-coquet	LC											Très faible	Très faible
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre, Ortie rouge	LC											Très faible	Très faible
<i>Bunias erucago</i>	Bunias fausse roquette, Roquette des champs	LC											Très faible	Très faible
<i>Ephedra distachya</i>	Éphédre à deux épis, Éphédre à chatons opposés	LC			protégée				Déterminé ante ZNIEFF				Modéré	Modéré
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun, Genièvre	LC											Très faible	Très faible
<i>Acanthus mollis</i>	Acanthe à feuilles molles, Acanthe molle	LC											Très faible	Très faible
<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire, Herbe aux aulx	LC											Très faible	Très faible
<i>Hedera colchica</i>	Lierre de Colchide, Lierre de Perse												Très faible	Très faible
<i>Jacobaea erucifolia</i>	Jacobée à feuilles de roquette, Sénéçon à feuilles de roquette	LC											Très faible	Très faible
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style, Épine noire	LC											Très faible	Très faible
<i>Verbascum boerhavii</i>	Molène de Boerhaave, Molène de mai	LC											Très faible	Très faible
<i>Asphodelus macrocarpus</i>	Asphodèle à gros fruits	LC											Très faible	Très faible
<i>Asplenium onopteris</i>	Doradille des ânes	LC											Très faible	Très faible
<i>Ruta graveolens</i>	Rue odorante, Rue fétide	LC											Très faible	Très faible
<i>Lithospermum officinale</i>	Grémil officinal, Herbe aux perles	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Ecballium elaterium</i>	Momordique élatérium, Concombre d'âne	LC											Très faible	Très faible
<i>Potentilla cinerea</i>	Potentille cendrée	DD											Très faible	Très faible
<i>Phillyrea latifolia</i>	Phillyrée à feuilles larges, Phillyrée à larges feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Stipa offneri</i>	Stipe d'Offner	LC											Très faible	Très faible
<i>Coronilla juncea</i>	Coronille à tige de jonc, Coronille à allure de Jonc	LC											Très faible	Très faible
<i>Cerastium arvense</i>	Céraiste des champs	LC											Très faible	Très faible
<i>Potentilla hirta</i>	Potentille hérissée, Potentille velue	LC											Très faible	Très faible
<i>Avena fatua</i>	Avoine folle, Folle avoine	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Salvia verbenaca</i>	Sauge verveine, Sauge fausse verveine	LC											Très faible	Très faible
<i>Lactuca perennis</i>	Laitue vivace, Bézègue	LC											Très faible	Très faible
<i>Fumaria officinalis</i>	Fumeterre officielle, Herbe à la veuve	LC											Très faible	Très faible
<i>Carduus nutans</i>	Chardon penché	LC											Très faible	Très faible
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs, Céphalanthère pâle	LC											Très faible	Très faible
<i>Klasea nudicaulis</i>	Serratule à tige nue, Klasée à tiges nues	LC											Très faible	Très faible
<i>Valeriana tuberosa</i>	Valériane tubéreuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Euphorbia esula</i>	Euphorbe érule, Euphorbe feuillue	LC											Très faible	Très faible
<i>Vitex agnus-castus</i>	Vitex gattilier, Gattilier	LC		Article 2					Détermin ante ZNIEFF		ZH		Modéré	Modéré
<i>Ammi majus</i>	Ammi élevé, Grand ammi	LC											Très faible	Très faible
<i>Rhamnus alaternus</i>	Nerprun alaterne, Alaterne	LC											Très faible	Très faible
<i>Centaurea solstitialis</i>	Centauree du solstice	LC											Très faible	Très faible
<i>Rumex pulcher</i>	Patience élégante, Oseille élégante	LC											Très faible	Très faible
<i>Fraxinus ornus</i>	Orne, Frêne à fleurs	LC											Très faible	Très faible
<i>Bupleurum rigidum</i>	Buplèvre rigide, Buplèvre raide	LC											Très faible	Très faible
<i>Coronilla minima</i>	Coronille naine, Petite coronille	LC											Très faible	Très faible
<i>Euphorbia spinosa</i>	Euphorbe épineuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Tanacetum parthenium</i>	Tanaisie matricaire, Matricaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Nerium oleander</i>	Nérion laurier-rose, Laurier rose	LC		Article 2					Détermin ante ZNIEFF		ZH		Modéré	Modéré
<i>Lepidium draba</i>	Passerage drave, Pain-blanc	LC											Très faible	Très faible
<i>Taraxacum erythrospermum</i>	Pissenlit à fruits rouges, Pissenlit gracile	LC											Très faible	Très faible
<i>Knautia collina</i>	Knautie des collines, Knautie pourpre	LC											Très faible	Très faible
<i>Onopordum illyricum</i>	Onoporde d'Illyrie, Onopordon d'Illyrie	LC											Très faible	Très faible
<i>Eriobotrya japonica</i>	Ériobotrya du Japon, Néflier du Japon	NA											Très faible	Très faible
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Doradille scolopendre, Scolopendre	LC			protégée				Détermin ante ZNIEFF				Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Opuntia ficus-indica</i>	Oponce figuier de Barbarie, Figuier de Barbarie	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Stipa pennata</i>	Stipe pennée, Plumet	LC											Très faible	Très faible
<i>Phlomis lychnitis</i>	Phlomide lychnite, Phlomis lychnite	LC											Très faible	Très faible
<i>Erica scoparia</i>	Bruyère à balais, Brande	LC											Très faible	Très faible
<i>Cotinus coggygria</i>	Arbre à perruque, Sumac fustet	LC											Très faible	Très faible
<i>Orchis simia</i>	Orchis singe	LC											Très faible	Très faible
<i>Onobrychis viciifolia</i>	Sainfoin à feuilles de vesce, Sainfoin	LC											Très faible	Très faible
<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs, Raveluche	LC											Très faible	Très faible
<i>Papaver somniferum</i>	Pavot somnifère, Pavot officinal	LC											Très faible	Très faible
<i>Carex paniculata</i>	Laîche paniculée	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Euphorbia paralias</i>	Euphorbe maritime, Euphorbe des dunes	LC											Très faible	Très faible
<i>Erica arborea</i>	Bruyère arborescente, Bruyère en arbre	LC											Très faible	Très faible
<i>Daphne laureola</i>	Daphné lauréole, Laurier des bois	LC											Très faible	Très faible
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux acore, Iris jaune	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Pteris cretica</i>	Ptéris de Crète, Fougère de Crète	LC	VU		protégée				Déterminante ZNIEFF		ZH		Fort	Fort
<i>Pinus strobus</i>	Pin Weymouth, Pin du Lord	NA											Très faible	Très faible
<i>Arundo donax</i>	Canne de Provence, Grand roseau	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque, Jonc courbé	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Leycesteria formosa</i>	Leycesterie gracieuse												Très faible	Très faible
<i>Epilobium hirsutum</i>	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Centaurium erythraea</i>	Érythrée petite-centaurée	LC											Très faible	Très faible
<i>Anchusa azurea</i>	Buglosse d'Italie, Buglosse azurée	LC											Très faible	Très faible
<i>Conium maculatum</i>	Ciguë maculée, Grande ciguë	LC											Très faible	Très faible
<i>Iris germanica</i>	Iris d'Allemagne, Flambe	LC											Très faible	Très faible
<i>Tamarix gallica</i>	Tamaris de France, Tamaris commun	LC											Très faible	Très faible
<i>Gagea locaitae</i>	Gagée de Lacaita	LC		Article 1									Modéré	Modéré
<i>Muscari neglectum</i>	Muscari négligé, Muscari à grappes	LC											Très faible	Très faible
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun, Séneçon vulgaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Hornungia petraea</i>	Hornungie des rochers, Hutchinsie des rochers	LC											Très faible	Très faible
<i>Lysimachia linum-stellatum</i>	Lysimaque lin-étoilé, Astérolinon lin-étoilé	LC											Très faible	Très faible
<i>Draba verna</i>	Drave printanière, Drave de printemps	LC											Très faible	Très faible
<i>Arenaria aggregata</i>	Sabline agrégée, Sabline à fleurs en têtes	LC											Très faible	Très faible
<i>Jasminum fruticans</i>	Jasmin arbustif, Jasmin ligneux	LC											Très faible	Très faible
<i>Sempervivum calcareum</i>	Joubarbe du calcaire, Joubarbe des terrains calcaires	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée, Cardamine hirsute	LC											Très faible	Très faible
<i>Sesleria caerulea</i>	Seslérie bleue, Seslérie blanchâtre	LC											Très faible	Très faible
<i>Scrophularia canina</i>	Scrofulaire des chiens	LC											Très faible	Très faible
<i>Armeria arenaria</i>	Armérie des sables, Armérie faux plantain	LC											Très faible	Très faible
<i>Grimmia pulvinata</i>	0												Très faible	Très faible
<i>Erysimum cheiri</i>	Giroflée des murailles, Violier jaune	LC											Très faible	Très faible
<i>Viburnum tinus</i>	Viorne tin, Fatamot	LC											Très faible	Très faible
<i>Oxalis articulata</i>	Oxalide articulée, Oxalis articulé	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire, Ruine de Rome	LC											Très faible	Très faible
<i>Helianthemum apenninum</i>	Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc	LC											Très faible	Très faible
<i>Taraxacum officinale</i>	Pissenlit officinal, Pissenlit commun	LC											Très faible	Très faible
<i>Rosa sempervirens</i>	Rosier toujours vert, Rosier de tous les mois	LC											Très faible	Très faible
<i>Santolina chamaecyparissus</i>	Santoline faux cyprès, Santoline petit cyprès	NA											Très faible	Très faible
<i>Verbascum sinuatum</i>	Molène sinuée	LC											Très faible	Très faible
<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle, Vignette	LC											Très faible	Très faible
<i>Umbilicus rupestris</i>	Ombilic rupestre, Nombriil-de-Vénus	LC											Très faible	Très faible
<i>Lavandula angustifolia</i>	Lavande à feuilles étroites, Lavande officinale	LC											Très faible	Très faible
<i>Satureja montana</i>	Sarriette des montagnes, Sarriette de montagne	LC											Très faible	Très faible
<i>Lunularia cruciata</i>	0												Très faible	Très faible
<i>Bellis sylvestris</i>	Pâquerette sylvestre, Pâquerette des bois	LC											Très faible	Très faible
<i>Clinopodium nepeta</i>	Clinopode népéta, Calament népéta	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago monspeliaca</i>	Luzerne de Montpellier, Trigonelle de Montpellier	LC											Très faible	Très faible
<i>Epipactis microphylla</i>	Épipactide à petites feuilles, Épipactis à petites feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Hypopitys monotropa</i>	Monotrope sucepin, Sucepin	LC											Très faible	Très faible
<i>Arbutus unedo</i>	Arbousier commun, Arbre aux fraises	LC											Très faible	Très faible
<i>Odontites luteus</i>	Odontite jaune, Euphrase jaune	LC											Très faible	Très faible
<i>Veronica orsiniana</i>	Véronique d'Orsini, Véronique douteuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Cephalanthera longifolia</i>	Céphalanthère à feuilles longues, Céphalanthère à longues feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Xanthium spinosum</i>	Lampourde épineuse	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Orobancha gracilis</i>	Orobanche grêle, Orobanche à odeur de girofle	LC											Très faible	Très faible
<i>Orobancha hederaceae</i>	Orobanche du lierre	LC											Très faible	Très faible
<i>Plantago major</i>	Plantain élevé, Plantain majeur	LC											Très faible	Très faible
<i>Daphne alpina</i>	Daphné des Alpes	LC											Très faible	Très faible
<i>Onobrychis saxatilis</i>	Sainfoin des rochers, Esparcette des rochers	LC											Très faible	Très faible
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Ononis reclinata</i>	Bugrane penchée, Bugrane à fleurs pendantes	LC											Très faible	Très faible
<i>Lotus hirsutus</i>	Lotier hirsute, Lotier hérissé	LC											Très faible	Très faible
<i>Vicia onobrychioides</i>	Vesce faux sainfoin, Vesce fausse esparcette	LC											Très faible	Très faible
<i>Aristolochia pistolochia</i>	Aristolochie pistoloche, Pistoloche	LC											Très faible	Très faible
<i>Echinaria capitata</i>	Échinaire à têtes, Échinaire en tête	LC											Très faible	Très faible
<i>Antirrhinum latifolium</i>	Muflier à feuilles larges, Muflier à larges feuilles												Très faible	Très faible
<i>Centranthus ruber</i>	Centranthe rouge, Valériane rouge	LC											Très faible	Très faible
<i>Thymus embergeri</i>	Thym d'Emberger	LC											Très faible	Très faible
<i>Gagea bohemica</i>	Gagée de Bohême, Gagée des rochers	LC		Article 1									Modéré	Modéré
<i>Centaurea collina</i>	Centauree des collines	LC											Très faible	Très faible
<i>Rosa agrestis</i>	Rosier agreste, Rosier des haies	LC											Très faible	Très faible
<i>Reseda phyteuma</i>	Réséda raiponce	LC											Très faible	Très faible
<i>Potentilla verna</i>	Potentille printanière, Potentille de Tabernaemontanus	LC											Très faible	Très faible
<i>Rhamnus saxatilis</i>	Nerprun des rochers	LC											Très faible	Très faible
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun, Troène	LC											Très faible	Très faible
<i>Vicia cracca</i>	Vesce cracca, Jarosse	LC											Très faible	Très faible
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style, Épine noire	LC											Très faible	Très faible
<i>Rubus ulmifolius</i>	Ronce à feuilles d'Orme	LC											Très faible	Très faible
<i>Sabulina mediterranea</i>	Alsine du Midi	LC											Très faible	Très faible
<i>Ulmus minor</i>	Orme mineur, Petit orme	LC											Très faible	Très faible
<i>Lotus corniculatus</i> subsp. <i>delortii</i>	Lotier de Delort	LC											Très faible	Très faible
<i>Poterium sanguisorba</i>	Potérium sanguisorbe, Pimprenelle à fruits réticulés	LC											Très faible	Très faible
<i>Tordylium maximum</i>	Tordyle élevé, Tordyle majeur	LC											Très faible	Très faible
<i>Bromus squarrosus</i>	Brome squarreux, Brome raboteux	LC											Très faible	Très faible
<i>Prunus spinosa</i>	Prunier épineux, Épine noire	LC											Très faible	Très faible
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs	LC											Très faible	Très faible
<i>Festuca ovina</i>	Fétuque ovine, Fétuque des moutons	LC											Très faible	Très faible
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot, Grand coquelicot	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Carex halleriana</i>	Laïche de Haller	LC											Très faible	Très faible
<i>Ornithogalum umbellatum</i>	Ornithogale en ombelle, Dame-d'onze-heures	LC											Très faible	Très faible
<i>Trigonella gladiata</i>	Trigonelle en glaive, Trigonelle armée	LC											Très faible	Très faible
<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage, Carotte commune	LC											Très faible	Très faible
<i>Galium parisiense</i>	Gaillet de Paris	LC											Très faible	Très faible
<i>Koeleria pyramidata</i>	Koelérie pyramidale	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Leucanthemum pallens</i>	Marguerite pâle	LC											Très faible	Très faible
<i>Melilotus officinalis</i>	Mélilot officinal, Mélilot jaune	LC											Très faible	Très faible
<i>Galium murale</i>	Gaillet des murs, Shérardie des murs	LC											Très faible	Très faible
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	LC											Très faible	Très faible
<i>Tragopogon porrifolius</i>	Salsifis à feuilles de poireau, Salsifis du Midi	LC											Très faible	Très faible
<i>Cormus domestica</i>	Cormier, Sorbier domestique	LC											Très faible	Très faible
<i>Minuartia rostrata</i>	Minuartie rostrée, Sabline rostrée	LC											Très faible	Très faible
<i>Arabis hirsuta</i>	Arabette poilue, Arabette hérissée	LC											Très faible	Très faible
<i>Fallopia convolvulus</i>	Fallopie liseron, Vrillée liseron	LC											Très faible	Très faible
<i>Bupleurum baldense</i>	Buplèvre du mont Baldo, Buplèvre aristé	LC											Très faible	Très faible
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs, Chardon des champs	LC											Très faible	Très faible
<i>Spergularia segetalis</i>	Spergulaire des moissons	EN	VU					0	Déterminante ZNIEFF	CNPN			Fort	Fort
<i>Genista pilosa</i>	Genêt poilu, Genêt velu	LC											Très faible	Très faible
<i>Genista cinerea</i>	Genêt cendré	LC											Très faible	Très faible
<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc, Senoussé	LC											Très faible	Très faible
<i>Triticum turgidum</i>	Blé renflé, Blé poulard	NA											Très faible	Très faible
<i>Helictochloa bromoides</i>	Hélictochloa faux brome, Avénule faux brome	LC											Très faible	Très faible
<i>Helianthus annuus</i>	Tournesol, Soleil	NA											Très faible	Très faible
<i>Cicer arietinum</i>	Pois chiche, Tête-de-bélier	NA											Très faible	Très faible
<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis très rameux, Myosotis rameux	LC											Très faible	Très faible
<i>Aegilops neglecta</i>	Égilope négligée, Égilope à trois arêtes	LC											Très faible	Très faible
<i>Carex divisa</i>	Laiche divisée, Laiche d'Oeder	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Cerastium pumilum</i>	Céraiste nain	LC											Très faible	Très faible
<i>Prunus mahaleb</i>	Prunier mahaleb, Bois de Sainte-Lucie	LC											Très faible	Très faible
<i>Chondrilla juncea</i>	Chondrilla à tige de jonc, Chondrilla effilée	LC											Très faible	Très faible
<i>Stachys recta</i>	Épiaire droit	LC											Très faible	Très faible
<i>Koeleria vallesiana</i>	Koelérie du Valais	LC											Très faible	Très faible
<i>Torilis nodosa</i>	Torilide noueuse, Torilis à fleurs glomérulées	LC											Très faible	Très faible
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole, Escarole	LC											Très faible	Très faible
<i>Xeranthemum inapertum</i>	Xéranthème fermé, Immortelle à fleurs fermées	LC											Très faible	Très faible
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante, Quintefeuille	LC											Très faible	Très faible
<i>Pseudoturnitis turtur</i>	Fausse tourette tourette, Arabette Tourette	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium scabrum</i>	Trèfle scabre, Trèfle rude	LC											Très faible	Très faible
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles, Tilleul à feuilles larges	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Setaria italica</i> subsp. <i>viridis</i>	Sétaire verte	LC											Très faible	Très faible
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron épineux	LC											Très faible	Très faible
<i>Picnoman acarna</i>	Picnoman acarne, Cirse acarne	LC											Très faible	Très faible
<i>Centaurea paniculata</i>	Centaurée en panicule, Centaurée paniculée	LC											Très faible	Très faible
<i>Erigeron sumatrensis</i>	Érigéron de Sumatra, Conyze de Sumatra	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou, Géranium à feuilles molles	LC											Très faible	Très faible
<i>Crepis sancta</i>	Crépide sacrée, Crépis sacré	NA											Très faible	Très faible
<i>Phleum subulatum</i>	Fléole subulée	VU	VU						Détermin ante ZNIEFF				Modéré	Modéré
<i>Phleum pratense</i>	Fléole des prés	LC											Très faible	Très faible
<i>Spiranthes aestivalis</i>	Spiranthe d'été	VU		Article 1			Annexe IV		Détermin ante ZNIEFF	CNPN	ZH		Fort	Fort
<i>Groenlandia densa</i>	Groenlandie dense, Potamot dense	LC											Très faible	Très faible
<i>Cynoglossum cheirifolium</i>	Cynoglosse à feuilles de giroflée, Pardoglosse à feuilles de giroflée	LC											Très faible	Très faible
<i>Globularia vulgaris</i>	Globulaire commune, Globulaire de Linné	LC							Détermin ante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Tordylium apulum</i>	Tordyle d'Apulie, Tordyle des Pouilles	LC										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir, Sampéchier	LC											Très faible	Très faible
<i>Brachypodium pinnatum</i>	Brachypode penné	DD											Très faible	Très faible
<i>Lonicera xylosteum</i>	Chèvrefeuille des haies, Camérisier des haies	LC											Très faible	Très faible
<i>Cedrus atlantica</i>	Cèdre de l'Atlas	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Carlina vulgaris</i>	Carline commune, Chardon doré	LC											Très faible	Très faible
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet commun, Gaillet Mollugine	LC											Très faible	Très faible
<i>Viola reichenbachiana</i>	Violette de Reichenbach, Violette des bois	LC											Très faible	Très faible
<i>Ononis spinosa</i>	Bugrane épineuse, Arrête-boeuf	LC											Très faible	Très faible
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés	LC											Très faible	Très faible
<i>Galium album</i>	Gaillet blanc, Gaillet dressé	LC											Très faible	Très faible
<i>Torminalis glaberrima</i>	Sorbier alisier	LC											Très faible	Très faible
<i>Hieracium murorum</i>	Épervière des murs	LC											Très faible	Très faible
<i>Genista pulchella</i>	Genêt joli, Genêt élégant	LC											Très faible	Très faible
<i>Serapias vomeracea</i>	Sérapias en soc, Sérapias à labelle long	LC											Très faible	Très faible
<i>Gleditsia triacanthos</i>	Févier d'Amérique, Févier à épines triples	NA										PE à surveiller	Très faible	Très faible
<i>Milium vernalis</i>	Millet printanier	NT							Détermin ante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Cordus acicularis</i>	Chardon à épingle, Chardon à aiguilles	LC			protégée				Détermin ante ZNIEFF				Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Orobancha santolinae</i>	Orobanche de la santoline	NT							Déterminante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Viola jordanii</i>	Violette de Jordan	LC			protégée								Modéré	Modéré
<i>Anthemis cretica</i>	Anthémide de Crète, Anthémis de Crète	LC											Très faible	Très faible
<i>Cotoneaster intermedius</i>	Cotonéaster intermédiaire								Déterminante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Cotoneaster delphinensis</i>	Cotonéaster du Dauphiné	VU	VU		protégée				Déterminante ZNIEFF	CNPN			Fort	Fort
<i>Cotoneaster nebrodensis</i>	Cotonéaster des monts Nébrodes, Cotonéaster de l'Atlantique	LC							Déterminante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Bupleurum ranunculoides</i>	Buplèvre fausse renoncule	LC											Très faible	Très faible
<i>Gagea pratensis</i>	Gagée des prés, Gagée à pétales étroits	LC		Article 1									Modéré	Modéré
<i>Cheilothela chloropus</i>	0							PNA en préparation					Modéré	Modéré
<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire, Mouron	LC											Très faible	Très faible
<i>Chenopodium vulvaria</i>	Chénopode fétide, Chénopode vulvaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Hypericum calycinum</i>	Millepertuis calycinal, Millepertuis à calice	NA											Très faible	Très faible
<i>Linaria alpina</i>	Linaire des Alpes	LC											Très faible	Très faible
<i>Antirrhinum majus</i>	Muflier à grandes fleurs, Gueule-de-lion	LC											Très faible	Très faible
<i>Artemisia dracunculus</i>	Armoise estragon, Estragon												Très faible	Très faible
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs	LC											Très faible	Très faible
<i>Colutea arborescens</i>	Baguenaudier, Arbre à vessies	LC											Très faible	Très faible
<i>Hypericum hyssopifolium</i>	Millepertuis à feuilles d'hysope	LC											Très faible	Très faible
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul cordé, Tilleul à petites feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Oxalis corniculata</i>	Trèfle oseille à fleurs jaunes, fausse oseille	LC											Très faible	Très faible
<i>Acer platanoides</i>	Érable plane, Plane	LC											Très faible	Très faible
<i>Minuartia mucronata</i>	Minuartie mucronée, Minuartie rouge												Très faible	Très faible
<i>Cherleria laricifolia</i>	Alsine à feuilles de Mélèze, Minuartie à feuilles de Mélèze	LC											Très faible	Très faible
<i>Cerastium brachypetalum</i>	Céraiste à pétales courts	LC											Très faible	Très faible
<i>Arenaria modesta</i>	Sabline modeste	LC											Très faible	Très faible
<i>Arenaria grandiflora</i>	Sabline à grandes fleurs	LC											Très faible	Très faible
<i>Erysimum nevadense</i>	Vélar de la Sierra Nevada	LC											Très faible	Très faible
<i>Anemone coronaria</i>	Anémone couronnée, Anémone Coronaire	DD		Article 1									Modéré	Modéré
<i>Phlomis herba-venti</i>	Phlomide herbe-au-vent, Phlomis herbe-au-vent	LC											Très faible	Très faible
<i>Eschscholzia californica</i>	Pavot de Californie, Eschscholzie de Californie	NA											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Ceratostigma plumbaginoides</i>	Cératostigma faux plumbago, Dentelaire de lady Larpent												Très faible	Très faible
<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe à feuilles rondes, Menthe sauvage	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre, Bouton-d'or	LC											Très faible	Très faible
<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau yèble, Herbe à l'aveugle	LC											Très faible	Très faible
<i>Anthemis arvensis</i>	Anthémide des champs, Anthémis des champs	LC											Très faible	Très faible
<i>Echium italicum</i>	Vipérine d'Italie, Vipérine des Albères	LC											Très faible	Très faible
<i>Helleborus foetidus</i>	Ellébore fétide, Pied-de-griffon	LC											Très faible	Très faible
<i>Euphorbia lathyris</i>	Euphorbe épurge, Euphorbe des jardins	LC											Très faible	Très faible
<i>Pistacia lentiscus</i>	Pistachier lentisque, Lentisque	LC											Très faible	Très faible
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cardère à foulon, Cabaret des oiseaux	LC											Très faible	Très faible
<i>Colchicum longifolium</i>	Colchique à feuilles longues, Colchique à longues feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Stipa capillata</i>	Stipe chevelue, Plumet chevelu	LC											Très faible	Très faible
<i>Campanula rotundifolia</i> subsp. <i>macrorhiza</i>	Campanule à grosses racines, Campanule à racines épaisses	LC											Très faible	Très faible
<i>Fabronia pusilla</i>	0												Très faible	Très faible
<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle champêtre, Trèfle champêtre	LC											Très faible	Très faible
<i>Crepis foetida</i>	Crépide fétide, Laitue de porc	LC											Très faible	Très faible
<i>Cotoneaster tomentosus</i>	Cotonéaster tomenteux	LC											Très faible	Très faible
<i>Sabulina tenuifolia</i>	Minuartie à petites feuilles, Sabline à petites feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Poa compressa</i>	Pâturin comprimé, Pâturin à tiges aplaties	LC											Très faible	Très faible
<i>Bothriochloa ischaemum</i>	Bothriochloa pied-de-poule, Barbon pied-de-poule	LC											Très faible	Très faible
<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert, yeuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Lactuca saligna</i>	Laitue à feuilles de saule	LC											Très faible	Très faible
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé, Avoine élevée	LC						PNA messicoles					Modéré	Modéré
<i>Achillea tomentosa</i>	Achillée tomenteuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Trinia glauca</i>	Trinie glauque, Trinie commune	LC											Très faible	Très faible
<i>Silene nocturna</i>	Silène nocturne	LC											Très faible	Très faible
<i>Dianthus balbisii</i>	Œillet de Balbis	LC											Très faible	Très faible
<i>Lilium martagon</i>	Lis martagon, Lis de Catherine	LC											Très faible	Très faible
<i>Brachypodium distachyon</i>	Brachypode à deux épis, Brachypode à deux épillets	LC											Très faible	Très faible
<i>Sideritis montana</i>	Crapaudine des montagnes	LC											Très faible	Très faible
<i>Hordeum murinum</i>	Orge sauvage, Orge queue-de-rat	LC											Très faible	Très faible
<i>Taraxacum rubicundum</i>	Pissenlit rouge vif	LC											Très faible	Très faible
<i>Legousia hybrida</i>	Légousie hybride, Petite spéculaire	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Helictochloa pratensis</i>	Hélictochloa des prés, Avénule des prés	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Rhamnus alpina</i>	Nerprun des Alpes	LC											Très faible	Très faible
<i>Taxus baccata</i>	If à baies, if commun	LC											Très faible	Très faible
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx commun, Houx	LC											Très faible	Très faible
<i>Seseli galloprovinciale</i>	Séséli glauque, Séséli de Provence	LC											Très faible	Très faible
<i>Phelipanche purpurea</i>	Phélipanche pourpre, Orobanche pourprée	LC											Très faible	Très faible
<i>Misopates orontium</i>	Misopates rubicond	LC											Très faible	Très faible
<i>Primula veris</i>	Primevère vraie, Coucou	LC											Très faible	Très faible
<i>Lathyrus latifolius</i>	Gesse à feuilles larges, Gesse à larges feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Pimpinella tragus</i>	Boucage tragus, Pimpinelle tragus	LC											Très faible	Très faible
<i>Polygonatum odoratum</i>	Sceau-de-Salomon odorant, Polygonate officinal	LC											Très faible	Très faible
<i>Onobrychis supina</i>	Sainfoin couché, Esparcette couchée	LC											Très faible	Très faible
<i>Allium moschatum</i>	Ail musqué	LC											Très faible	Très faible
<i>Bombycilaena erecta</i>	Bombycilaena dressée, Micrope dressé	LC											Très faible	Très faible
<i>Fragaria viridis</i>	Fraisier vert	LC											Très faible	Très faible
<i>Taraxacum obovatum</i>	Pissenlit à feuilles obovales	LC											Très faible	Très faible
<i>Bupleurum praealtum</i>	Buplèvre très élevé, Buplèvre élevé	LC											Très faible	Très faible
<i>Festuca cinerea</i>	Fétuque cendrée	LC											Très faible	Très faible
<i>Deschampsia media</i>	Canche moyenne, Canche à feuilles de jonc	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Erigeron bonariensis</i>	Érigéron de Buenos Aires, Vergerette d'argentine	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Allium oporinanthum</i>	Ail de Girerd	LC											Très faible	Très faible
<i>Vicia villosa</i>	Vesce velue, Vesce des sables	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Hieracium humile</i>	Épervière humble	LC											Très faible	Très faible
<i>Bifora testiculata</i>	Bifore testiculée, Bifore à deux coques	EN						0	Déterminé ante ZNIEFF				Fort	Fort
<i>Delphinium consolida</i>	Dauphinelle consoude, Dauphinelle royale	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Lolium perenne</i>	Ivraie vivace, Ray-grass anglais	LC											Très faible	Très faible
<i>Xeranthemum cylindraceum</i>	Xéranthème cylindracé, Xéranthème fétide	LC											Très faible	Très faible
<i>Tussilago farfara</i>	Tussilage pas-d'âne, Tussilage	LC											Très faible	Très faible
<i>Rhagadiolus stellatus</i>	Rhagadiole étoilé, Rhagadiole en étoile	DD											Très faible	Très faible
<i>Bufonia paniculata</i>	Bufonie paniculée	LC											Très faible	Très faible
<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge	LC											Très faible	Très faible
<i>Plantago afra</i>	Plantain psyllium, Plantain pucier	LC											Très faible	Très faible
<i>Jacobaea maritima</i>	Jacobée maritime, Sénéçon cinéraire	LC											Très faible	Très faible
<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun, Marjolaine sauvage	LC											Très faible	Très faible
<i>Centaurium tenuiflorum</i>	Petite-centaurée à petites fleurs, Érythrée à petites fleurs	LC									ZH		Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Chrysopogon gryllus</i>	Chrysopogon grillon	LC											Très faible	Très faible
<i>Aphanes arvensis</i>	Aphane des champs, Alchémille des champs	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Aegilops triuncialis</i>	Égilope à trois arêtes, Égilope de trois pouces	LC											Très faible	Très faible
<i>Teucrium botrys</i>	Germandrée botryde, Germandrée en grappe	LC											Très faible	Très faible
<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale vivace, Mercuriale des montagnes	LC											Très faible	Très faible
<i>Rhagadiolus edulis</i>	Rhagadiole doux, Rhagadiole comestible	LC											Très faible	Très faible
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés	LC											Très faible	Très faible
<i>Juncus articulatus</i>	Jonc articulé, Jonc à fruits luisants	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Carlina acanthifolia</i>	Carline à feuilles d'acanthé, Chardousse	LC											Très faible	Très faible
<i>Silene otites</i>	Silène otitès, Silène cure-oreille	LC											Très faible	Très faible
<i>Valantia muralis</i>	Vaillantie des murs	LC											Très faible	Très faible
<i>Festuca inops</i>	Fétuque très grêle, Fétuque grêle	LC											Très faible	Très faible
<i>Hieracium amplexicaule</i>	Épervière amplexicaule, Épervière à feuilles embrassantes	LC											Très faible	Très faible
<i>Arum cylindraceum</i>	Gouet des Alpes, Arum des Alpes	LC											Très faible	Très faible
<i>Chaerophyllum temulum</i>	Cerfeuil enivrant, Cerfeuil penché	LC											Très faible	Très faible
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	LC											Très faible	Très faible
<i>Bufonia tenuifolia</i>	Bufonie à petites feuilles, Bufonie à feuilles étroites	LC											Très faible	Très faible
<i>Poterium verrucosum</i>	Potérium verruqueux, Sanguisorbe à fruits verruqueux	LC											Très faible	Très faible
<i>Avenula pubescens</i>	Avoine pubescente, Avénule pubescente	LC											Très faible	Très faible
<i>Betonica officinalis</i>	Bétoine officinale, Épiaire officinal	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline, Minette	LC											Très faible	Très faible
<i>Carex divulsa</i>	Laïche écartée	LC											Très faible	Très faible
<i>Arabidopsis thaliana</i>	Fausse arabette de Thalius, Arabette de Thalius	LC											Très faible	Très faible
<i>Leontodon crispus</i>	Liondent crépu, Liondent à feuilles crépues	LC											Très faible	Très faible
<i>Digitalis lutea</i>	Digitale jaune	LC											Très faible	Très faible
<i>Cuscuta epithymum</i>	Cuscute du thym, Cuscute à petites fleurs	LC											Très faible	Très faible
<i>Arenaria leptoclados</i>	Sabline à rameaux grêles, Sabline à parois fines	LC											Très faible	Très faible
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à fleurs obtuses, Jonc à tépales obtus	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Helianthemum nummularium</i>	Hélianthème nummulaire, Hélianthème jaune	LC											Très faible	Très faible
<i>Rapistrum rugosum</i>	Rapistre rugueux, Ravanisclé	LC											Très faible	Très faible
<i>Filago pyramidata</i>	Cotonnière pyramidale, Cotonnière spatulée	LC											Très faible	Très faible
<i>Rosa montana</i>	Rosier des montagnes, Églantier des montagnes	LC											Très faible	Très faible
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier	LC											Très faible	Très faible
<i>Lepidium campestre</i>	Passerage champêtre, Passerage des champs	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Luzula forsteri</i>	Luzule de Forster	LC											Très faible	Très faible
<i>Seseli tortuosum</i>	Séséli tortueux	LC											Très faible	Très faible
<i>Adonis flammea</i>	Adonis flamme, Adonis couleur de feu	NT						0					Modéré	Modéré
<i>Allium rotundum</i>	Ail arrondi, Ail à inflorescences rondes	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Pinus nigra</i>	Pin noir, Pin noir d'Autriche	LC											Très faible	Très faible
<i>Verbascum thapsus</i>	Molène bouillon-blanc, Herbe-de-saint-Fiacre	LC											Très faible	Très faible
<i>Cirsium acaulon</i>	Cirse acaule, Cirse sans tige	LC											Très faible	Très faible
<i>Podospermum laciniatum</i>	Podosperme lacinié, Scorsonère à feuilles de chausse-trape	LC											Très faible	Très faible
<i>Abies pinsapo</i>	Sapin d'Espagne, Sapin d'Andalousie	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Falcaria vulgaris</i>	Falcaire commune, Falcaire de Rivinus	LC											Très faible	Très faible
<i>Crepis micrantha</i>	Crépis à petites fleurs	NA											Très faible	Très faible
<i>Euphorbia falcata</i>	Euphorbe en faux, Euphorbe à cornes en faucille	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Amaranthus retroflexus</i>	Amarante réfléchie, Amarante à racines rouges	NA											Très faible	Très faible
<i>Plantago coronopus</i>	Plantain corne-de-cerf, Plantain corne-de-bœuf	LC											Très faible	Très faible
<i>Knautia integrifolia</i>	Knautie à feuilles entières	LC											Très faible	Très faible
<i>Leontodon hirtus</i>	Liondent hérissé, Liondent de Villars	LC											Très faible	Très faible
<i>Torilis leptophylla</i>	Torilide à feuilles grêles, Torilis à folioles étroites	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Rostraria cristata</i>	Rostraire à crête, Fausse fléole	LC											Très faible	Très faible
<i>Hippocrepis ciliata</i>	Hippocrépide ciliée, Fer-à-cheval cilié	LC											Très faible	Très faible
<i>Geranium pusillum</i>	Géranium fluet, Géranium grêle	LC											Très faible	Très faible
<i>Fumana laevipes</i>	Fumana à pédoncules lisses, Héliantheme à pédoncules lisses	LC											Très faible	Très faible
<i>Cuscuta planiflora</i>	Cuscuta à fleurs planes	LC											Très faible	Très faible
<i>Chaenorhinum minus</i>	Petite chénorrhine, Petite linaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse épervière, Picride épervière	LC											Très faible	Très faible
<i>Helminthotheca echioides</i>	Picride fausse vipérine, Helminthothèque fausse vipérine	LC											Très faible	Très faible
<i>Potentilla pedata</i>	Potentille pédalée	LC											Très faible	Très faible
<i>Trisetum flavescens</i>	Trisetum jaunissant, Trisetum commun	LC											Très faible	Très faible
<i>Phelipanche rosmarina</i>	Phélipanche du romarin, Orobanche du romarin	LC											Très faible	Très faible
<i>Tragopogon crocifolius</i>	Salsifis à feuilles de crocus	LC											Très faible	Très faible
<i>Geranium lucidum</i>	Géranium luisant	LC											Très faible	Très faible
<i>Orobancha teucarii</i>	Orobanche de la germandrée	LC											Très faible	Très faible
<i>Spiranthes spiralis</i>	Spiranthe d'automne, Spiranthe spiralée	LC											Très faible	Très faible
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte des villes, Benoîte commune	LC											Très faible	Très faible
<i>Rosa pouzinii</i>	Rosier de Pouzin, Églantier de Pouzin	LC											Très faible	Très faible
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale, verveine sauvage	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Crepis nicaeensis</i>	Crépide de Nice	LC											Très faible	Très faible
<i>Clinopodium vulgare</i>	Clinopode commun, Calament clinopode	LC											Très faible	Très faible
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des forêts, Brachypode des bois	LC											Très faible	Très faible
<i>Astragalus hypoglottis</i>	Astragale hypoglotte, Astragale pourpre	LC											Très faible	Très faible
<i>Euphorbia segetalis</i>	Euphorbe des moissons	LC											Très faible	Très faible
<i>Allium vineale</i>	Ail des vignes, Oignon bâtard	LC											Très faible	Très faible
<i>Herniaria incana</i>	Herniaire blanchie, Herniaire blanche	LC											Très faible	Très faible
<i>Galium tricornutum</i>	Gaillet à trois cornes	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Mercurialis huetii</i>	Mercuriale de Huet	LC											Très faible	Très faible
<i>Symphyotrichum squamatum</i>	Symphyotriche écailleux, Aster écailleux	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Sorbus aucuparia</i>	Sorrier des oiseleurs, Sorrier sauvage	LC											Très faible	Très faible
<i>Conopodium majus</i>	Conopode dénudé, Grand conopode	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago rigidula</i>	Luzerne rigide, Luzerne de Gérard	LC											Très faible	Très faible
<i>Potamogeton nodosus</i>	Potamot nouveau, Potamot à feuilles flottantes	LC											Très faible	Très faible
<i>Bifora radians</i>	Bifore rayonnante, Bifora rayonnant	NA						0					Modéré	Modéré
<i>Galium cinereum</i>	Gaillet cendré	LC											Très faible	Très faible
<i>Scabiosa triandra</i>	Scabieuse à trois étamines, Scabieuse de Gramont	LC											Très faible	Très faible
<i>Carex hispida</i>	Laïche hispide	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Exsertotheca crispa</i>	0												Très faible	Très faible
<i>Ononis pusilla</i>	Bugrane fluette, Bugrane naine	LC											Très faible	Très faible
<i>Rumex intermedius</i>	Patience intermédiaire, Oseille intermédiaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Ranunculus paludosus</i>	Renoncule des marais, Renoncule à feuilles de cerfeuil	LC											Très faible	Très faible
<i>Fumaria vaillantii</i>	Fumeterre de Vaillant	LC											Très faible	Très faible
<i>Galeopsis angustifolia</i>	Galéopsis à feuilles étroites, Galéope à freuilles étroites	LC											Très faible	Très faible
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune, Lastron marron	LC											Très faible	Très faible
<i>Pinus pinea</i>	Pin parasol, Pin pignon	LC											Très faible	Très faible
<i>Centaurea pectinata</i>	Centaurée pectinée	LC											Très faible	Très faible
<i>Lomelosia simplex</i>	Lomelosie simple, Scabieuse simple	NT											Faible	Faible
<i>Medicago coronata</i>	Luzerne couronnée, Luzerne à gousses en couronne	LC											Très faible	Très faible
<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	Dompte-venin officinal, Dompte-venin	LC											Très faible	Très faible
<i>Plantago argentea</i>	Plantain argenté	LC											Très faible	Très faible
<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre des forêts, Hêtre	LC											Très faible	Très faible
<i>Lactuca viminea</i>	Laitue effilée, laitue des vignes	LC											Très faible	Très faible
<i>Kickxia spuria</i>	Kickxie bâtarde, Fausse velvete	LC											Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP N	Espèces de Zone humide	Espèces Exotiques Envahissantes	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Sedum cespitosum</i>	Orpin cespiteux, Orpin rougeâtre	LC											Très faible	Très faible
<i>Festuca trichophylla</i>	Fétuque à feuilles capillaires	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Hieracium tomentosum</i>	Épervière tomenteuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Melica uniflora</i>	Mélique uniflore	LC											Très faible	Très faible
<i>Orobancha reticulata</i>	Orobanche réticulée, Orobanche de la scabieuse	LC											Très faible	Très faible
<i>Lobularia maritima</i>	Lobulaire maritime, Alysse maritime	LC											Très faible	Très faible
<i>Trifolium glomeratum</i>	Trèfle aggloméré, Petit trèfle à boules	LC											Très faible	Très faible
<i>Orobancha caryophyllacea</i>	Orobanche œillet, Orobanche giroflée	LC											Très faible	Très faible
<i>Medicago sativa subsp. falcata</i>	Luzerne en faux, Luzerne sauvage	LC											Très faible	Très faible
<i>Cephalaria leucantha</i>	Céphalaire à fleurs blanches, Céphalaire blanche	LC											Très faible	Très faible
<i>Descurainia sophia</i>	Descurainie sagesse, Sagesse des chirurgiens	LC											Très faible	Très faible
<i>Artemisia alba</i>	Armoise blanche, Armoise camphrée	LC											Très faible	Très faible
<i>Morus alba</i>	Mûrier, Mûrier blanc	NA											Très faible	Très faible
<i>Lathyrus cicera</i>	Gesse pois-chiche, Gessette	LC											Très faible	Très faible
<i>Platanthera chlorantha</i>	Platanthère à fleurs verdâtres, Orchis vert	LC											Très faible	Très faible
<i>Prangos trifida</i>	Prangos trifide, Amarinthe trifide	LC			protégée				Détermin ante ZNIEFF				Modéré	Modéré
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux, Petit trèfle jaune	LC											Très faible	Très faible
<i>Vicia tenuifolia</i>	Vesce à feuilles ténues, Vesce à petites feuilles	LC											Très faible	Très faible
<i>Southbya tophacea</i>	0												Très faible	Très faible
<i>Elytrigia intermedia</i>	Chiendent intermédiaire, Élytrigie intermédiaire	LC											Très faible	Très faible
<i>Centaurea melitensis</i>	Centaurée de Malte	LC											Très faible	Très faible
<i>Viola alba</i>	Violette blanche	LC											Très faible	Très faible
<i>Oeasporangium pteridioides</i>	Allosore fausse ptéridie, Cheilanthes de Madère	LC							Détermin ante ZNIEFF				Faible	Faible
<i>Gastridium ventricosum</i>	Gastridie ventrue	LC											Très faible	Très faible
<i>Adonis annua</i>	Adonis annuel, Adonis d'automne	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies	LC											Très faible	Très faible
<i>Hypericum tomentosum</i>	Millepertuis tomenteux	LC									ZH		Très faible	Très faible
<i>Euphorbia seguieriana</i>	Euphorbe de Séguier	LC											Très faible	Très faible
<i>Orthotrichum anomalum</i>	0												Très faible	Très faible
<i>Euphorbia prostrata</i>	Grande rougette, euphorbe prostrée	NA										PE envahissante	Très faible	Très faible
<i>Iberis pinnata</i>	Ibérade pennée, Ibérade penné	LC						0					Modéré	Modéré
<i>Prunus avium</i>	Prunier merisier, Cerisier	LC											Très faible	Très faible

Légende :

- **Listes rouges :**
 - **LC** : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible).
 - **NA** : Non applicable (espèce non soumise à l'évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France métropolitaine de manière occasionnelle ou marginale)
 - **NE** : Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge mondiale)
 - **DD** : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)

ANNEXE 2 : Liste des espèces animales observées et potentielles

Tableau 19 : Liste des espèces d'invertébrés potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Eudonia delunella</i>	Eudorée des lichens										Très faible	Très faible
<i>Anacridium aegyptium</i>	Criquet égyptien		LC								Très faible	Très faible
<i>Libythea celtis</i>	Échancré	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Iris oratoria</i>	Mante ocellée										Très faible	Très faible
<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Dicladispa testacea</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Cymbalophora pudica</i>	Ecaille tesselée, Ecaille pudique										Très faible	Très faible
<i>Crypturgus mediterraneus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Nacerdes raymondi</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Hylurgus micklitzi</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Rushia parreyssii</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Corticeus pini</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Orthotomicus erosus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Spondylis buprestoides</i>	Faux meunier										Très faible	Très faible
<i>Temnoscheila caerulea</i>	Temnochile bleu										Très faible	Très faible
<i>Rhizophagus ferrugineus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Thanasimus formicarius</i>	Clairon des fourmis										Très faible	Très faible
<i>Arhopalus syriacus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Acanthocinus griseus</i>	Greffier										Très faible	Très faible
<i>Lacon punctatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Hylurgus ligniperda</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Buprestis haemorrhoidalis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Ips sexdentatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Xyleborus eurygraphus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Pholcus phalangioides</i>	Pholque phalangiste										Très faible	Très faible
<i>Palpita vitrealis</i>	Pyrale du jasmin										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Polyommatus escheri</i>	Azuré de l'Adragant	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Rhacocleis poneli</i>	Decticelle varoise		LC								Très faible	Très faible
<i>Iphiclide podalirius</i>	Flambé	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse										Très faible	Très faible
<i>Culicoides imicola</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Diaphora mendica</i>	Ecaille mendiante										Très faible	Très faible
<i>Vespa velutina</i>	Frelon à pattes jaunes, Frelon asiatique										Très faible	Très faible
<i>Lampides boeticus</i>	Azuré porte-queue	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte		LC								Très faible	Très faible
<i>Papilio machaon</i>	Machaon	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Tibellus oblongus</i>	Philodrome oblong										Très faible	Très faible
<i>Aceria ilicis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Cloeon dipterum</i>	Ephémère	LC									Très faible	Très faible
<i>Erebia epistygne</i>	Moiré provençal	NT	VU						Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-Sphinx										Très faible	Très faible
<i>Xylocopa violacea</i>	Abeille charpentière, Xylocope violette										Très faible	Très faible
<i>Ablattaria laevigata</i>	Silphe des friches										Très faible	Très faible
<i>Vespa crabro</i>	Frelon d'Europe										Très faible	Très faible
<i>Corizus hyoscyami</i>	Corise de la jusquiame										Très faible	Très faible
<i>Volucella zonaria</i>	Volucelle zonée										Très faible	Très faible
<i>Corythucha ciliata</i>	Tigre du platane										Très faible	Très faible
<i>Idaea rusticata</i>	Acidalie campagnarde										Très faible	Très faible
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée						Annexe II				Modéré	Modéré
<i>Oryctes nasicornis</i>	Scarabée rhinocéros européen, Rhinocéros										Très faible	Très faible
<i>Ophiura tirhaca</i>	Pistachière										Très faible	Très faible
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte-coupe	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Gonepteryx cleopatra</i>	Citron de Provence	LC	LC								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Cicada orni</i>	Cigale grise, Cigale de l'orne										Très faible	Très faible
<i>Philaenus spumarius</i>	Philène spumeuse										Très faible	Très faible
<i>Charaxes jasius</i>	Nymphale de l'Arbousier, Jason, Pacha à deux queues	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Peribatodes rhomboidaria</i>	Boarmie rhomboïdale										Très faible	Très faible
<i>Opisthograptis luteolata</i>	Citronnelle rouillée										Très faible	Très faible
<i>Hemaris fuciformis</i>	Sphinx gazé										Très faible	Très faible
<i>Craniophora ligustri</i>	Troënière										Très faible	Très faible
<i>Charanyca trigrammica</i>	Noctuelle trilignée										Très faible	Très faible
<i>Stenurella melanura</i>	Lepture à poils durs										Très faible	Très faible
<i>Cotesia glomerata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Tomares ballus</i>	Faux-Cuivré smaragdin	VU	VU					PNA en cours 2018-2028	Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Bucculatrix alaternella</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Locusta migratoria</i>	Criquet migrateur										Très faible	Très faible
<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes		LC								Très faible	Très faible
<i>Euchromius anapiellus</i>	Crambus de Syracuse										Très faible	Très faible
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Agrochola lychnidis</i>	Xanthie cannellée										Très faible	Très faible
<i>Decticus albifrons</i>	Dectique à front blanc		LC								Très faible	Très faible
<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Colias crocea</i>	Souci	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Gryllomorpha dalmatina</i>	Grillon des bastides		LC								Très faible	Très faible
<i>Rhodostrophia calabra</i>	Phalène calabraise										Très faible	Très faible
<i>Rhopalus subrufus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Menophra abruptaria</i>	Boarmie pétrifiée										Très faible	Très faible
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Zonitis immaculata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Leptoglossus occidentalis</i>	Punaise américaine du pin										Très faible	Très faible
<i>Acleris variegana</i>	0										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Polymixis flavicincta</i>	Ceinture jaune										Très faible	Très faible
<i>Xylocampa areola</i>	Noctuelle areolée										Très faible	Très faible
<i>Colotois pennaria</i>	Himère-plume										Très faible	Très faible
<i>Mythimna l-album</i>	L blanc										Très faible	Très faible
<i>Abia nitens</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Aporophyla nigra</i>	Noctuelle anthracite										Très faible	Très faible
<i>Stictopleurus punctatovenosus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Oedemera flavipes</i>	Cycliste à bras jaunes										Très faible	Très faible
<i>Oedemera barbara</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Carpocoris mediterraneus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Anthidium florentinum</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Ameles decolor</i>	Mante décolorée										Très faible	Très faible
<i>Melitaea athalia</i>	Mélitée du Mélampyre	LC									Très faible	Très faible
<i>Nezara viridula</i>	Punaise verte ponctuée										Très faible	Très faible
<i>Ledra aurita</i>	Grand Diable										Très faible	Très faible
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste, Bel-Argus	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Zeuzera pyrina</i>	Zeuzère du Marronnier										Très faible	Très faible
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce, Argus vert	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Idaea seriata</i>	Vieillie										Très faible	Très faible
<i>Plutella xylostella</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Metcalfa pruinosa</i>	Cicadelle blanche, Cicadelle pruineuse										Très faible	Très faible
<i>Metzneria ehikeella</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Agonopterix rotundella</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Hogna radiata</i>	Lycose tarentuline										Très faible	Très faible
<i>Coccinula quatuordecimpustulata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Cetonia aurata</i>	Cétoine dorée										Très faible	Très faible
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Dolycoris baccarum</i>	Punaise brune à antennes & bords panachés										Très faible	Très faible
<i>Spermophora senoculata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Synthymia fixa</i>	Noctuelle du Dartrier										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Phyllodromica subaptera</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Plodia interpunctella</i>	Pyrâle indienne de la farine										Très faible	Très faible
<i>Gymnoscelis rufifasciata</i>	Fausse-Eupithécie										Très faible	Très faible
<i>Nigma puella</i>	Dictyne fille										Très faible	Très faible
<i>Crematogaster scutellaris</i>	Fourmi scutellaire										Très faible	Très faible
<i>Camponotus cruentatus</i>	Fourmi ensanglantée										Très faible	Très faible
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Oxythyrea funesta</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Apis mellifera</i>	Abeille domestique										Très faible	Très faible
<i>Epiblema foenella</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Distoleon tetragrammicus</i>	Fourmillon longicorne										Très faible	Très faible
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Oedemera nobilis</i>	Cycliste maillot-vert										Très faible	Très faible
<i>Idaea ostrinaria</i>	Acidalie purpurine										Très faible	Très faible
<i>Saissetia oleae</i>	Cochenille noire de l'olivier										Très faible	Très faible
<i>Scytodes thoracica</i>	Araignée cracheuse										Très faible	Très faible
<i>Lacanobia w-latinum</i>	Noctuelle du Genêt										Très faible	Très faible
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Saturnia pyri</i>	Grand Paon de nuit										Très faible	Très faible
<i>Chrysolina americana</i>	Chrysomèle du Romarin										Très faible	Très faible
<i>Bombus pascuorum</i>	Bourdon des champs										Très faible	Très faible
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Calosoma sycophanta</i>	Calosome vert										Très faible	Très faible
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane	LC	LC	Article 2			Annexe IV	PNA en cours 2018-2028			Très fort	Très fort
<i>Anthaxia salicis</i>	Anthaxie du Saule										Très faible	Très faible
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour	LC	LC								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Pyrrhocris apterus</i>	Gendarme										Très faible	Très faible
<i>Euchloe crameri</i>	Piérade des Biscutelles	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Oedipoda caerulea</i>	OEdipode turquoise		LC								Très faible	Très faible
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux		LC								Très faible	Très faible
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Glauropsyche alexis</i>	Azuré des Cytises	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Coenonympha dorus</i>	Fadet des garrigues	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré	DD	LC								Très faible	Très faible
<i>Arethusana arethusa</i>	Mercure	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pyronia cecilia</i>	Ocellé de le Canche	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	Sympétrum de Fonscolombe	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Leptotes pirithous</i>	Azuré de la Luzerne, Azuré de Lang	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Colias hyale</i>	Soufré	LC	NT								Faible	Faible
<i>Oedaleus decorus</i>	Oedipode soufrée		LC								Très faible	Très faible
<i>Vanessa cardui</i>	Vanesse des Chardons	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Hipparchia statilinus</i>	Faune	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Hesperia comma</i>	Virgule, Comma	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Euchorthippus elegantulus</i>	0		LC								Très faible	Très faible
<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien		LC								Très faible	Très faible
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste										Très faible	Très faible
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène		LC								Très faible	Très faible
<i>Anthemina absinthii</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Aiolopus strepens</i>	OEdipode automnale		LC								Très faible	Très faible
<i>Pyrrhidium sanguineum</i>	Cardinal imposteur										Très faible	Très faible
<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'Alcée	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Scolitantides orion</i>	Azuré des Orpins	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pyrgus carlinae</i>	Hespérie de la Parcinière	LC	LC								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Pezotettix giornae</i>	Criquet pansu		LC								Très faible	Très faible
<i>Hipparchia fagi</i>	Sylvandre	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Ctesias serra</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Omophlus lepturoides</i>	Omophlus orangé										Très faible	Très faible
<i>Oedemera podagrariae</i>	Cycliste maillot-jaune										Très faible	Très faible
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la Ronce	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Camponotus aethiops</i>	Fourmi éthiopienne										Très faible	Très faible
<i>Lymantria dispar</i>	Disparate										Très faible	Très faible
<i>Saitis barbipes</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Exosoma lusitanicum</i>	Lupérus portugais										Très faible	Très faible
<i>Omocestus raymondi</i>	Criquet des garrigues		LC								Très faible	Très faible
<i>Mangora acalypha</i>	Mangore petite-bouteille										Très faible	Très faible
<i>Menemerus semilimbatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Ero aphana</i>	Araignée pirate										Très faible	Très faible
<i>Libelloides coccajus</i>	Ascalaphe soufré										Très faible	Très faible
<i>Arctia villica</i>	Ecaille fermière, Ecaille villageoise										Très faible	Très faible
<i>Zygaena lavandulae</i>	Zygène de la Badasse		LC								Très faible	Très faible
<i>Trichius gallicus</i>	Trichie gauloise										Très faible	Très faible
<i>Eurranthis plummistaria</i>	Fidonie plumeuse										Très faible	Très faible
<i>Anthocharis euphenoides</i>	Aurore de Provence	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Tropinota squalida</i>	Cétoine hérissée										Très faible	Très faible
<i>Lysandra hispana</i>	Bleu-nacré d'Espagne	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Fabriciana niobe</i>	Chiffre	NT	LC								Faible	Faible
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Trichodes alvearius</i>	Clairon des abeilles solitaires										Très faible	Très faible
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant, Lucane						Annexe II				Modéré	Modéré
<i>Acrotylus fischeri</i>	OEdipode framboisine		LC								Très faible	Très faible
<i>Pyrgus malvoides</i>	Tacheté austral, Hespérie de l'Aigremoine	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Zygaena rhadamanthus</i>	Zygène de l'Esparcette		LC	Article 3				PNA en cours			Fort	Fort

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
								2018-2028				
<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du Thym	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Zygaena loti</i>	Zygène du Lotier		LC								Très faible	Très faible
<i>Anthaxia hungarica</i>	Bupreste hongrois										Très faible	Très faible
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Bombylius major</i>	Grand bombyle										Très faible	Très faible
<i>Minucia lunaris</i>	Lunaire										Très faible	Très faible
<i>Trichodes leucopsideus</i>	Clairon à épaulettes										Très faible	Très faible
<i>Lasiornhynchites caeruleocephalus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Onthophagus verticicornis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Sepiana sepium</i>	Decticelle échassière		LC								Très faible	Très faible
<i>Wormaldia occipitalis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Simulium intermedium</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Rhyacophila vulgaris</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Odontocerum albicorne</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Tinodes waeneri</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Plectrocnemia conspersa</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Plectrocnemia geniculata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Hydropsyche spiritoi</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Perla marginata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Lype reducta</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Baetis rhodani</i>	0	LC									Très faible	Très faible
<i>Silo nigricornis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Serratella ignita</i>	0	LC									Très faible	Très faible
<i>Habrophlebia eldae</i>	0	LC							Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Hydroptila vectis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Synagapetus dubitans</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Tinodes maclachlani</i>	0								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Tinodes dives</i>	0										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNP	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Ecdyonurus helveticus</i>	0	LC									Très faible	Très faible
<i>Simulium costatum</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Hydroptila sparsa</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Hydropsyche siltalai</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Ephemera danica</i>	Mouche de mai	LC									Très faible	Très faible
<i>Simulium xanthinum</i>	0								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Rhyacophila pubescens</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Halesus radiatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Leuctra leptogaster</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Cynips quercusfolii</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Andricus fecundatrix</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Trypocopris vernalis</i>	Bousier lisse										Très faible	Très faible
<i>Pachytychius sparsutus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Trox perlatus</i>	Trox perlé										Très faible	Très faible
<i>Polydrusus marginatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Polydrusus cervinus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Brachyderes pubescens</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Zygaena erythrus</i>	Zygène des garrigues										Très faible	Très faible
<i>Chorosoma schillingii</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Arachnocephalus vestitus</i>	Grillon des Cistes		LC								Très faible	Très faible
<i>Brachycarenum tigrinus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Divales bipustulatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Aelia acuminata</i>	Punaise à tête allongée										Très faible	Très faible
<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des Centaurées	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Aelia rostrata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Tylopsis lilifolia</i>	Phanéoptère liliacé		LC								Très faible	Très faible
<i>Pijnackeria masettii</i>	Phasme de Masetti										Très faible	Très faible
<i>Orthops kalmii</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Macronemurus appendiculatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Odontotarsus purpureolineatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Odontotarsus robustus</i>	0										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Chlorochroa juniperina</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Otiorhynchus meridionalis</i>	Otiorhynque méridional										Très faible	Très faible
<i>Barbitistes fischeri</i>	Barbitiste languedocien		LC								Très faible	Très faible
<i>Ampedus praeustus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Stenobothrus festivus</i>	Sténobothre occitan		VU								Faible	Faible
<i>Pieris napi</i>	Piérde du Navet	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène du Pied-de-Poule		LC								Très faible	Très faible
<i>Rutpela maculata</i>	Lepture tachetée										Très faible	Très faible
<i>Leptidea duponcheli</i>	Piérde du Sainfoin	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>	Coccinelle à 16 points										Très faible	Très faible
<i>Oenopia lyncea</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Camptopus lateralis</i>	Alydide des genêts										Très faible	Très faible
<i>Acmaeoderella flavofasciata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Diaperis boleti</i>	Ténébrion des bouleaux										Très faible	Très faible
<i>Acmaeoderella adpersula</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois		LC								Très faible	Très faible
<i>Stictoleptura cordigera</i>	Lepture de cœur, Lepture porte-cœur										Très faible	Très faible
<i>Sciocoris maculatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Rhynocoris erythropus</i>	Rèduve à pattes rouges										Très faible	Très faible
<i>Empusa pennata</i>	Empuse commune										Très faible	Très faible
<i>Brachytemnus porcatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Philaeus chrysops</i>	Saltique sanguinolent										Très faible	Très faible
<i>Gonocerus juniperi</i>	Gonocère du genévrier										Très faible	Très faible
<i>Satyrrium ilicis</i>	Thécla de l'Yeuse	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Leprosoma inconspicuum</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Ergates faber</i>	Forgeron										Très faible	Très faible
<i>Platycleis affinis</i>	Decticelle côtière		LC								Très faible	Très faible
<i>Adelphocoris vandalicus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Libelloides longicornis</i>	Ascalaphe ambré										Très faible	Très faible
<i>Hipparchia semele</i>	Agreste	LC	LC								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Rhopalus conspersus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Xanthogaleruca luteola</i>	Galéruque de l'orme										Très faible	Très faible
<i>Hypocassida subferruginea</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Mogoplistes brunneus</i>	Grillon écailleux		LC								Très faible	Très faible
<i>Calliptamus barbarus</i>	Caloptène ochracé		LC								Très faible	Très faible
<i>Tholagmus flavolineatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Pontia daplidice</i>	Marbré-de-vert	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Hippodamia variegata</i>	Coccinelle des friches										Très faible	Très faible
<i>Vilpianus galii</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Agriotes gallicus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Menephilus cylindricus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Rhopalus distinctus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Libelloides ictericus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Glaucopteryx iolas</i>	Azuré du Baguenaudier	NT	LC								Faible	Faible
<i>Hipparchia fidia</i>	Chevron blanc	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Lycaena alciphron</i>	Cuivré mauvin	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Oedipoda germanica</i>	OEdipode rouge		LC								Très faible	Très faible
<i>Ephippiger terrestris</i>	Ephippigère terrestre		LC								Très faible	Très faible
<i>Melanargia occitanica</i>	Échiquier d'Occitanie	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Sphingonotus caeruleus</i>	Oedipode aigue-marine		DD								Très faible	Très faible
<i>Sympetrum pedemontanum</i>	Sympétrum du Piémont	NT	LC					PNA en cours 2020-2030			Modéré	Modéré
<i>Ramburiella hispanica</i>	Criquet des Ibères		LC								Très faible	Très faible
<i>Eugryllodes pipiens</i>	Grillon testacé		LC								Très faible	Très faible
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle grisâtre		LC								Très faible	Très faible
<i>Chrysolina haemoptera</i>	Chrysomèle violette										Très faible	Très faible
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Ammodramus elevatus</i>	0										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Scythris lhommei</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Eupholidoptera chabrieri</i>	Decticelle splendide		LC								Très faible	Très faible
<i>Phalacrothothus biguttatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Sceliphron curvatum</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Acrossus luridus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Anthaxia morio</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéoptère méridional		LC								Très faible	Très faible
<i>Psyllobora vigintiduopunctata</i>	Coccinelle à 22 points										Très faible	Très faible
<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie		LC								Très faible	Très faible
<i>Carpocoris purpureipennis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	Grillon bordelais		LC								Très faible	Très faible
<i>Platycleis intermedia</i>	Decticelle intermédiaire		LC								Très faible	Très faible
<i>Gomphocerippus vagans</i>	Criquet des Pins										Très faible	Très faible
<i>Graphosoma italicum</i>	Punaise arlequin										Très faible	Très faible
<i>Aphodius foetidus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Temnothorax luteus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Tenebrio obscurus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Mylabris quadripunctata</i>	Mylabre à quatre points										Très faible	Très faible
<i>Dociostaurus jagoi</i>	0		LC								Très faible	Très faible
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Mylabris variabilis</i>	Mylabre à bandes										Très faible	Très faible
<i>Calamosternus granarius</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Graphosoma semipunctatum</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Scythris tributella</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Loboptera decipiens</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Eudolus quadriguttatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Euorodalus paracoenosus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	LC								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Trichodes apiarius</i>	Clairon des abeilles solitaires										Très faible	Très faible
<i>Divales quadrimaculatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Attelabus nitens</i>	Cigarier toulousain										Très faible	Très faible
<i>Centrotus cornutus</i>	Demi-diable										Très faible	Très faible
<i>Roeseliana azami</i>	Decticelle des ruisseaux		NT								Faible	Faible
<i>Italo-chrysa italica</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Psacasta tuberculata</i>	0								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Holcogaster fibulata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Lestes barbarus</i>	Leste sauvage	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Odontoscels fuliginosa</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Argynnis pandora</i>	Cardinal	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine, Sylvain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Stictocephala bisonia</i>	Membracide bison										Très faible	Très faible
<i>Dictyophara europaea</i>	Dictyophore européen										Très faible	Très faible
<i>Autographa gamma</i>	Gamma										Très faible	Très faible
<i>Stenopterus ater</i>	Sténoptère noir										Très faible	Très faible
<i>Buprestis octoguttata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Thecla betulae</i>	Thécla du Bouleau	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré		LC								Très faible	Très faible
<i>Crematogaster auberti</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Eysarcoris ventralis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Pieris mannii</i>	Piérade de l'Ibérie	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Argiope bruennichi</i>	Épeire frelon										Très faible	Très faible
<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée		LC								Très faible	Très faible
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères		LC								Très faible	Très faible
<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie des Potentilles	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des Sanguisorbes	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Chorthippus mollis</i>	Criquet des jachères										Très faible	Très faible
<i>Cryptocephalus crassus</i>	Cryptocéphale massif										Très faible	Très faible
<i>Derula flavoguttata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Staria lunata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Spilostethus saxatilis</i>	Punaise à damier										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Vadonia unipunctata</i>	Vadonie à un point										Très faible	Très faible
<i>Zygaena occitanica</i>	Zygène d'Occitanie		LC								Très faible	Très faible
<i>Brachygonus megerlei</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Neocoenorrhinus abeillei</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Cicindela maroccana</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Anaglyptus mysticus</i>	Clyte théologien										Très faible	Très faible
<i>Lyristes plebejus</i>	Cigale plébéienne										Très faible	Très faible
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Cerambyx welensii</i>	Capricorne velouté										Très faible	Très faible
<i>Nicrophorus vestigator</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Stictoleptura fontenayi</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Clytus tropicus</i>	Clyte fâché										Très faible	Très faible
<i>Elater ferrugineus</i>	Grand Taupin roux										Très faible	Très faible
<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>	Caloptéryx hémorroïdal	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Quedius dilatatus</i>	Veilleurs de frelons										Très faible	Très faible
<i>Rhagium sycophanta</i>	Rhagie délatrice										Très faible	Très faible
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures		LC								Très faible	Très faible
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre		LC								Très faible	Très faible
<i>Anaglyptus gibbosus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Onthophagus ovatus</i>	Onthophage ovatus										Très faible	Très faible
<i>Vesperus strepens</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Boloria euphrosyne</i>	Grand collier argenté	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Phymatodes testaceus</i>	Calleux chauffagiste										Très faible	Très faible
<i>Necydalis ulmi</i>	Officier trompeur										Très faible	Très faible
<i>Stictoleptura trisignata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Ropalopus varini</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Ropalopus ungaricus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Glaucopsyche melanops</i>	Azuré de la Badasse	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Anthaxia fulgurans</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Lasiommata maera</i>	Némusien	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	LC	LC								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Zygaena transalpina</i>	Zygène transalpine		LC								Très faible	Très faible
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Cyaniris semiargus</i>	Azuré des Anthyllides	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Aeshna mixta</i>	Aesche mixte	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Fabriciana adippe</i>	Moyen Nacré	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Polyommatus amandus</i>	Azuré de la Jarosse	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Zerynthia rumina</i>	Proserpine	LC	LC	Article 3				PNA en cours 2018-2028			Fort	Fort
<i>Boyeria irene</i>	Aesche paisible	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Libelloides lacteus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de Mercure	LC	LC	Article 3			Annexe II	PNA en cours 2020-2030			Très fort	Très fort
<i>Euclidia glyphica</i>	Doubleur jaune										Très faible	Très faible
<i>Polyommatus thersites</i>	Azuré de L'Esparcette	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum fascié	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Libellula quadrimaculata</i>	Libellule quadrimaculée	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Cupido alcetas</i>	Azuré de la Faucille	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Polygonia c-album</i>	Gamma	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Succise	LC	LC	Article 3			Annexe II	PNA en cours 2018-2028			Très fort	Très fort
<i>Spiris striata</i>	Ecaille striée										Très faible	Très faible
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pyrgomorpha conica</i>	Criquet printanier		LC								Très faible	Très faible
<i>Satyrus spini</i>	Thécla des Nerpruns	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Hemianax ephippiger</i>	Anax porte-selle		NA								Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Buthus occitanus</i>	Scorpion languedocien										Très faible	Très faible
<i>Buthus occitanus</i>	Scorpion languedocien										Très faible	Très faible
<i>Acontia lucida</i>	Collier blanc										Très faible	Très faible
<i>Netocia morio</i>	Cétoine noire										Très faible	Très faible
<i>Euchorthippus chopardi</i>	Criquet du Bragalou		LC								Très faible	Très faible
<i>Laothoe populi</i>	Sphinx du Peuplier										Très faible	Très faible
<i>Chamaesphecia empiformis</i>	Sésie empiforme										Très faible	Très faible
<i>Uroctea durandi</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Calopteryx xanthostoma</i>	Caloptéryx occitan	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Nustera distigma</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Aeshna cyanea</i>	Aesche bleue	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pyronia bathseba</i>	Ocellé rubané	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Satyrus ferula</i>	Grande Coronide	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Catocala conversa</i>	Compagne										Très faible	Très faible
<i>Euscorpius carpathicus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Tettigettula pygmaea</i>	Cigalette pygmée										Très faible	Très faible
<i>Agapanthia asphodeli</i>	Agapanthie de l'Asphodèle										Très faible	Très faible
<i>Palpares libelluloides</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Tibicina garricola</i>	Cigale du garric										Très faible	Très faible
<i>Cicadatra atra</i>	Cigale noire										Très faible	Très faible
<i>Tropinota hirta</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Cicadetta petryi</i>	Cigalette à ailes courtes										Très faible	Très faible
<i>Anax parthenope</i>	Anax napolitain	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Pyrgus carthami</i>	Hespérie du Carthame	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Lamprodila rutilans</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Stenurella bifasciata</i>	Lepture de pique (femelle)										Très faible	Très faible
<i>Chlorophorus trifasciatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Tetrops praeustus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Grammoptera ustulata</i>	Lepturette suédoise										Très faible	Très faible
<i>Pseudovadonia livida</i>	Lepture havane										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Deilus fugax</i>	Aiguille du genêt										Très faible	Très faible
<i>Monochamus galloprovincialis</i>	Lamie boulanger										Très faible	Très faible
<i>Anaspis maculata</i>	Anaspe fauve										Très faible	Très faible
<i>Ptinus bidens</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Ochina latreillii</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Scryptia dubia</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Lachnaia pubescens</i>	Chrysomèle du Chêne										Très faible	Très faible
<i>Cryptocephalus globicollis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Lachnaia tristigma</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Calomicrus circumfusus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Bruchidius villosus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Bruchidius bimaculatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Catocala nymphaea</i>	Lichénée vestale										Très faible	Très faible
<i>Trixagus leseigneuri</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Acrobasis bithynella</i>	Phycide de cistes										Très faible	Très faible
<i>Amaurobius erberi</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Alopecosa albofasciata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Heliophanus cupreus</i>	Saltique cuivré										Très faible	Très faible
<i>Pisaura mirabilis</i>	Pisaure admirable										Très faible	Très faible
<i>Lycosa tarantula</i>	Tarentules								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Misumena vatia</i>	Misumène variable										Très faible	Très faible
<i>Runcinia grammica</i>	Thomise rayé										Très faible	Très faible
<i>Zilla diodia</i>	Diodie tête de mort										Très faible	Très faible
<i>Crustulina guttata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Euophrys frontalis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Micrommata ligurina</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Dolomedes fimbriatus</i>	Dolomède des marais								Déterminante ZNIEFF		Faible	Faible
<i>Pellenes nigrociliatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Eratigena agrestis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Araneus diadematus</i>	Épeire diadème										Très faible	Très faible
<i>Tegenaria silvestris</i>	0										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Ozyptila atomaria</i>	Ozyptile sablée										Très faible	Très faible
<i>Xysticus cristatus</i>	Xystique crêté										Très faible	Très faible
<i>Aulonia albimana</i>	Aulonie mains-blanches										Très faible	Très faible
<i>Synema globosum</i>	Thomise Napoléon										Très faible	Très faible
<i>Agelena labyrinthica</i>	Agélène à labyrinthe										Très faible	Très faible
<i>Neoscona adianta</i>	Épeires fougères										Très faible	Très faible
<i>Enoplognatha ovata</i>	Théridion ovoïde										Très faible	Très faible
<i>Ozyptila pauxilla</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Evarcha arcuata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Gnaphosa lucifuga</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Oxyopes heterophthalmus</i>	Araignée-lynx										Très faible	Très faible
<i>Anyphaena accentuata</i>	Anyphène à chevrons										Très faible	Très faible
<i>Platnickina tincta</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Aelurillus v-insignitus</i>	Saltique marqué										Très faible	Très faible
<i>Drassyllus pusillus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Nemoscolus laurae</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Diaea dorsata</i>	Thomise tricolore										Très faible	Très faible
<i>Episinus maculipes</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Filistata insidiatrix</i>	Filistate perfide										Très faible	Très faible
<i>Agalenatea redii</i>	Épeire de velours										Très faible	Très faible
<i>Salticus scenicus</i>	Saltique arlequin										Très faible	Très faible
<i>Ebrechtella tricuspidata</i>	Thomise à trois taches										Très faible	Très faible
<i>Hyptiotes paradoxus</i>	Araignée triangle										Très faible	Très faible
<i>Oxyopes lineatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Pardosa tenuipes</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Larinioides cornutus</i>	Épeire des roseaux										Très faible	Très faible
<i>Tegenaria parietina</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Clubiona terrestris</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Steatoda albomaculata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Frontinellina frutetorum</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Oxyopes nigripalpis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Trochosa rucicola</i>	0										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Liophrurillus flavitarsis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Linyphia triangularis</i>	Linyphie triangulaire										Très faible	Très faible
<i>Philodromus cespitum</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Evarcha jucunda</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Phlegra bresnieri</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Drassodes lapidosus</i>	Drassode lapidicole										Très faible	Très faible
<i>Heliophanus tribulosus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Pistius truncatus</i>	Thomise tronqué										Très faible	Très faible
<i>Araniella cucurbitina</i>	Épeires concombres										Très faible	Très faible
<i>Zelotes thorelli</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Holocnemus pluchei</i>	Pholque de Pluche										Très faible	Très faible
<i>Steatoda nobilis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Argiope lobata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Thanatus vulgaris</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Nurscia albomaculata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Thomisus onustus</i>	Thomise replet										Très faible	Très faible
<i>Zoropsis spinimana</i>	Zoropse à pattes épineuses										Très faible	Très faible
<i>Icius hamatus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Drassodex hypocrita</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Nerienne emphana</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Pardosa saltans</i>	Pardose forestière										Très faible	Très faible
<i>Macaroeis nidicolens</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Haplodrassus signifer</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Tetragnatha montana</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Harpactea hombergi</i>	Harpactée pattes-rayées										Très faible	Très faible
<i>Cyclosa algerica</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Evarcha michailovi</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Nuctenea umbratica</i>	Épeire des fissures										Très faible	Très faible
<i>Agyneta rurestris</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Pardosa hortensis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Bassaniodes bufo</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Nomisio exornata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Segestria florentina</i>	Ségestrie florentine										Très faible	Très faible
<i>Acherontia atropos</i>	Sphinx Tête-de-Mort										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Heliothis peltigera</i>	Noctuelle peltigère										Très faible	Très faible
<i>Dorcus parallelipipedus</i>	Petite biche, Petite lucane										Très faible	Très faible
<i>Synanthedon theryi</i>	Sésie du Tamaris										Très faible	Très faible
<i>Myathropa florea</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Calathus fuscipes</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Calathus circumseptus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Licinus silphoides</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Chlaenius decipiens</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Chlaenius olivieri</i>	Chlaenius à liseré										Très faible	Très faible
<i>Platycnemis latipes</i>	Agrion blanchâtre	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Thalera fimbrialis</i>	Phalène du Buplèvre										Très faible	Très faible
<i>Chorthippus vagans</i>	Criquet des Pins										Très faible	Très faible
<i>Poecilus sericeus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Cryptocephalus primarius</i>	Cagoule panthère										Très faible	Très faible
<i>Ophonus puncticeps</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Ophonus ardosiacus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Dixus clypeatus</i>	Ditome à bouclier										Très faible	Très faible
<i>Acinopus picipes</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Ophonus subquadratus</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Metzneria santolinella</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque	LC	LC								Très faible	Très faible
<i>Gonocerus acuteangulatus</i>	Gonocère du buis										Très faible	Très faible
<i>Milesia crabroniformis</i>	Milésie faux-frelon										Très faible	Très faible
<i>Agenioideus apicalis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Brachinus crepitans</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Bodilopsis rufa</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Agapanthia villosoviridescens</i>	Aiguille marbrée										Très faible	Très faible
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux										Très faible	Très faible
<i>Cicadetta brevipennis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Planolinoides borealis</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Acmaeodera degener</i>	0										Très faible	Très faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Acmaeodera bipunctata</i>	0										Très faible	Très faible
<i>Myrmecophilus myrmecophilus</i>	Fourmigril provençal		DD								Très faible	Très faible
<i>Euchloe simplonia</i>	Piérde du Simplon	LC	LC								Très faible	Très faible

Tableau 20 : Liste des espèces d'amphibiens potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux			Article 3							Modéré	Modéré
<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	LC	LC	Article 2							Modéré	Modéré
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	LC	NA	Article 3			Annexe V				Modéré	Modéré
<i>Bufo Bufo</i>	Crapaud commun	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort

Tableau 21 : Liste des espèces de reptiles potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	VU	NT	Article 2				PNA 2020-2029	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Psammodromus edwardsianus</i>	Psammodrome d'Edwards	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	LC	LC	Article 2			Annexe IV				Fort	Fort
<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique, Couleuvre à collier	LC	LC	Article 2							Modéré	Modéré
<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Zamenis scalaris</i>	Couleuvre à échelons	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	LC	DD	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine	NT	LC	Article 2							Modéré	Modéré
<i>Emys orbicularis</i>	Cistude d'Europe	LC	NT	Article 2			Annexes II et IV	PNA 2020-2029	Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort

Tableau 22 : Liste des espèces d'oiseaux observées et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	NT	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	VU	Article 3							Fort	Fort
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	VU	DD	Article 3							Modéré	Fort
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible

Tableau 23 : Liste des espèces d'oiseaux potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Monticola saxatilis</i>	Monticole de roche	NT	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	LC	Article 3			Annexe II.2				Modéré	Modéré
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Tichodroma muraria</i>	Tichodrome échelette	NT	DD	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Emberiza hortulana</i>	Bruant ortolan	EN	EN	Article 3			Annexe I			CNPN	Très fort	Très fort
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	VU	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	VU	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	LC				Annexes II.1 et III.1				Très faible	Très faible
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	VU				Annexe II.2				Modéré	Modéré
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	LC	NT	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	LC	VU	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	VU	VU				Annexe II.2				Modéré	Modéré
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Tachymarptis melba</i>	Martinet à ventre blanc	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Grus grus</i>	Grue cendrée	CR	LC	Article 3			Annexe I			CNPN	Très fort	Très fort
<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée										Très faible	Très faible
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Corvus corax</i>	Grand corbeau	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Larus michahellis</i>	Goéland leucopnée	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Prunella collaris</i>	Accenteur alpin	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Aquila fasciata</i>	Aigle de Bonelli	EN	CR	Article 3			Annexe I	PNA 2014-2023	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	NT	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Turdus torquatus</i>	Merle à plastron	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Columba livia</i>	Pigeon biset	DD	RE				Annexe II.1				Faible	Faible
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	LC	VU	Article 3			Annexe I	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge	LC	VU				Annexes II.1 et III.1				Faible	Faible
<i>Bubo bubo</i>	Grand-duc d'Europe	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	VU	VU	Article 3			Annexe I			CNPN	Très fort	Très fort
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	NT	VU	Article 3							Fort	Fort

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Coracias garrulus</i>	Rollier d'Europe	NT	NT	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	VU	Article 3							Fort	Fort
<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna	LC	NT	Article 3				PNA terminé			Fort	Fort
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	NT	DD	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Tetrax tetrax</i>	Outarde canepetière	EN	NT	Article 3			Annexe I	PNA 2020-2029	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	LC	NT	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	VU	VU	Article 3							Fort	Fort
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Periparus ater</i>	Mésange noire	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du nord		DD	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	VU	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	NT	EN				Annexe II.2				Modéré	Modéré
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	LC	NA	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse	VU	CR	Article 3				PNA terminé	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Très fort
<i>Burhinus oedicnemus</i>	Oedicnème criard	LC	NT	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Emberiza cia</i>	Bruant fou	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i>	Crave à bec rouge	LC	NT	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Carduelis citrinella</i>	Venturon montagnard	NT	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain		NA	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur	VU	NA	Article 3			Annexe I	PNA 2020-2029		CNPN	Très fort	Très fort
<i>Sylvia melanocephala</i>	Fauvette mélanocéphale	NT	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	NT	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Spinus spinus</i>	Tarin des aulnes	LC	DD	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Sylvia cantillans</i>	Fauvette passerinette	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	NT	EN	Article 3			Annexe I				Très fort	Très fort
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc		NA	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC	LC				Annexes II.1 et III.1				Très faible	Très faible
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse	VU	DD	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	LC	LC	Article 3				PNA terminé			Fort	Fort
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	NT	VU	Article 3			Annexe I				Très fort	Très fort
<i>Galerida cristata</i>	Cochevis huppé	LC	VU	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Ficedula hypoleuca</i>	Gobemouche noir	VU	DD	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NT	DD	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Aegypius monachus</i>	Vautour moine	EN	CR	Article 3			Annexe I	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	LC	DD	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	EN	VU	Article 3			Annexe I			CNPN	Très fort	Très fort
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs	VU	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	LC	LC				Annexes II.1 et III.2				Très faible	Très faible
<i>Loxia curvirostra</i>	Bec-croisé des sapins	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	LC	VU	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Ardeola ralloides</i>	Crabier chevelu	LC	VU	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Monticola solitarius</i>	Monticole bleu	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Lanius meridionalis</i>	Pie-grièche méridionale	EN	EN	Article 3				PNA terminé		CNPN	Très fort	Très fort
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	NT	NT	Article 3							Fort	Fort
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	LC	VU	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	VU	EN	Article 3			Annexe I	PNA 2018-2027	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Très fort
<i>Sylvia conspicillata</i>	Fauvette à lunettes	EN	EN	Article 3					Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Très fort
<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	LC	VU	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Porphyrio porphyrio</i>	Héron cendré	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Fulica atra</i>	Gallinule poule-d'eau	LC	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Tetrax tetrax</i>	Faisan de Colchide	LC	LC				Annexes II.1 et III.1				Très faible	Très faible
<i>Himantopus himantopus</i>	Corneille mantelée		NA	Article 3			Annexe II.2				Modéré	Modéré
<i>Gelochelidon nilotica</i>	Pipit spioncelle	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Anthus spinoletta</i>	Corbeau freux	LC	NT				Annexe II.2				Faible	Faible

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Lanius collurio</i>	Traquet oreillard	EN	CR	Article 3					Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Très fort
<i>Saxicola rubetra</i>	Tarier des prés	VU	VU	Article 3						CNPN	Fort	Fort
<i>Turdus pilaris</i>	Alouette des champs	NT	LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Sylvia borin</i>	Hypolaïs polyglotte	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Emberiza cia</i>	Faucon émerillon		DD	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	Bécassine des marais	CR	DD				Annexes II.1 et III.2				Modéré	Modéré
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	NT	CR	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Psittacula krameri</i>	Perruche à collier	NA	NA								Très faible	Très faible
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	EN	EN	Article 3						CNPN	Fort	Fort
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Cecropis daurica</i>	Hirondelle rousseline	VU	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF	CNPN	Fort	Fort
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	NT	VU	Article 3			Annexe I				Très fort	Très fort
<i>Falco vespertinus</i>	Faucon kobez	NA	NA	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	LC	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Euodice malabarica</i>	Capucin bec-de-plomb	NA	NA								Très faible	Très faible
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	VU	VU	Article 3							Fort	Fort
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	VU	LC				Annexes II.1 et III.2				Faible	Faible
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	VU	LC	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette	NT	VU	Article 3							Fort	Fort
<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis		LC				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés	LC	NT				Annexe II.2				Faible	Faible
<i>Spatula querquedula</i>	Sarcelle d'été	VU	NT				Annexe II.1				Modéré	Modéré
<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	LC	NA	Article 3			Annexe II.2				Modéré	Modéré
<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet	EN	EN	Article 3						CNPN	Fort	Fort
<i>Eudromias morinellus</i>	Guignard d'Eurasie	RE	NT	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale (nicheur)	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Oiseaux	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand Gravelot	VU	NA	Article 3						CNPN	Modéré	Modéré
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Falco naumanni</i>	Faucon crécerellette	VU	VU	Article 3			Annexe I	PNA 2021-2030	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Hieraaetus pennatus</i>	Aigle botté	NT	NA	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Aythya nyroca</i>	Fuligule nyroca	NA	NA	Article 3			Annexe I				Fort	Fort
<i>Scelopax rusticola</i>	Bécasse des bois	LC	DD				Annexes II.1 et III.2				Très faible	Très faible
<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	VU	VU				Annexes II.1 et III.2				Modéré	Modéré
<i>Asio otus</i>	Hibou moyen-duc	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmilier	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Neophron percnopterus</i>	Vautour percnoptère	EN	CR	Article 3			Annexe I	PNA 2015-2024	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Très fort
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Rousserolle turdoïde	VU	VU	Article 3						CNPN	Fort	Fort
<i>Clamator glandarius</i>	Coucou geai	LC	VU	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers	LC	EN	Article 3							Fort	Fort
<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	LC	VU	Article 3			Annexe I		Déterminante ZNIEFF		Fort	Fort
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	NT	VU	Article 3							Fort	Fort
<i>Ciconia nigra</i>	Cigogne noire	EN	DD	Article 3			Annexe I			CNPN	Fort	Fort
<i>Apus pallidus</i>	Martinet pâle	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	NT	NT				Annexe II.2				Modéré	Modéré
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	NT	VU	Article 3			Annexe II.2				Fort	Fort
<i>Spatula clypeata</i>	Canard souchet	LC	LC				Annexes II.1 et III.2				Très faible	Très faible
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	LC	LC	Article 3							Modéré	Modéré
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	LC	VU				Annexe II.2				Modéré	Modéré
<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir	LC	LC	Article 3					Déterminante ZNIEFF		Modéré	Modéré
<i>Montifringilla nivalis</i>	Niverolle alpine	LC	NT	Article 3							Modéré	Modéré

Tableau 24 : Liste des espèces de mammifères observées

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC									Très faible	Très faible
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	LC									Très faible	Très faible

Tableau 25 : Liste des espèces de mammifères (hors chiroptères) potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Canis lupus</i>	Loup gris	VU		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2018-2023	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	LC		Article 2							Modéré	Modéré
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC		Article 2							Modéré	Modéré
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2019-2028	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	LC		Article 2			Annexe V				Modéré	Modéré

Tableau 26 : Liste des espèces de chiroptères potentielles (GBIF rayon 5 km) et leur état de conservation associé

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	NT		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Très fort	Très fort
<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025			Très fort	Très fort
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale (PACA)	Protection nationale	Protection régionale	Protection départementale	Directive Habitats	PNA	ZNIEFF	CNPN	Enjeu régional de conservation	Enjeu local de conservation
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025			Très fort	Très fort
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025			Fort	Fort
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	NT		Article 2			Annexe IV	PNA 2016-2025			Très fort	Très fort
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA terminé	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Myotis crypticus</i>	Murin cryptique						Annexe IV				Modéré	Modéré
<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	NT		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	NT		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	VU		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF	CNPN	Très fort	Très fort
<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	LC		Article 2			Annexe IV	PNA terminé			Fort	Fort
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	LC		Article 2			Annexes II et IV	PNA 2016-2025	Déterminante ZNIEFF		Très fort	Très fort

Légende :

• Protection Nationale :

- PN3 : Espèce protégée au niveau national par l'article 3 de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- PN2 : Espèce protégée au niveau national par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- PN3 : Espèce protégée au niveau national par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.
- PN2 : Espèce protégée au niveau national par l'article 2 de l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

• Listes rouges :

- LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible).
- VU : Vulnérable
- NT : Quasi-menacée
- CR : En Danger critique